LA DÉMOGRAPHIE ET LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Une étude de cas

PIERRE MICHAUD
MONICA HELLER
PIERRE QUIROUETTE

Cette étude a été effectuée dans le cadre d'un contrat conclu avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Les opinions qu'y exposent les auteurs sont les leurs et ne concordent pas forcément avec celles du ministère.

Sean Conway, ministre
Bernard J. Shapiro, sous-ministre

Ministère
de
l'Éducation

Ontario

90-06412/

LA DÉMOGRAPHIE ET LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Une étude de cas

PIERRE MICHAUD
MONICA HELLER
PIERRE QUIRouette

Cette étude a été effectuée dans le cadre d'un contrat conclu avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Les opinions qu'y exposent les auteurs sont les leurs et ne concordent pas forcément avec celles du ministère.

Sean Conway, ministre
Bernard J. Shapiro, sous-ministre

© IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO, 1989

On peut commander d'autres exemplaires de ce document à l'une des adresses suivantes :

Services des publications du MSG
880, rue Bay, 5e étage
Toronto (Ontario) M7A 1N8
(416) 965-6015
(Sans frais) 1-800-268-7540
(Sans frais si votre indicatif régional est le 807) Demandez le Zénith 67200 au ou à la téléphoniste.

Les commandes doivent être accompagnées d'un chèque ou mandat de poste rédigé à l'ordre du Trésorier de l'Ontario.

Contrat 1118
ON04510

Données de catalogage avant publication (Canada)

Michaud, Pierre.
La démographie et les inscriptions scolaires

Publié aussi en anglais sous le titre : Demography and school enrolment
Bibliographie : p.
ISBN 0-7729-4529-2

1. Effectifs scolaires — Ontario. 2. Éducation — Aspects démographiques — Ontario. I. Heller, Monica. II. Quirouette, P. III. Ontario. Ministère de l'éducation. IV. Titre.

LC70.C36M5214 1988 371.2'19'713 C88-099662-5

Le rapport technique qui s'intitule "La démographie et les inscriptions scolaires n'est disponible que sur microfiche, ON04509.

Table des matières

Remerciements iv

Chapitre I : Introduction 1

Chapitre II : La méthodologie 5

Chapitre III : L'application de la méthodologie 23

Chapitre IV : Conclusion 93

Annexes 101

Remerciements

Cette étude a été réalisée grâce à une subvention du ministère de l'Éducation de l'Ontario . Nous tenons à remercier les assistantes de recherche qui ont collaboré à ce projet : Lucie Cayouette-Desjardins, Laurette Lévy, Julie Nolet et Orane St-Denis. Nous remercions également Bernard Courte, Normand Frenette et Monique Nicole qui ont contribué à la production de ce texte. Nous aimerions souligner l'apport essentiel et l'aide précieuse fournis par le Conseil scolaire de Stormont, Dundas et Glengarry et surtout par le Conseil des écoles séparées catholiques de Stormont, Dundas et Glengarry. Finalement, nous remercions tous ceux qui ont collaboré au projet : parents, directeurs d'école et représentants de divers organismes et agences. Cependant, les auteurs de ce rapport en sont les seuls responsables; son contenu ne reflète pas nécessairement l'avis du ministère ni celui des conseils scolaires, organismes ou individus ayant participé au projet.

CHAPITRE I

INTRODUCTION

Au cours des dernières années, les conditions économiques, politiques et sociales en Ontario ont évolué rapidement. Dans certaines régions, cette évolution fut la cause de déplacements inattendus de population. Le fait que ces déplacements ne furent pas anticipés eut des conséquences fâcheuses du point de vue de l'organisation scolaire; on a dû fermer ou ouvrir des écoles en toute hâte. Devant une telle situation, certains conseils scolaires sont en quête d'une méthodologie qui puisse permettre des projections valides de leurs effectifs. Ces projections sont essentielles à la planification et au développement harmonieux de tout système d'éducation.

L'objet de cette étude est double : premièrement, d'élaborer une méthodologie qui permet aux conseils scolaires ontariens de réaliser des projections démographiques susceptibles de soutenir la planification scolaire surtout en ce qui concerne la langue d'enseignement, la confession et les besoins éducatifs des différents groupes socio-économiques et, deuxièmement, d'appliquer la méthodologie élaborée à la réalité d'un conseil scolaire particulier, celui du Conseil des écoles séparées catholiques de Stormont, Dundas et Glengarry.

Une telle méthodologie est particulièrement pertinente à la réalité ontarienne à la suite à la mise en oeuvre des projets de loi 30 (1986) et 75 (1986). En effet, le parachèvement des écoles séparées et la gestion des écoles de langue française par les francophones ont un impact sur la planification surtout dans les régions où les différents groupes linguistiques et religieux se côtoient. De plus, plusieurs rapports ont démontré, dans le cas de l'Ontario comme ailleurs, l'importance du facteur classe sociale en ce qui a trait au rendement scolaire (AFCO, 1985 ; Churchill et al., 1985; Corrigan et Shamai, 1986). La planification scolaire doit donc tenir compte de ces trois facteurs primordiaux dans la détermination des besoins spécifiques des différentes régions.

La méthodologie proposée est innovatrice en ce qu'elle fait appel à la fois aux méthodes quantitatives et qualitatives. À la méthodologie démographique quantitative classique s'ajoutent deux types d'enquête qualitative permettant de mieux cerner les facteurs économiques et sociaux qui risquent d'avoir un impact sur les mouvements migratoires dans la région et de mieux comprendre l'interaction des facteurs qui expliquent les processus démographiques et leur impact sur le système scolaire. Il devient alors possible de mieux comprendre et d'interpréter les projections strictement numériques.

Cette méthodologie est ensuite appliquée à la projection des effectifs d'un conseil où les trois facteurs (langue, religion et classe sociale) ont un impact sur le taux de fréquentation, soit le Conseil des écoles séparées catholiques de Stormont, Dundas et Glengarry. Ce conseil qui semble connaître des fluctuations d'effectifs a des composantes rurales et urbaines; il offre des programmes dits «réguliers» et «régulier-adaptés» aux élèves francophones et des pro-

grammes dits de base et d'immersion 50/50 aux élèves anglophones. De plus, dans certaines zones du conseil, un nombre d'élèves du secteur séparé s'inscrivent à l'école publique, phénomène qui reflète une certaine évolution des valeurs qu'il importe de comprendre afin de bien planifier les besoins éducatifs. Dans une autre zone (Marionville), il y a partage d'une école rurale avec deux autres conseils scolaires.

Les démographes exploitent une méthodologie bien particulière pour produire des données de qualité. Ils observent certains paramètres démographiques, économiques ou sociaux d'une population cible durant une période de temps, ils établissent des tendances, puis ils tentent d'en prédire l'évolution. Du point de vue mathématique, ils font l'étude de séries temporelles. Les prédictions des démographes sont toujours des estimations dont la validité est fonction de la qualité des données initiales. La qualité des estimations dépend de la longueur de la période d'observation, de la taille de l'échantillon et de la stabilité des paramètres recueillis. Une projection démographique, d'une courte durée, effectuée sur une population peu nombreuse, où il y a beaucoup de fluctuations des paramètres étudiés, présentera une marge d'erreur plus grande qu'une projection réalisée dans des conditions optimales.

Les études démographiques peuvent aussi exploiter la méthodologie des études qualitatives, à titre d'analyse complémentaire; celle-ci permet de comprendre pourquoi certains phénomènes se produisent. Cette approche permet difficilement de prédire ou de faire des projections en fonction du temps et de calculer une marge d'erreur probable comme dans le cas des méthodes classiques. Nous nous sommes servis d'enquêtes qualitatives au niveau du contexte socio-économique général de la région et au niveau des prises de décision familiales vis-à-vis des inscriptions scolaires. Par le biais d'entrevues structurées nous avons donc visé un volet explicatif et exploratoire pour appuyer et nuancer l'analyse quantitative. En somme, c'est une approche qui complète fort bien les études traditionnelles de démographie scolaire; elle permet de regarder de plus près des situations précises comme on demande souvent de le faire dans certaines écoles ou dans certaines zones d'un territoire scolaire.

Dans les chapitres suivants, nous présenterons la méthodologie élaborée, illustrerons cette méthodologie en l'appliquant dans un conseil scolaire et enfin ferons une synthèse des constats démographiques et un retour critique sur l'approche exploitée.

CHAPITRE II

LA MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre sert premièrement à présenter la méthodologie qui sera exploitée dans cette étude démographique et deuxièmement à présenter le conseil scolaire auquel elle sera appliquée. La méthodologie combine l'approche statistique traditionnelle et les techniques sociologiques contemporaines afin d'en arriver à comprendre et à prédire avec le plus de précision possible les motivations profondes susceptibles d'incidence sur les effectifs à l'intérieur d'un conseil scolaire.

2.1 La méthodologie

La méthodologie décrite dans les pages suivantes se veut générale et applicable à la prévision des effectifs de n'importe quel conseil scolaire. Cette première partie du chapitre présente successivement l'objectif de la méthodologie et ses postulats de base, les différentes étapes du processus d'analyse et les limites inhérentes de celui-ci.

2.1.1 L'objectif de la méthodologie

L'objectif de la méthodologie est de permettre aux conseils scolaires de prédire, au niveau local, les effectifs avec le plus de précision possible dans le but de soutenir la planification en ce qui concerne la langue d'enseignement et (ou) la confession, selon la religion, l'origine ethno-linguistique et d'autres caractéristiques qui influencent les besoins d'éducation des différents groupes présents. En effet, il s'agit d'une approche micro-analytique à la démographie scolaire. Elle est applicable successivement aux différents conseils scolaires qui desservent la population d'un territoire donné : conseil public, conseil séparé et éventuellement conseil de langue française, d'où la nécessité de distinguer entre le conseil cible, celui qui fait l'objet de l'étude, et les autres conseils sur le même territoire géographique. La méthodologie élaborée tient compte du fait qu'à part du conseil cible, d'autres conseils occupent un territoire scolaire. Cependant, elle ne permet de faire la projection des effectifs que dans le conseil cible. La méthodologie peut être appliquée de nouveau dans le cas des autres conseils.

La méthodologie, tout en étant conçue pour réaliser des projections sur un territoire scolaire restreint, ne peut ignorer pour autant les grandes études démographiques contemporaines réalisées en milieu ontarien (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1984; Atkinson et Sussman, 1986; Lawton, 1981; Watson et Quazi 1980). Habituellement ces études comme celles du ministère des Finances et Statistique Canada établissent des tendances générales qui sont souvent trop globales pour satisfaire aux exigences des responsables locaux de la planification scolaire.

Pour les fins de cette méthodologie, le territoire d'un conseil scolaire est subdivisé en zones démographiques scolaires ou simplement en zones scolaires[1]. Dans une zone démographique scolaire, on retrouve un ensemble d'élèves qui fait un cheminement commun. Une zone scolaire a une histoire démographique, elle est située sur un territoire bien circonscrit et alimente un programme ou un ensemble de programmes relevant d'un même conseil scolaire. Les élèves d'une zone sont inscrits à une école ou quelques écoles seulement.

2.1.2 Les postulats de la méthodologie

Cette méthodologie se fonde sur deux postulats complémentaires.

Du point de vue quantitatif, l'étude postule, qu'à moins d'indication contraire, l'histoire démographique d'une zone scolaire est le meilleur moyen de prédire les effectifs. Ce premier postulat de l'étude démographique permet d'analyser les taux de croissance (ou de décroissance) des populations visées, la variabilité ou les fluctuations annuelles des paramètres retenus et de déceler certaines tendances. L'étude de l'histoire démographique permet d'identifier des zones scolaires critiques, des zones où le taux de croissance fluctue d'année en année et (ou) où les paramètres démographiques ne sont pas stables. Compte tenu de la faiblesse de l'échantillon, cette approche exploitant des techniques inspirées de la statistique est susceptible de produire une marge d'erreur telle qu'il devient nécessaire de la compléter par une approche plus adaptée de type qualitatif.

Du point de vue qualitatif, on postule que les données numériques seules ne sont pas suffisantes pour se rendre compte de situations aussi complexes que l'évolution démographique au sein d'une zone scolaire où cohabitent des élèves inscrits à différents conseils scolaires et où il y a de nombreuses interactions entre les différents groupes impliqués. En effet, dans une société moderne, nombre de facteurs sont susceptibles d'expliquer des déviations dans les tendances projetées inspirées d'une approche strictement statistique. Ces facteurs peuvent être d'ordre économique, social, culturel ou pédagogique. Il y a donc lieu de compléter les analyses quantitatives par des analyses qui permettent de cerner ces facteurs et de qualifier ces premières projections. C'est ainsi que cette étude se distingue par sa méthodologie. Elle se veut plus complète et plus efficace puisqu'elle exploite à la fois une approche quantitative et une approche qualitative.

À cette fin les chercheurs ont élaboré une méthodologie en deux temps : un premier d'analyse; puis un deuxième de synthèse. Celle-ci est décrite dans les pages suivantes.

---

[1] Dans ce travail, les expressions «zone», «zone scolaire» et «zone démographique scolaire» sont employées comme synonymes.

2.1.3 Les étapes de l'étude démographique d'une zone démographique scolaire

2.1.3.1 L'étape d'analyse

L'analyse détaillée de chacune des zones constituant un conseil scolaire se fait en sept étapes. La figure 2.1, ci-dessous, permet de comprendre la structure logique de ce processus. Chacune des étapes de ce processus est présentée dans les paragraphes ci-dessous.

Figure 2.1

Les étapes de l'analyse d'une zone démographique scolaire

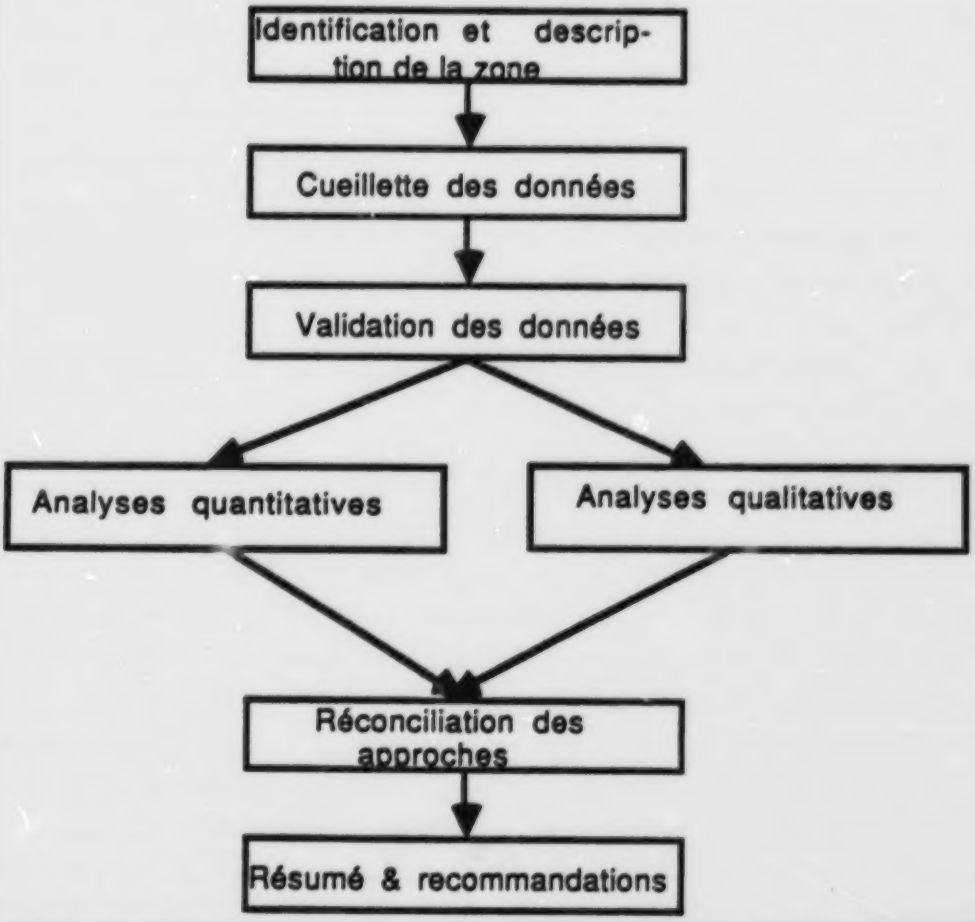

a) L'identification et la description de la zone. Les frontières, les routes, les cours d'eau, les écoles aussi bien du système cible que de ceux qui lui sont concurrentiels (publics ou séparés) les églises et toute autre caractéristique géographique importante doivent être identifiés. La description de la zone doit aussi tenir compte de l'économie : agriculture, services, industries, etc.

Sur presque tout le territoire ontarien, les différents conseils scolaires desservent soit des élèves inscrits au secteur catholique, soit des élèves inscrits au secteur public; souvent les zones scolaires de deux conseils scolaires qui occupent un même territoire ne concordent pas. Voilà pourquoi la zone devient l'unité d'analyse démographique à l'intérieur de chaque conseil et en conséquence les données pour un conseil ne sont pas transférables sur un même territoire géographique. C'est au niveau de la zone que les données seront validées, que les premières projections seront faites et que les tendances seront décelées. C'est habituellement au niveau de la zone que se manifestent les préoccupations des administrateurs scolaires.

b) La cueillette des données. Les effectifs scolaires constituent un sous-ensemble de la population d'une zone en démographie scolaire; il importe donc de bien analyser les caractéristiques démographiques de l'ensemble de la population afin de bien comprendre l'évolution des effectifs. Où habitent les gens? Quel est leur revenu? Quel est leur niveau de scolarisation? Quelle langue parlent-ils? Quelle est leur allégeance religieuse? Ce sont les caractéristiques démographiques importantes d'une zone. Puisque d'une part, le système scolaire de l'Ontario doit tenir compte des aspirations religieuses et linguistiques de la population et d'autre part, puisque les caractéristiques socio-économiques des parents semblent avoir une incidence sur les aspirations scolaires et professionnelles des élèves, il importe de bien connaître la population qui parraine les écoles d'une zone.

En conséquence, cette cueillette de données démographiques a plusieurs volets. Un premier volet s'intéresse à l'histoire démographique générale de la zone : l'évolution de la population au cours des dernières décennies; les migrations (émigrations et immigrations) dans la zone; le statut économique et éducatif des résidents de la zone, etc. Un deuxième volet suit l'évolution générale de la population inscrite aux écoles de la zone : celui-ci consiste à faire la cueillette des inscriptions par palier pour une période antérieure suffisament longue pour se prêter à des analyses quantitatives, les derniers quinze ans, par exemple. Un troisième volet s'intéresse au nombre absolu ou au taux de natalité dans la zone : les naissances enregistrées dans le cas des écoles publiques, les baptêmes dans les paroisses de la zone, dans le cas des écoles catholiques. Un quatrième volet s'intéresse à la relation entre l'évolution de la population totale de la zone et les effectifs scolaires : relation population totale/effectifs scolaires, relation population catholique/effectif scolaire catholique, etc. Enfin un cinquième volet tente de déceler des anomalies dans les indicateurs démographiques recueillis: grande variabilité, qualité des données, etc. Ces anomalies feront l'objet de discussions avec les cadres scolaires lors de l'étape suivante.

c) La validation des données. La description de la zone et les données démographiques recueillies sont-elles exactes? Les analyses qui constituent les deux premières étapes de la

recherche correspondent-elles à la réalité? Pour répondre à ces questions, les données recueillies durant ces deux étapes seront soumises à la critique de personnes oeuvrant dans le milieu. Le processus de validation demande de soumettre des descriptions de zones et les tableaux de données démographiques à la critique des fonctionnaires du conseil afin de s'assurer de leur validité et de voir à ce que ces derniers transmettent leurs préoccupations aux chercheurs. Les données seront ensuite corrigées à la lumière des commentaires reçus et des difficultés démographiques pressenties par la critique des responsables de la planification. Ces personnes seront aussi invitées à formaliser leurs préoccupations par rapport à chaque zone afin de permettre l'identification, par les chercheurs, de modèles d'analyse pertinents pour faire la projection des effectifs. Inutile d'insister sur l'importance de cette phase du processus; elle permet la validation des données et la saisie de préoccupations spécifiques à chacune des zones démographiques du conseil.

d) L'analyse quantitative des données. Cette étape vise premièrement à faire l'analyse quantitative des données disponibles. Selon les besoins, différentes techniques d'analyse seront exploitées.

L'analyse de l'incidence des natalités. Dans un conseil scolaire public, les données relatives aux naissances dans la zone seront recueillies. Dans un conseil scolaire de confessionnalité catholique, les baptêmes dans les paroisses de la zone semblent un meilleur indicateur des inscriptions en maternelle et en première année. L'objectif de cette analyse est de calculer un taux d'inscription qui permet de faire des prédictions en maternelle et en première année en se fondant sur les naissances de 4, 5 ou 6 ans auparavant.

L'analyse de cohortes. Cette analyse, la plus commune et la plus simple en démographie scolaire, consiste à projeter les effectifs en se fondant sur le taux de rétention des élèves d'une année scolaire à l'autre. L'analyse de cohorte donne beaucoup de flexibilité au chercheur dans la sélection du taux de rétention le plus approprié à une situation donnée (moyenne générale, moyenne des 4, 3 ou 2 dernières années, même taux jugé le plus probable) et elle permet facilement de pallier des écarts dans les paramètres d'intérêt.

L'analyse de régression multiple. L'analyse statistique de régression permet de suivre l'évolution de cohortes d'élèves à l'aide de modèles mathématiques de type linéaire, curvilinéaire croissant ou décroissant. Il y a ainsi moyen d'identifier la courbe qui correspond le mieux à une situation donnée.

L'analyse de la relation entre la population totale et celle d'âge scolaire. Les rapports population totale/population scolaire, population catholique/élèves catholiques, population de langue française/élèves de langue française seront successivement calculés afin de mieux comprendre et de vérifier la constance de l'évolution des effectifs.

L'analyse de codes postaux. Dans les zones scolaires urbaines l'analyse des codes postaux permettra de préciser la provenance des élèves qui fréquentent les différentes écoles.

Toutes ces techniques peuvent être qualifiées de méthodes longitudinales. Dans le cas de l'analyse de codes postaux, peu de conseils disposent de suffisament de données pour permettre des analyses de type longitudinal. Ce genre d'étude exige que le chercheur prenne connaissance de données d'un nombre d'années antérieures. C'est à partir de telles données qu'il est possible d'établir des tendances et de faire des projections. La validité des modèles mathématiques est donc en partie fonction de la qualité des données disponibles dans les conseils scolaires et dans les municipalités ambiantes.

Il convient de souligner d'une part que les projections statistiques sont souvent longues et fastidieuses et d'autre part qu'elles prévoient habituellement une marge d'erreur.

Compte tenu de la longueur et du nombre de projections réalisées dans chaque zone scolaire, celles-ci ne sont pas présentées en détail à l'intérieur d'un rapport d'étude conçu pour servir d'appui à la planification scolaire. Seules les hypothèses les plus probables sont retenues.

Les démographes présentent habituellement leur résultats en indiquant une hypothèse probable, une hypothèse optimiste et une hypothèse pessimiste. Il y a habituellement un écart d'environ 5 pour cent par année prévu à titre d'erreur. Sur une période de temps relativement courte l'écart entre les hypothèses optimiste et pessimiste devient important comme en témoigne la figure 2.2.

Fig. 2.2

Scénario type de projections démographiques

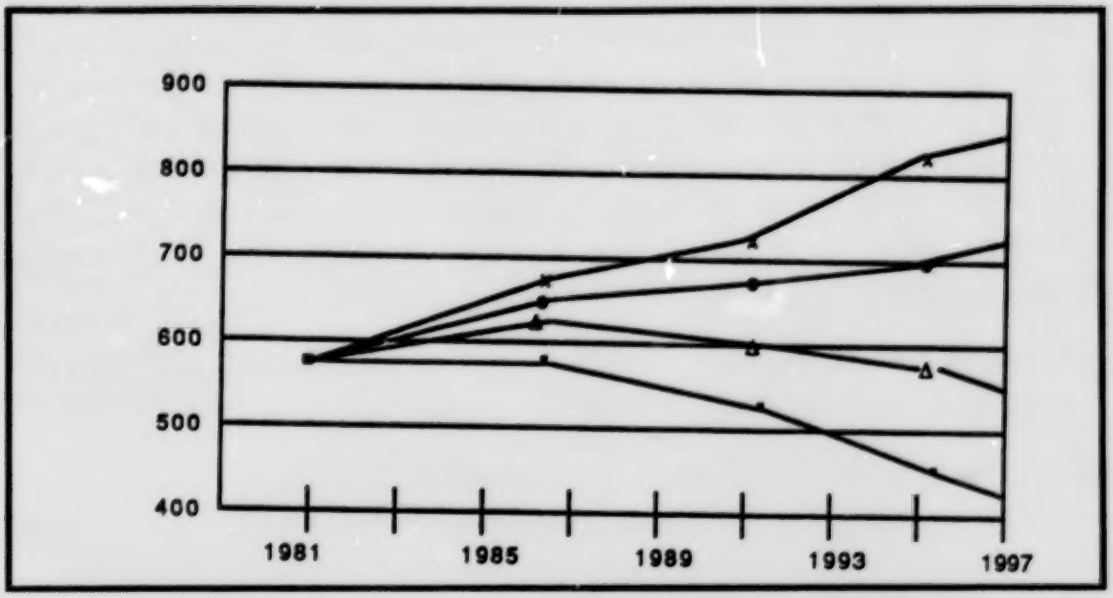

Légende: X = Croissance extraordinaire

O = Croissance de prospérité

Δ = Meilleure estimation

• = Décroissance

Sans prétendre avoir une vision plus précise de l'avenir ou des habiletés plus grandes au point de vue de la projection qu'en ont les statisticiens-démographes, nous retiendrons seulement, parmi les nombreuses hypothèses d'évolution démographique obtenues à la suite des analyses précédentes, celles que nous jugeons les plus probables.

En somme, cette quatrième étape permettra de produire les premières projections des effectifs pour chacune des zones d'un conseil scolaire. Compte tenu de la longueur de certaines analyses mathématiques, elles ne seront pas toutes incorporées au rapport de recherche soumis au conseil, car ce rapport doit être simple; son premier objectif est l'action. Cependant les analyses plus complètes seront remises en entier en quelques exemplaires aux commanditaires du projet à titre de document complémentaire.

e) L'analyse qualitative des données. La méthodologie qualitative est conçue afin d'atteindre deux objectifs. Le premier est de découvrir les facteurs qui peuvent fausser les projections purement quantitatives. Ces facteurs sont normalement d'ordre politique ou économique et peuvent comprendre, par exemple, des plans de développement municipal, l'ouverture ou la fermeture d'usines, la construction de routes, ou des changements au niveau de la politique scolaire. En somme, il s'agit de facteurs qui peuvent influencer le déplacement de

la population, l'accès des familles aux services (y compris les services scolaires) ou les types de services offerts. Ces trois catégories sont pertinentes à la projection d'inscriptions scolaires dans des programmes spécifiques, puisque des changements autrement imprévisibles au niveau des conditions de base de la vie dans une localité auront un impact sur la démographie scolaire dont seule l'histoire des inscriptions et de la localité ne pourront pas nécessairement tenir compte. À un niveau, par exemple, si la population d'une localité dépend d'un employeur qui ferme son entreprise, ceci peut entraîner une perte d'effectifs au niveau de l'école; ou bien, si l'on construit des maisons dans un quartier où sont offerts des services uniquement en français, ceci risque d'entraîner un déplacement de la population francophone d'une région, d'une localité ou d'un quartier à un autre. C'est-à-dire qu'il peut y avoir un impact direct au niveau du déplacement de la population et donc sur les inscriptions scolaires. À un autre niveau, par exemple, si l'on construit des routes dans une région, ceci peut avoir un impact sur le choix d'écoles d'un groupe de parents puisqu'une école devient maintenant accessible. C'est-à-dire qu'il peut y avoir un impact sur les inscriptions scolaires, sans qu'il y ait un impact sur le lieu de résidence de la population.

Le deuxième objectif est de découvrir les facteurs qui peuvent nuancer les projections démographiques. Par ceci nous voulons dire que l'analyse qualitative peut expliquer certaines régularités au niveau des inscriptions ou au moins peut signaler certaines corrélations qui serviront de base à des hypothèses explicatives. Ainsi, l'analyse qualitative peut révéler une corrélation entre certaines caractéristiques socio-démographiques de la clientèle scolaire et le type de programme ou d'école dans lequel les enfants sont inscrits. Par exemple, il est possible que dans une certaine localité les familles linguistiquement mixtes (francophone / non francophone) choisissent d'inscrire leurs enfants dans des programmes d'immersion, tandis que dans une autre ces enfants se trouvent dans des écoles de langue française. Ayant découvert ce fait, il est possible de formuler des hypothèses pour expliquer ce phénomène; il s'agit peut-être de la disponibilité de programmes dans différentes localités ou bien de différents réseaux sociaux et de différentes aspirations sociales du même type de famille dans différentes localités. L'explication trouvée peut aider un conseil scolaire à raffiner sa politique vis-à-vis de la mise sur pied de programmes, du transport, etc.

Finalement, il est possible d'envisager une corrélation entre les types de programmes ou d'écoles, les caractéristiques socio-démographiques de la clientèle et les raisons offertes par celle-ci pour expliquer son choix de programme. Là encore, l'on peut mieux comprendre les besoins de la clientèle, et les facteurs qui motivent certaines tendances démographiques (et (ou) qui risquent de motiver des changements démographiques).

Les deux domaines de l'analyse qualitative permettent de situer l'analyse quantitative dans son contexte économique, politique et social, et donc d'évaluer sa signification. Dans les parties suivantes, nous détaillerons la méthodologie que nous avons adopté pour atteindre les deux objectifs de l'analyse qualitative, ainsi que les plans de travail possibles pour coordonner l'analyse quantitative et l'analyse qualitative.

L'analyse qualitative comprend donc deux niveaux ou domaines. Le premier domaine touche aux facteurs économiques et politiques qui peuvent avoir un impact direct sur les déplacements de population et (ou) sur l'accès d'une population à des services (et qui, à son tour, peut influencer indirectement les déplacements d'une population ou bien qui peut simplement influencer ses choix par rapport aux inscriptions scolaires). Le deuxième domaine comprend les caractéristiques socio-démographiques de la clientèle scolaire; la corrélation entre ces caractéristiques et les inscriptions dans différents programmes permet l'élaboration d'hypothèses explicatives des tendances démographiques. Finalement, il est possible de puiser davantage dans ce domaine, en analysant directement les raisons offertes par les parents pour expliquer leur choix d'école ou de programme.

Facteurs économiques et sociaux.

Dans cette section, nous présentons la méthodologie choisie et suggérée qui nous a permis d'effectuer notre analyse qualitative des facteurs économiques et sociaux. L'étude qualitative des agents et des intervenants principaux en planification économique et sociale est une des composantes qui permettent l'élaboration d'une méthodologie globale, méthodologie susceptible d'aider les conseils scolaires ontariens à compléter des projections démographiques et des enquêtes explicatives parallèles pouvant mener à une planification scolaire plus juste.

Dans l'enquête que nous avons réalisée cette partie de l'étude qualitative, tout comme la composante démographique et la deuxième partie de l'étude qualitative, porte sur l'ensemble de la région étudiée et non seulement le secteur urbain important de Cornwall, bien que ce dernier soit le foyer principal de l'activité économique et sociale de la région. Etant donné la situation particulière, déjà décrite, de cette région, deux facteurs ont de prime abord guidé notre démarche. Comme avec d'autres études qualitatives de ce genre, nous voulions premièrement recueillir des données, des impressions et des opinions des principaux agents et intervenants dans le domaine de la planification économique et sociale. Deuxièmement, étant donné que le bilinguisme établi de cette région a déjà été identifié et souligné comme un facteur important et déterminant pour la population desservie, nous avons voulu interroger ces mêmes personnes clés à ce sujet. Il est important d'établir au début d'une telle enquête qualitative certains objectifs spécifiques qui pourront servir de guide à la cueillette et

à l'analyse des données recueillies. Ces dernières seront présentées plus loin dans ce texte et formeront les deux volets de cette étape de l'enquête qualitative.

Afin de recueillir les données et les informations voulues, il est possible de choisir soit une méthode où l'on utilise un questionnaire envoyé à un grand nombre de personnes soit la méthode de l'entrevue structurée où il est possible de rencontrer un nombre restreint de candidats. Etant donné le genre de questions que nous devions poser et les contraintes de cette étude, nous avons choisi la méthode des entrevues structurées.

Le questionnaire présenté en annexe a servi de guide lors des entrevues avec les intervenants, les agents et quelques-uns des principaux employeurs de la région étudiée. L'interviewer peut choisir parmi les questions présentées afin de recueillir les données pertinentes que la personne interviewée peut partager. Ces entrevues sont structurées du fait qu'elles partagent les mêmes questions de base. L'interviewer doit tenir compte, lors de la cueillette des données qualitatives, de l'expertise et des responsabilités de la personne rencontrée.

Le questionnaire en annexe comprend quatre sections. Cinq questions sont premièrement suggérées afin d'identifier l'entreprise ou le service choisi. Il est nécessaire d'avoir, en premier lieu, une bonne compréhension des buts et objectifs de la clientèle, du type d'entreprise ou de service auquel on a affaire. Le but visé lors de ce genre de cueillette de données est d'avoir une idée globale du service ou de l'entreprise et non d'obtenir des détails d'ordre technique qui seraient nécessaires à une cueillette de données de type quantitatif. Les deuxième et troisième volets de ce questionnaire portent sur la situation financière et les ressources humaines de l'entreprise du service étudié. Au niveau des ressources humaines, quand c'est possible, il est intéressant de tenter d'établir des liens entre le domaine scolaire et les besoins des employeurs, c'est-à-dire voir si la formation scolaire des jeunes diplômés, soit au niveau secondaire, collégial ou universitaire, satisfait aux exigences des différents employeurs. La dernière série de questions porte sur les projections et les objectifs à long terme des entreprises ou des services choisis. Il est possible à ce niveau que les entreprises ou les services aient établi une planification à long terme très précise. Mais, si tel n'est pas le cas, on doit tenter d'esquisser, à partir des réponses à certaines de ces questions, certains objectifs à long terme qui pourraient influencer les inscriptions scolaires dans un secteur d'une région ou être un facteur déterminant au niveau de l'embauche subséquente de jeunes diplômés.

<u>La clientèle scolaire.</u>

Tel qu'indiqué ci-haut, l'analyse de la clientèle scolaire peut porter sur deux catégories de données : les caractéristiques socio-démographiques susceptibles d'influencer les inscriptions scolaires et les raisons offertes par les familles pour expliquer leur choix de program-

me et (ou) d'école. Il y a deux façons de recueillir ces données : le questionnaire écrit et l'entrevue structurée (à composante semi-structurée).

Chaque méthode a ses avantages et ses désavantages. Il est possible d'inclure plus de familles par le biais d'un questionnaire écrit; par contre, le taux de retour peut être faible surtout chez certains sous-groupes. Par exemple, les analphabètes ou n'importe qui qui puisse être le moindrement intimidé par ce genre d'instrument ne répondront pas. Les familles monoparentales, ou dont les deux parents travaillent trouveront difficilement le temps de répondre aux questionnaires. De plus, même lorsqu'un questionnaire a été validé, il est parfois difficile de comprendre certaines réponses, ou de savoir si ces problèmes d'interprétation doivent être attribués à un manque de clarté au niveau des questions, à des facteurs imprévus qui influencent la signification des questions ou à autre chose. Les entrevues demandent beaucoup de travail de la part des chercheurs et donc limitent le nombre de personnes qu'il est possible d'inclure. Par contre, elles peuvent faciliter le contrôle de la représentativité de l'échantillon, et permettent aussi aux chercheurs de mieux comprendre les réponses offertes. Dans les deux cas, il faut tenir compte que les questionnaires aussi bien que les entrevues ne sont pas dépourvus de signification sociale, signification qui peut varier d'un sous-groupe à un autre et qui influencera les données obtenues. À notre avis, il est essentiel de valider les instruments auprès des différents sous-groupes intéressés.

Il est possible de combiner les deux méthodes. Les questionnaires peuvent s'avérer très efficaces pour la cueillette de données telles les histoires migratoires des familles ou l'histoire de la scolarisation des enfants, c'est-à-dire des données factuelles qui ne demandent pas beaucoup d'explication. Les entrevues, par contre, permettent de mieux saisir les données plus complexes, telles les schémas de choix linguistiques ou les motivations expliquant le choix d'école.

Deux aspects de cette méthodologie supposent une prise de décision préalable : premièrement, le choix de facteurs ou de variables socio-démographiques jugés pertinents; et deuxièmement, l'échantillonnage.

Les facteurs socio-démographiques pertinents varieront selon les caractéristiques et les objectifs du conseil scolaire. Cependant, le conseil scolaire cible examiné dans cette étude représente un ensemble intéressant de facteurs qui risquent d'être pertinents (quoique éventuellement à différents degrés) dans d'autres conseils scolaires ontariens. Nous proposons donc ces facteurs à titre d'exemple.

Nous avons joint en annexe le texte (en anglais et en français) du questionnaire que nous avons employé au cours de l'étude pilote. Nous ne nous attarderons pas ici sur les détails de ce questionnaire; nous examinerons plutôt les catégories de facteurs que nous y avons in-

clus. Il s'agit de : l'immigration, les langues apprises, comprises et employées, la scolarisation, la profession et les raisons motivant le choix de programme. Ces facteurs nous ont permis de nous adresser surtout aux rapports entre la clientèle de différents secteurs d'un même conseil scolaire; afin de nous adresser également aux rapports entre les deux conseils scolaires desservant ce territoire, il aurait fallu clarifier nos questions sur la religion spécifiquement en incluant une question sur les conversions.

Nous avons choisi ces facteurs pour les raisons suivantes : l'immigration demeure importante tout simplement afin de saisir l'impact des déplacements de la population sur les inscriptions. En l'abordant dans un questionnaire/entrevue, on peut nuancer les résultats de l'analyse quantitative. Par exemple, dans certaines régions il semble y avoir eu une immigration qui date d'après le dernier recensement et qui donc risque de ne pas apparaître dans les données quantitatives. De plus, plusieurs «nouveaux arrivés» sont en fait originaires de la région ce qui peut avoir un impact sur leurs attentes et besoins au niveau des services scolaires (ou autres).

Les langues apprises, comprises et employées sont importantes puisque dans les deux conseils scolaires de la région il existe plusieurs programmes qui se distinguent par le type d'enseignement linguistique qui y est offert. L'on peut donc supposer que les connaissances linguistiques des familles et leur emploi des langues peuvent influencer le genre de programme linguistique dans lequel les enfants sont inscrits.

Nous avons aussi supposé que la scolarisation des parents et des enfants peut avoir un effet sur le choix de programme, que ce soit un impact direct ou indirect, positif ou négatif (par exemple, un parent peut choisir d'envoyer son enfant dans un programme d'immersion parce qu'il a été déçu des programmes de français qui lui avaient été offerts dans sa jeunesse; ou bien, un parent peut choisir d'envoyer son enfant dans une école catholique parce qu'il a fréquenté lui-même ce genre d'école). La profession peut avoir un impact sur les aspirations socio-économiques qu'ont les parents pour les enfants et peuvent ainsi influencer le choix d'école.

Finalement, nous avons posé des questions directes sur les raisons qui ont motivé le choix de programme ou d'école. On a pu ainsi faire le lien avec les choix antérieurs, ainsi qu'avec d'autres aspects de l'expérience des familles. Entre autres, ce genre de question permet aux parents de soulever des facteurs auxquels l'entrevue n'aurait peut-être pas touché.

Trois scénarios. Il est possible d'agencer l'enquête qualitative avec l'enquête quantitative de trois façons différentes.

Scénario 1: l'enquête qualitative et l'enquête quantitative se déroulent en même temps, et portent sur l'ensemble du territoire et de la population.

Scénario 2: l'enquête qualitative et l'enquête quantitative se déroulent en même temps, mais l'enquête qualitative portent sur un échantillon limité de la population.

Scénario 3: l'on mène d'abord l'enquête quantitative, et l'on se base sur les résultats de cette analyse pour choisir l'echantillon de régions dans lesquelles l'enquête qualitative se déroulera.

Chaque scénario répond a des besoins spécifiques et comporte ses propres critères d'échantillonnage. Le premier scénario permet une vue d'ensemble sur le territoire et sur la population et permet des comparaisons par la suite entre les analyses qualitatives et quantitatives dans chacune des zones. Il donne donc les résultats les plus détaillés et approfondis. Cependant, il faut prévoir des choix au niveau de l'échantillonnage pour ce qui est de l'enquête qualitative, surtout pour ce qui est de l'enquête auprès de la clientèle scolaire. Cependant du nombre de familles touchées et des ressources dont le conseil scolaire dispose, il est possible de recenser la population totale en envoyant une version raccourcie du questionnaire à tous les parents et tuteurs et en utilisant les méthodes connues pour augmenter le taux de retour (inclusion d'enveloppes de retour pré-timbrées, appels téléphoniques, envoi de rappels, etc.). Sinon, le conseil doit choisir sur quelle base choisir un échantillon de familles : au hasard ou de façon représentative. Là encore, il faut décider quels sont les critères de représentativité et ceci correspondra aux besoins du conseil : s'agit-il de miser davantage sur les caractéristiques linguistiques? Socio-économiques? Religieuses? Et ainsi de suite. Finalement, si l'on décide d'échantillonner sur une base représentative, il faut disposer des renseignements sur les familles qui correspondent aux critères de sélection.

Même si un questionnaire est envoyé à toutes les familles, il est souhaitable d'inclure un sous-échantillon de familles à des fins d'entrevues pendant lesquelles il est possible d'aborder les questions auxquelles il est parfois difficile de répondre par questionnaire (voir ci-haut). Encore une fois, les critères de sélection de l'échantillon doivent correspondre aux objectifs du conseil scolaire.

Le deuxième scénario est efficace lorsqu'on possède déjà suffisamment de renseignements sur la population pour pouvoir procéder immédiatement à un échantillonnage représentatif de familles et (ou) de régions ou bien lorsque les ressources disponibles indiquent la possibilité de réaliser des entrevues auprès d'un échantillon aléatoire mais valable sur le plan statistique (c'est-à-dire, suffisamment grand). Il est également possible d'aborder l'en-

quête qualitative comme projet pilote, pour dénicher certains faits ou tendances que l'on peut examiner davantage par la suite (c'est l'approche que nous avons adoptée dans cette étude de cas).

Le troisième scénario est surtout valable lorsqu'on veut se servir de l'analyse qualitative de prime abord pour vérifier ou nuancer les résultats de l'analyse quantitative. Ce serait donc dans les zones particulièrement intéressantes là où les résultats quantitatifs ne sont pas très clairs, que l'on choisirait d'approfondir l'enquête en se servant de méthodes qualitatives. L'on se fie aux méthodes quantitatives pour ce qui est des autres zones.

Les trois scénarios correspondent donc aux possibilités dont un conseil scolaire peut vouloir se prévaloir selon les besoins, selon les caractéristiques du conseil et de sa clientèle, selon les ressources disponibles et selon les renseignements que le conseil risque déjà de posséder. Les questionnaires qui se trouvent en annexe peuvent donc être modifiés selon les besoins et selon le scénario choisi.

L'analyse des données.

Les deux typesd'enquête qualitative fournissent des données qui se prêtent plutôt à une analyse de contenu et d'autres qui se prêtent aussi à une analyse quantitative. Les réponses au questionnaire «socio-économique» doivent être analysées de manière thématique. Ceci est vrai également pour les réponses au questionnaire à la clientèle scolaire qui traitent des motivations qui sous-tendent les inscriptions. Par contre, les autres catégories de réponse à ce questionnaire (immigration, connaissances et emplois des langues, scolarisation) peuvent être codées et analysées de façon quantitative.

Les différents types de données permettent des comparaisons à plusieurs niveaux et à différents degrés de complexité : à l'intérieur d'un groupe d'écoles ou de régions, entre types de programmes ou d'écoles, entre les données portant sur la situation socio-économique, celles portant sur la clientèle scolaire et celles provenant de l'enquête quantitative, et ainsi de suite.

f) La réconciliation des approches. Les analyses qualitatives ont pour objet de compléter et (ou) de permettre de faire les choix qui s'imposent parmi les projections statistiques faites antérieurement. Il est donc logique de prévoir une étape de réconciliation des données obtenues par le biais de ces deux méthodes d'analyse selon le scénario choisi. Il importe donc de comparer les notes et les résultats obtenus et de faire les choix les plus judicieux possibles eu égard aux effectifs à venir. Cette étape devrait permettre de formuler un ou plusieurs choix d'hypothèse d' évolution des effectifs scolaires pour chacune des zones d'un conseil.

Elle devrait également permettre l'élaboration d'hypothèses visant l'explication des tendances démographiques observées.

2.1.3.2 La synthèse

Tout conseil scolaire est aussi intéressé à l'évolution globale de ses effectifs : évolution par programme offert, par secteur, par région géographique, par groupe linguistique, etc. Il importe donc, à la suite de l'analyse détaillée de chaque zone scolaire, de regrouper les résultats afin de permettre une planification au niveau des regroupements d'intérêt. Voilà pourquoi cette phase de l'étude prend une grande importance.

2.2 Le conseil et le contexte de l'étude

2.2.1 Le conseil étudié

La méthodologie sera appliquée à la projection des effectifs scolaires du Conseil des écoles séparées de Stormont, Dundas et Glengarry. Ce conseil est particulièrement propice à l'expérimentation de la méthodologie compte tenu de sa configuration sociale, linguistique et pédagogique. Situé à l'extrémité est de l'Ontario, le conseil contient une forte proportion d'élèves de langue française, des zones rurales et urbaines, quatre programmes d'étude différents au sein du conseil séparé. De plus, il y a certains transferts entre les secteurs séparé et public, quoique ce phénomène n'ait pas fait l'objet d'étude dans le cadre de ce projet.

La population des comtés de Stormont, Dundas et Glengarry est de l'ordre de 100 000 personnes, dont 46 000 demeurent dans la ville de Cornwall. Le nombre de catholiques est de 59 220 soit environ 59 pour cent. Du point de vue linguistique, les francophones représentent environ 26 pour cent de la population. L'est du territoire a une majorité de langue française alors que l'ouest est presque exclusivement de langue anglaise. La ville de Cornwall compte 34 pour cent de francophones.

Le conseil des écoles séparées offre différents programmes pour répondre aux besoins de cette population. Aux élèves de langue anglaise il offre deux programmes de niveau élémentaire (maternelle à la huitième année) le programme de base et le programme d'immersion 50/50 où les élèves suivent environ 50 pour cent de leur cours en français. Il y a un minimum de transferts entre ces deux programmes. Du côté français, on offre le programme régulier suggéré par le ministère de l'Éducation de l'Ontario et un programme régulier-adapté aux élèves qui parlent peu ou pas français en dehors de l'école. Le programme régulier-adapté débute en maternelle et se termine en troisième année. À ce moment les élèves passent au programme régulier.

Le conseil présente donc toute la diversité sociale, géographique, historique et pédagogique à la mise à l'épreuve de la méthodologie.

Dans tous les programmes de niveau élémentaire offerts par le Conseil, la séquence des études est la suivante : «maternelle», 4 ans; «jardin», 5 ans; «première année», 6 ans; etc. Cependant, puisqu'en Ontario la fréquentation scolaire n'est pas obligatoire avant l'âge de six ans, un nombre de familles n'inscrivent pas leurs enfants en maternelle. À cause de ce phénomène, les inscriptions à ce niveau sont sujettes à des fluctuations annuelles. Compte tenu de cette plus grande variabilité, la majorité des projections d'inscriptions sont faites à partir du niveau jardin.

2.2.2 La provenance des données

Les données nécessaires à cette étude proviennent de deux sources : dans le cas des analyses quantitatives, toutes les données étaient disponibles dans les archives du conseil scolaire et des paroisses catholiques du territoire. On disposait de données relatives aux inscriptions par école, par programme et par palier scolaire depuis 1969 et d'un fichier informatisé des adresses des élèves depuis deux ans. Dans le cas des enquêtes de type qualitatif, des entrevues furent réalisées auprès de personnes clés dans le domaine de la planification et des services et auprès d'un échantillon de parents dont les enfants sont inscrits aux écoles séparées et publiques de la région (voir le chapitre 3 pour une discussion plus détaillée des échantillons).

2.3 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons esquissé les grandes lignes des méthodes quantitatives et qualitatives dont il est possible de se servir à des fins de description et de projection socio-démographique de la population d'un conseil scolaire. Nos indices doivent servir d'exemple plutôt que de recette, puisque chaque conseil scolaire a ses propres caractéristiques et ses propres besoins.

Dans le chapitre qui suit, nous fournissons, encore à titre d'exemple, les résultats de l'enquête que nous avons menée comme étude de cas dans les comtés de Stormont, Dundas et Glengarry. Nous présenterons le territoire zone par zone, en fournissant d'abord les résultats quantitatifs et, là où nous les possédons, les résultats qualitatifs. Ensuite, nous aborderons séparément une analyse des résultats des deux volets de l'enquête qualitative, afin de dresser le portrait des types de questions ou d'hypothèses qui peuvent ressortir de ce genre d'analyse, et qui peuvent alimenter des études subséquentes.

CHAPITRE III

L'APPLICATION DE LA MÉTHODOLOGIE

L'objectif de ce chapitre est d'illustrer la méthodologie décrite au chapitre précédent en l'appliquant à la projection des effectifs du Conseil des écoles séparées catholiques de Stormont, Dundas et Glengarry. En effet, pour en arriver à une prise de décision rationnelle à l'égard des effectifs scolaires, les planificateurs de l'éducation doivent, dans un premier temps, analyser la situation qui prévaut dans leur conseil puis, dans un deuxième temps, réaliser la synthèse de ces analyses afin d'en retirer les éléments essentiels à la décision.

Tel que mentionné précédemment, la phase d'analyse démographique a deux volets : l'un consiste à subdiviser le territoire du conseil en zones scolaires et l'autre, à recueillir les données et à faire les projections et les analyses qualitatives complémentaires qui s'imposent pour chacune de ces zones. Le processus de prise de décision exige cependant de dépasser cette première étape de l'analyse et d'identifier les données significatives à un contexte donné et sur lesquelles il importe d'agir.

Pour chaque zone nous présenterons d'abord les résultats de l'analyse quantitative. Pour des raisons économiques nous n'avons pas pu réaliser une enquête qualitative dans chacune des zones. L'enquête socio-économique s'est déroulée seulement à Cornwall, mais nous y avons inclus des agences dont le mandat s'étend à l'ensemble de la région. Pour ce qui est des entrevues auprès des familles, nous avons décidé de réaliser des entrevues auprès d'un échantillon aléatoire de quatre ou cinq familles dans seize écoles représentatives des régions et des programmes disponibles, aussi bien au conseil public qu'au conseil séparé (72 entrevues en tout). Notons cependant qu'il ne s'agit pas d'un échantillon d'écoles représentatif sur le plan statistique, mais plutôt une estimation basée sur des hypothèses. Notamment, nous avons choisi d'inclure suffisamment de programmes d'immersion (50/50) et de programmes réguliers adaptés pour vérifier l'hypothèse que ces deux programmes risquent d'attirer des clientèles similaires quant à la démographie, surtout du point de vue des langues apprises, comprises et employées par les parents. Nous présentons au tableau 3.1 les types d'écoles représentés dans l'échantillon.

Le chapitre est donc subdivisé en trois parties : la première permet d'identifier des zones scolaires; la deuxième est consacrée à la cueillette et à l'analyse des données pour chacune des zones (la description quantitative suivie, là où nous possédons des données, par une synthèse des résultats de l'analyse qualitative) et la troisième sert de synthèse à ces différentes analyses.

3.1 La définition des zones scolaires

Lors de la définition d'une zone scolaire, les planificateurs doivent tenir compte de sa géographie particulière : les agglomérations de population, le site des écoles, les distances à

parcourir, la population desservie, sa composition ethnique, religieuse et socio-économique. Ils doivent aussi tenir compte des programmes d'étude offerts par le conseil scolaire.

Étant donné ces considérations, le territoire du Conseil des écoles séparées de Stormont, Dundas et Glengarry fut subdivisé en dix-neuf zones démographiques scolaires : six zones rurales de langue anglaise, huit zones rurales de langue française, trois zones urbaines de

Tableau 3.1

Écoles retenues pour fins d'entrevues selon les programmes offerts, le type, le palier et le milieu

Type, palier, milieu/ Programme	base	Immersion 50/50	Régulier	Régulier-adapté
Conseil : séparé École : élémentaire Milieu: urbain	2	2	1	
Conseil : public École : élémentaire Milieu : urbain		1		
Conseil : séparé École : élémentaire Milieu : rural	2	2	2	1
Conseil : public École : élémentaire Milieu : rural		1		
Conseil : public École : secondaire Milieu : urbain		1	1	
Conseil : public École : secondaire Milieu : rural	1			

langue anglaise et deux zones urbaines de langue française. Celles-ci sont décrites au tableau 3.2 et aux figures 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5. Le tableau 3.2 dresse la liste des zones, des écoles et des programmes offerts alors que les cartes qui suivent permettent de voir comment ces zones sont réparties sur le territoire. La figure 3.1 indique les zones rurales de langue anglaise qui offrent soit le programme de base, soit le programme d'immersion 50/50; la figure 3.2, les zones rurales de langue française où l'on offre le programme régulier, et la figure 3.3, les zones où l'on offre le programme régulier-adapté. Enfin les figures 3.4 et 3.5 décrivent respectivement les zones de langue anglaise et française à l'intérieur de la ville de Cornwall.

Figure 3.1
Les zones démographiques de langue anglaise, secteur rural

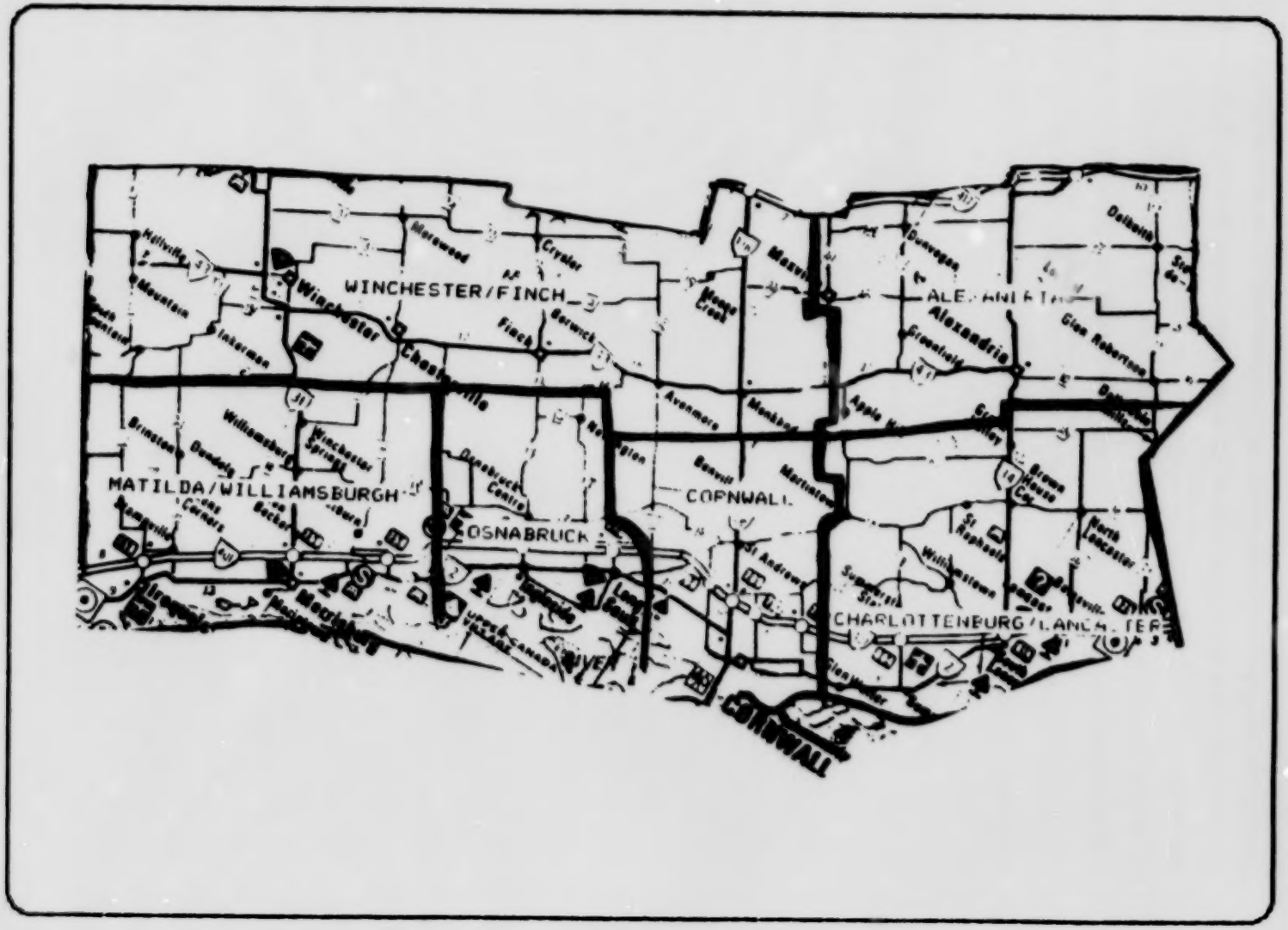

Figure 3.2
Les zones démographiques de langue française, secteur rural, programme régulier

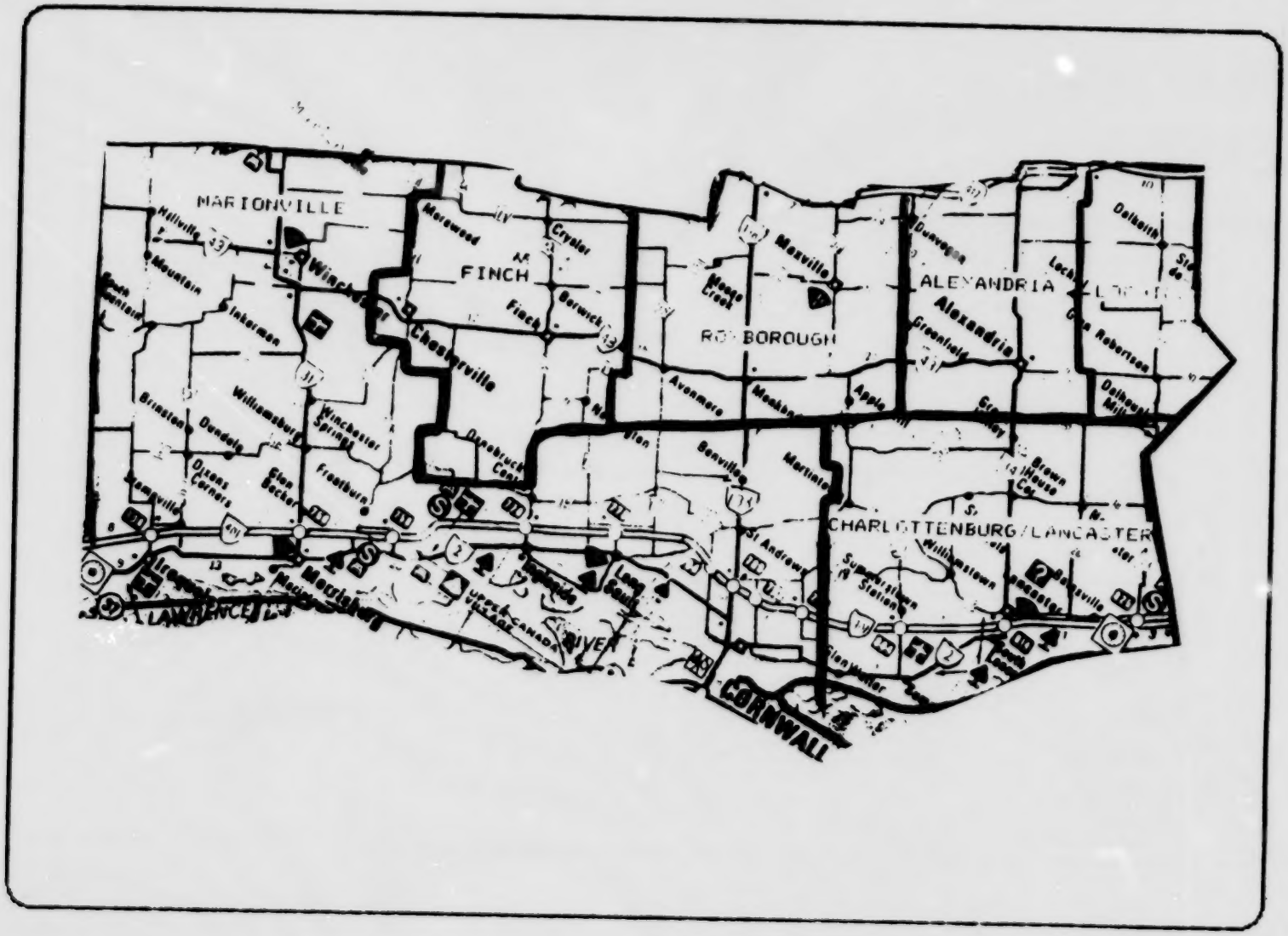

Figure 3.3
Les zones démographiques de langue française, secteur rural, programme régulier-adapté

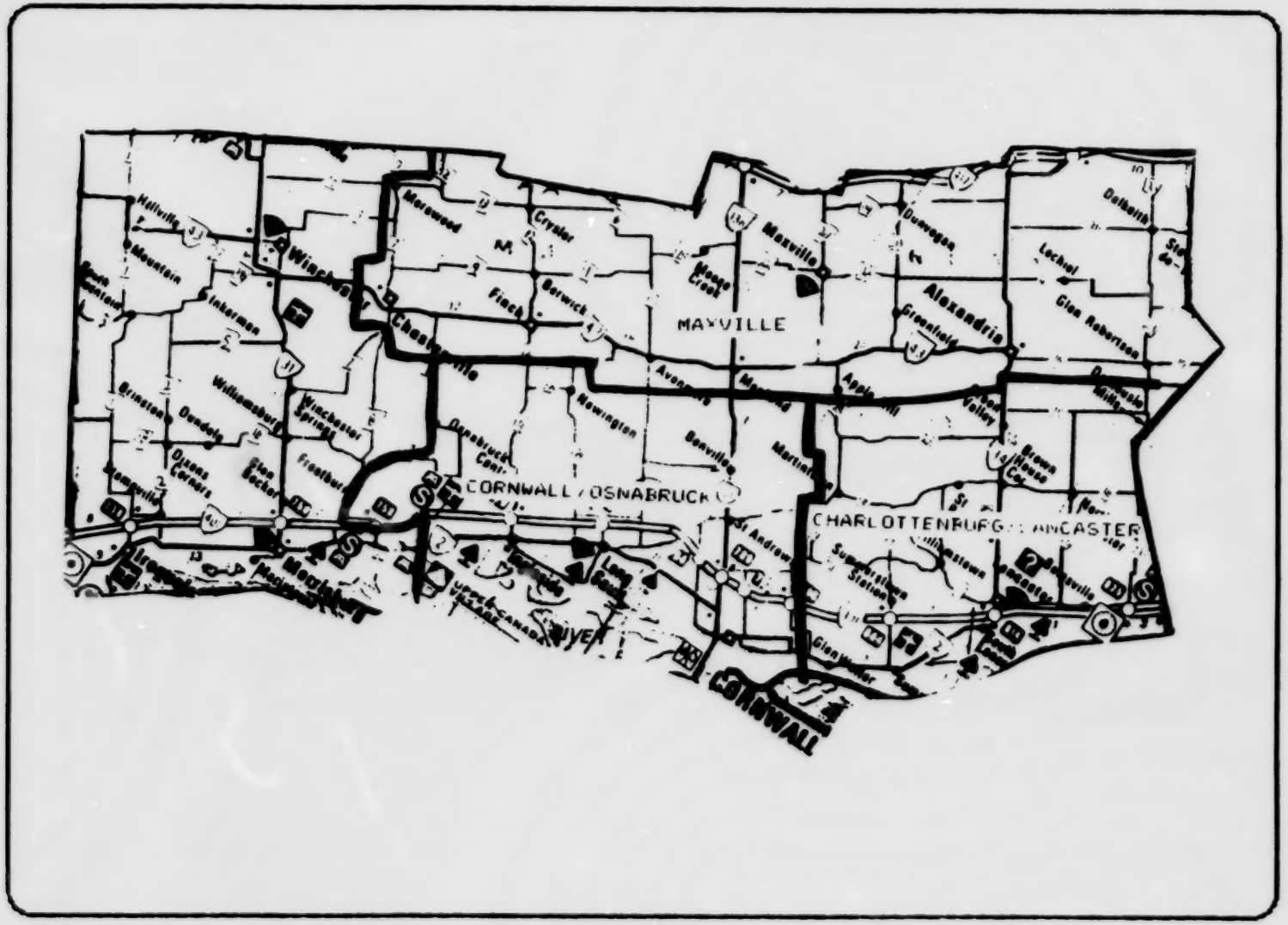

Figure 3.4
Les zones démographiques de langue anglaise, secteur urbain

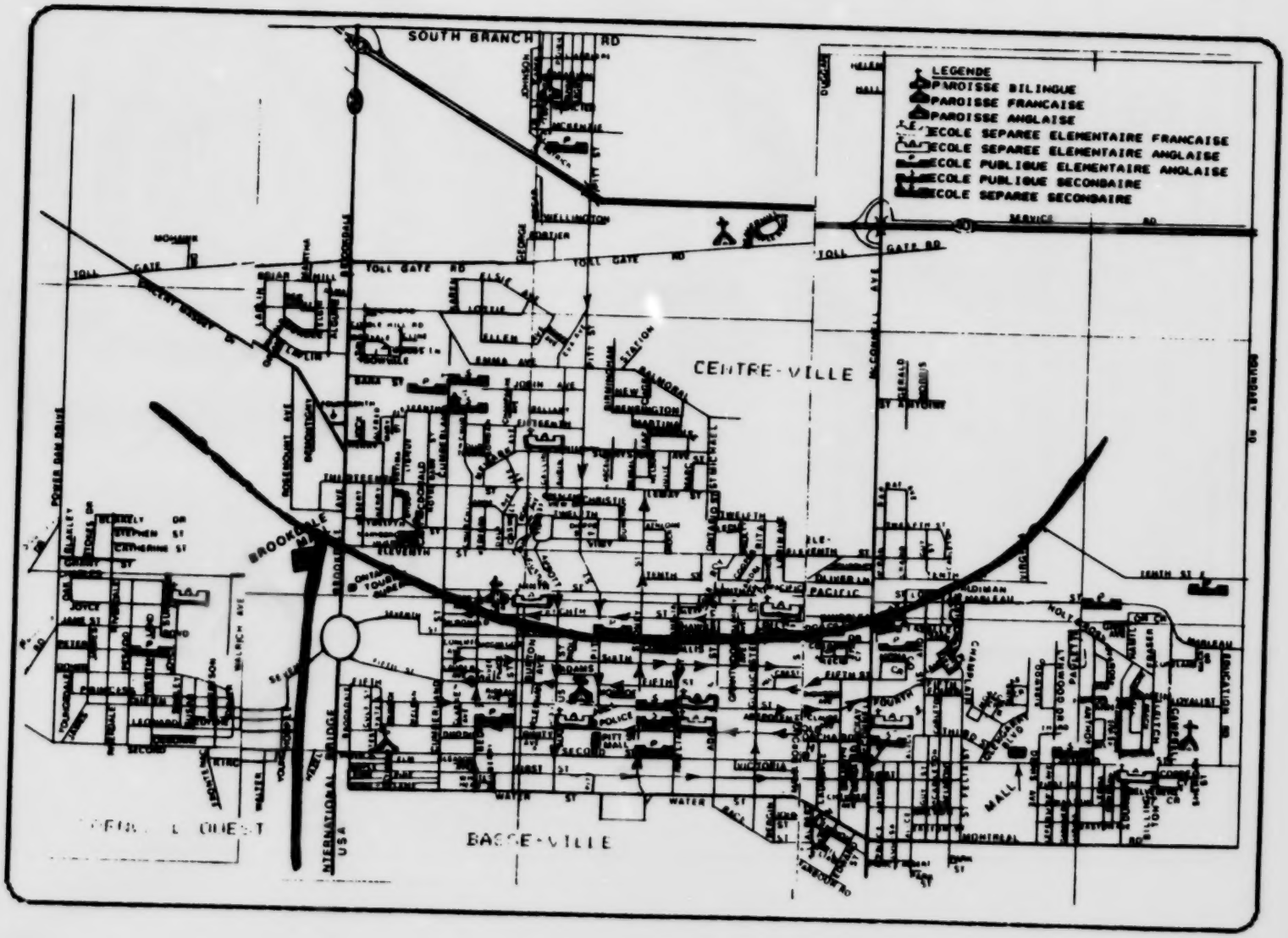

Figure 3.5
Les zones démographiques de langue française, secteur urbain

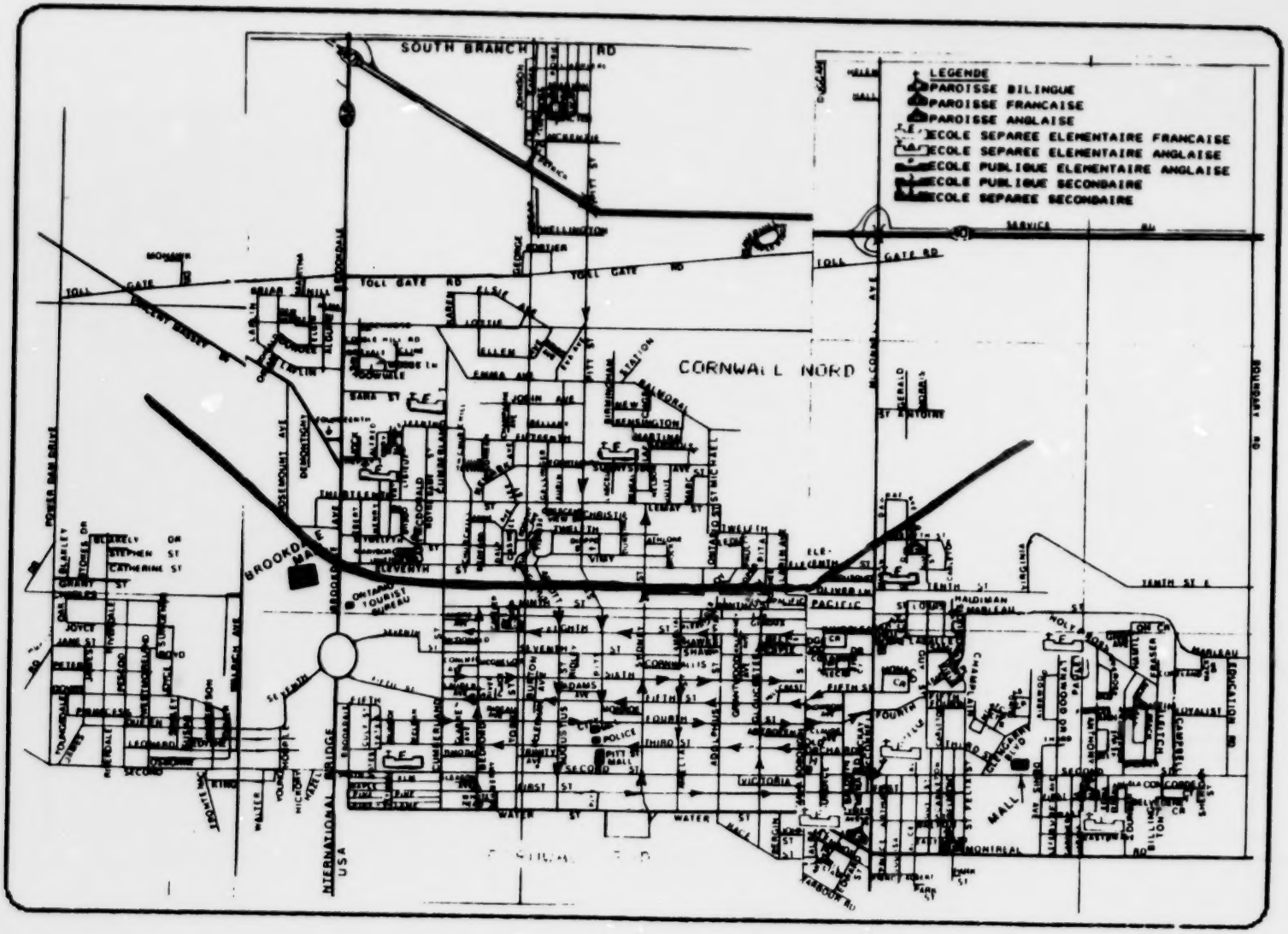

Tableau 3.2

Les zones scolaires du Conseil des écoles séparées catholiques de Stormont, Dundas et Glengarry

Zone	École(s)	Programme(s)
Les zones rurales de langue anglaise		
1- Winchester/Finch	St. Mary's, Chesterville	de base (m-5)
	St. Bernard's, Finch	de base (6-8)
2- Alexandria	The Alexander	de base (m-8)
	St. Joseph's	Immersion (m-8)
3- Matilda/ Williamsburgh	St. Mary's, Morrisburg	de base (m-4)
	St. Cecilia's, Iroquois	de base (5-8)
4- Osnabruck	Our Lady of G.C., Ingleside	Immersion (m-3)
	St. George's, Long Sault	Immersion (4-6)
		de base (7-8)
5- Canton de Cornwall	St. Andrew's, St. Andrew 's W.	de base (m-8)
6- Charlottenburgh/ Lancaster	Iona Academy. St. Raphael	Immersion (m-8)
Les zones rurales de langue française		
7- Finch	N.-D. du St-Rosaire, Crysler	Régulier (m-8)
8- Alexandria	Perpétuel-Secours,	Régulier (m-3)
	Elda-Rouleau	Régulier (4-8)
9- Maxville	St-Bernard, Maxville	Régulier-adapté (m-8)
10-Lochiel	Laurier-Carrière	Régulier (m-8)
11-Cornwall/ Osnabruck	Ste-Lucie	Régulier-adapté (m-6)
12-Roxborough	La Source, Moose Creek	Régulier-adapté (m-8)
13-Marionville	Ste-Thérèse-d'Avila	Régulier (m-8)
14-Charlottenburgh/ Lancaster	Ste-Thérèse, N.Lancaster	Régulier (m-8)
	Ste-Marie, Green Valley	Régulier (m-8)
	St-Joseph, Lancaster	Régulier-adapté (m-8)
	Précieux Sang, Glen Walter	Régulier-adapté (m-8)
Les zones urbaines de langue anglaise		
15- Ouest	St. Anne's	de base (m-6)
16- Centre-ville	Sacred Heart	de base (6-8)
	St. John Bosco	Immersion (2-6)
	St. Paul's	Immersion (m-1)
17- Basse-ville	St. Columban's East	de base (m-6)
	St. Peter's	de base (m-6)
	St. Columban's West	Immersion(m-6)
	Immaculate Conception	Immersion (m-6)
	Bishop MacDonnell	Immersion & de base (7-8)

Tableau 3.2 (suite)
Les zones scolaires du Conseil des écoles séparées catholiques
de Stormont, Dundas et Glengarry

Les zones urbaines de langue française		
18- Cornwall-sud	Ste-Croix	Rég. et rég.-adap. (m-8)
	St-Martyrs-Canadiens	Régulier-adapté (m-8)
	St-Joseph	Régulier-adapté (m-8)
	Nativité	Régulier-adapté (m-8)
	St-François-de-Sales	Régulier-adapté (m-8)
	Marie-Tanguay	Régulier (m-8)
	Jean XXIII	Régulier (m-8)
19- Cornwall-nord	Ste-Thérèse	Rég. et rég.-adap. (m-5)
	St-Gabriel	Rég. et rég.-adap. (m-6)
	Notre-Dame	Régulier (6-8)

3.2 L'analyse démographique des zones scolaires

Les objectifs de la prochaine section sont de présenter une description sommaire de chacune des dix-neuf zones démographiques scolaires du Conseil des écoles séparées catholiques de Stormont, Dundas et Glengarry suivant l'ordre présenté au tableau 3.1, de réaliser les analyses quantitatives et qualitatives décrites au chapitre précédent et enfin d'en arriver à choisir les projections les plus plausibles des effectifs pour les sept années à venir (1987-1988 à 1993-1994). Tel que mentionné au chapitre précédent, certaines analyses mathématiques sont très longues; en conséquence seuls quelques exemples en sont présentés à titre de document complémentaire à la recherche.

Pour chacune des dix-neuf zones démographiques scolaires, la description du territoire, les données démographiques, les données d'entrevues et les projections les plus probables des effectifs scolaires sont indiquées. Signalons que les données des entrevues ne seront pas présentées de façon exhaustive : nous nous attarderons seulement sur les données relatives aux langues, à l'immigration et aux choix d'école. Les données portant sur la scolarisation seront présentées sous forme de synthèse à la fin du chapitre, puisque nous n'avons pas pu déceler de liens directs entre ces données et les inscriptions scolaires. Signalons que nous ne préciserons pas le taux de mariages mixtes entre catholiques et non catholiques; nous n'en avons pas relevé beaucoup, et dans presque tous les cas le parent d'origine non catholique est devenu catholique. Dans certains cas isolés, un parent d'origine catholique était non pratiquant. Nous ne discuterons pas non plus des données portant sur la profession, puisque la qualité de ces données n'étaient pas suffisamment bonne pour permettre une analyse utile (données manquantes; peu explicites; etc.).

3.2.1 La zone de Winchester/Finch

3.2.1.1 Description de la zone

Cette zone démographique scolaire contient les cantons et les villages suivants : canton de Mountain, canton de Winchester, canton de Finch, canton de Roxborough ainsi que les villages de Winchester, Chesterville et Finch.

Dans cette zone il y a deux écoles catholiques de langue anglaise : St. Mary's de Chesterville et St. Bernard's de Finch. Les deux écoles offrent le programme de base. Tous les élèves font le même cheminement : de la maternelle (4 ans) à la cinquième année à l'école St. Mary's et de la sixième à la huitième année à l'école St. Bernard's. Au total, les deux écoles regroupent 274 élèves en 1986. Il y a deux paroisses catholiques de langue anglaise sur ce territoire, leur nom correspond à celui des écoles soit St. Mary's de Chesterville et St. Bernard's de Finch. Il y a aussi deux paroisses catholiques bilingues : Notre-Dame-du-St-Rosaire de Crysler et Notre-Dame-des-Anges de Moose Creek. Dans chacune de ces paroisses, il y a une école élémentaire catholique de langue française.

Sur ce même territoire, il y a dix écoles élémentaires publiques de langue anglaise : Roxmore Public, Inkerman, Nation View, Maple Ridge, Chesterville, Morewood, Winchester, Finch, Berwick et Elma. Ces écoles comptaient 1 830 élèves en 1986. Il y a aussi deux écoles secondaires publiques soit l'école secondaire de North Dundas et l'école secondaire Tagwi; ces écoles desservaient respectivement 827 et 526 élèves en 1986.

La carte présentée à la figure 3.6 décrit le territoire. On y a indiqué l'emplacement des routes, des principaux villages, des écoles séparées, publiques, élémentaires et secondaires.

3.2.1.2 Données démographiques

L'étude des recensements de 1966, 1971, 1976, 1981 et 1986 révèle un faible taux de croissance de la population de la zone et l'étude des registres paroissiaux révèle une faible diminution du taux de natalité au cours des dernières années. D'année en année, les proportions francophones/anglophones, catholiques/non catholiques et le taux de migration semblent constants. À la suite d'une consultation auprès des autorités scolaires, il semble que cette zone démographique ne pose aucune difficulté du point de vue de la planification au sein du Conseil des écoles séparés catholiques de Stormont, Dundas et Glengarry. Depuis 1969, sauf pour une année, les inscriptions dans les écoles St. Mary's et St. Bernard's n'ont présenté que très peu de variabilité. En se fondant sur la relation historique entre les inscriptions en maternelle et les baptêmes cinq ans auparavant, il se peut qu'au cours des prochaines années les inscriptions au cycle primaire soient d'une trentaine d'élèves par

classe dans cette zone. Rien ne permet cependant de croire à une augmentation suffisamment importante pour justifier l'ouverture de nouvelles classes dans la zone.

3.2.1.3 Projections

Une simple projection de l'évolution historique des cohortes d'élèves semble produire la meilleure estimation des effectifs pour les années à venir dans cette zone. Le tableau 3.3 donne les chiffres les plus probables. Comme on a dit ailleurs, les différents modèles mathématiques exploités pour en arriver à cette conclusion sont indiqués au document complémentaire à la recherche.

Figure 3.6

Zone démographique de Winchester/Finch

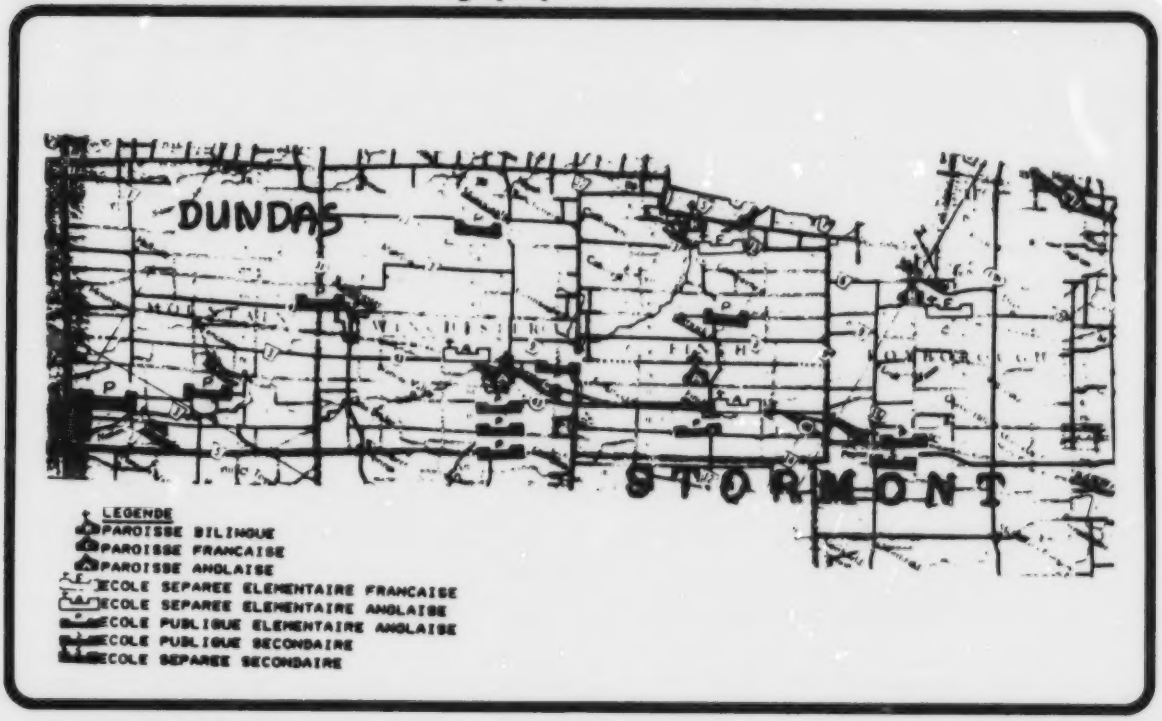

Nous avons réalisé des entrevues dans une des écoles séparées ayant le programme de base de cette zone (afin d'assurer l'anonymat nous n'identifierons aucune école ayant participé à l'enquête qualitative). Les parents interviewés avaient tous l'anglais comme langue première, sauf un parent d'origine russe, et employaient presqu'exclusivement l'anglais au foyer ou ailleurs, sauf une famille qui pratique le français au foyer. Deux familles étaient originaires de la région, tandis que les autres venaient pour la plupart d'autres provinces voire de l'extérieur du pays. Les dates d'arrivée dans la région étaient : 1973, 1982 et 1986; il est donc possible qu'une immigration récente ait un impact sur les projections. La plupart des parents avaient choisi l'école à cause de la religion, mais auraient également préféré un programme d'immersion.

Tableau 3.3
Inscription probable : zone démographique scolaire de Winchester/Finch
Programme de base

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
M	29	27	28	36	38	32	32
1	33	30	28	29	37	39	33
2	29	33	30	28	29	37	40
3	37	29	33	30	28	29	38
4	31	39	30	35	31	39	30
5	22	31	39	30	35	31	29
6	27	22	31	38	30	34	31
7	27	24	9	27	34	27	30
8	19	26	23	19	29	33	26
m-8	254	261	261	272	288	297	289
m-5	181	189	188	188	198	197	202
6-8	73	72	73	84	90	94	87

3.2.2 La zone d'Alexandria

3.2.2.1 Description de la zone

La zone démographique d'Alexandria contient les cantons et les villages suivants : les cantons de Kenyon et Lochiel et les villages d'Alexandria et de Maxville.

Dans cette zone démographique il y a deux écoles élémentaires catholiques de langue anglaise : l'école The Alexander qui offre le programme de base et l'école St. Joseph's qui offre le programme d'immersion 50/50.

Du point de vue religieux, la population catholique est regroupée en sept paroisses : une paroisse de langue anglaise, St. Finnan's d'Alexandria qui sert aussi de cathédrale pour le diocèse catholique d'Alexandria-Cornwall, une paroisse française, Sacré-Coeur d'Alexandria et cinq paroisses bilingues.

et Elda-Rouleau d'Alexandria. Dans Alexandria il y a aussi une école secondaire publique. Cette dernière est divisée en deux sections pour desservir la population de langue française et anglaise. Compte tenu de la plus faible proportion d'élèves catholiques de langue anglaise dans cette région du comté, ces derniers doivent souvent voyager plus loin pour se rendre à l'école.

La carte présentée en figure 3.7 décrit les principales caractéristiques de cette zone démographique.

3.2.2.2 Données démographiques

Depuis 1966 la population de cette zone démographique a augmenté légèrement alors que le taux de natalité semble s'être maintenu. Le tout permet de prévoir une légère augmentation des effectifs des deux écoles élémentaires catholiques de langue anglaise au cours des années à venir.

Il est beaucoup plus difficile de partager cette augmentation entre les programmes de base et d'immersion 50/50. Ce dernier programme est très récent, l'affectation de l'école St. Joseph's au programme d'immersion datant de 1985. Ce dernier programme pourrait aussi attirer des élèves qui se seraient inscrits antérieurement au programme régulier-adapté offert par la section de langue française du conseil. Compte tenu d'une réaffectation récente des effectifs et des édifices, il devient difficile de prédire avec précision le partage des élèves entre ces programmes dans une zone scolaire aussi diversifiée.

Figure 3.7

Zone démographique scolaire d'Alexandria

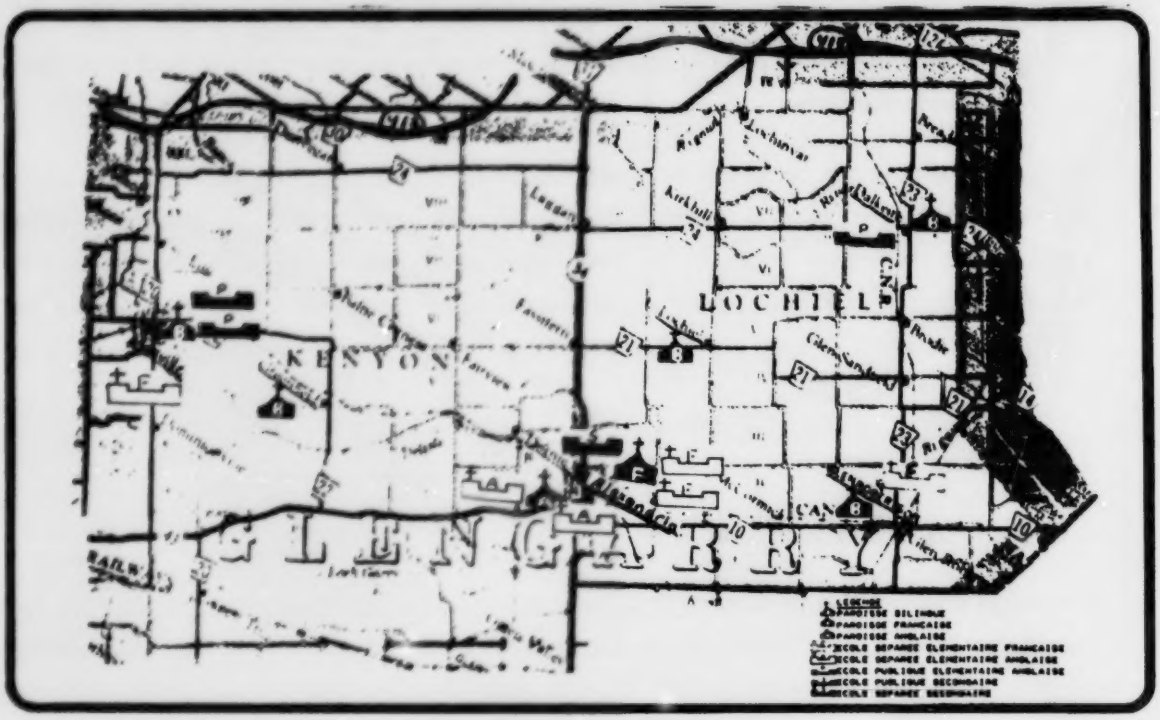

3.2.2.3 Projections

Globalement, pour les programmes de base et d'immersion 50/50 la projection de l'évolution historique de cohortes d'élèves semble être le meilleur moyen de prédire les effectifs de la zone d'Alexandria. Le tableau 34 représente la projection la plus plausible des effectifs scolaires catholiques de langue anglaise au programme de base pour cette zone scolaire.

Tableau 3.4

Inscription probable : zone démographique scolaire d'Alexandria
Programme de base

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	20	20	20	19	16	19	19
1	7	20	20	20	19	16	19
2	12	7	19	19	19	18	15
3	14	14	8	22	22	22	21
4	16	14	14	8	22	22	22
5	20	19	16	16	9	26	26
6	22	20	18	16	16	9	25
7	32	23	21	19	16	7	9
8	24	32	23	21	19	17	17
j-8	167	169	159	160	158	166	173
j-3	53	61	67	80	76	75	74
4-6	58	53	48	40	47	57	73
7-8	56	55	44	40	35	34	26

Dans le cas du programme d'immersion offert à l'école St. Joseph's, nous ne disposons pas de données historiques suffisantes pour prédire les inscriptions et les transferts en provenance d'Iona Academy. Nous ne pouvons que postuler un léger taux de croissance pour les prochaines années comme dans la majorité des nouveaux programmes qui sont implantés par des conseils scolaires.

Nous avons réalisé des entrevues dans une des écoles publiques ayant le programme d'immersion dans cette région. Il s'agissait de deux familles anglophones, une famille d'origine allemande et une famille francophone. Tous employaient presque toujours l'anglais sauf la famille allemande. Un seul parent est originaire de la région; les autres sont arrivés en 1975, 1981 et 1983. Ils ont choisi l'école à cause de la proximité, du programme ou bien parce qu'ils n'avaient pas le choix.

3.2.3 La zone Matilda/Williamsburgh

3.2.3.1 Description de la zone

Cette zone démographique contient les cantons de Matilda et de Williamsburgh ainsi que les villages d'Iroquois et de Morrisburg. Les deux écoles élémentaires catholiques offrent le programme de base. Tous les élèves font le même cheminement de la maternelle (4 ans) à la quatrième année, ils s'inscrivent à l'école St. Mary's de Morrisburg, puis de la cinquième à la huitième année, à l'école St. Cecilia's d'Iroquois.

Dans cette zone démographique, il y a deux églises catholiques. Celles-ci portent le même nom que les écoles soit St. Cecilia d'Iroquois et St. Mary de Morrisburg. Il y a aussi quatre écoles élémentaires publiques sur ce territoire soit les écoles de Dixon's Corners, d'Iroquois, de Morrisburg et de Riverside Heights. Il y a une école secondaire de langue anglaise : l'école secondaire régionale Seaway d'Iroquois. Il est déja arrivé que quelques élèves de langue française dans cette zone aient insisté pour s'inscrire à l'école de Marionville.

La carte présentée à la figure 3.8 permet de visualiser cette zone démographique.

3.2.3.2 Données démographiques

Cette zone scolaire peut être décrite en disant que les paramètres démographiques de la population n'ont subi que de très légères fluctuations au cours des vingt dernières années. Les migrations sont minimes, les proportions catholiques/publiques, anglophones/francophones sont constantes et le taux de natalité dans les deux paroisses catholiques est presque constant. De plus, cette zone ne semble pas poser de problèmes de planification scolaire.

Figure 3.8

Zone démographique scolaire de Matilda/Williamsburgh

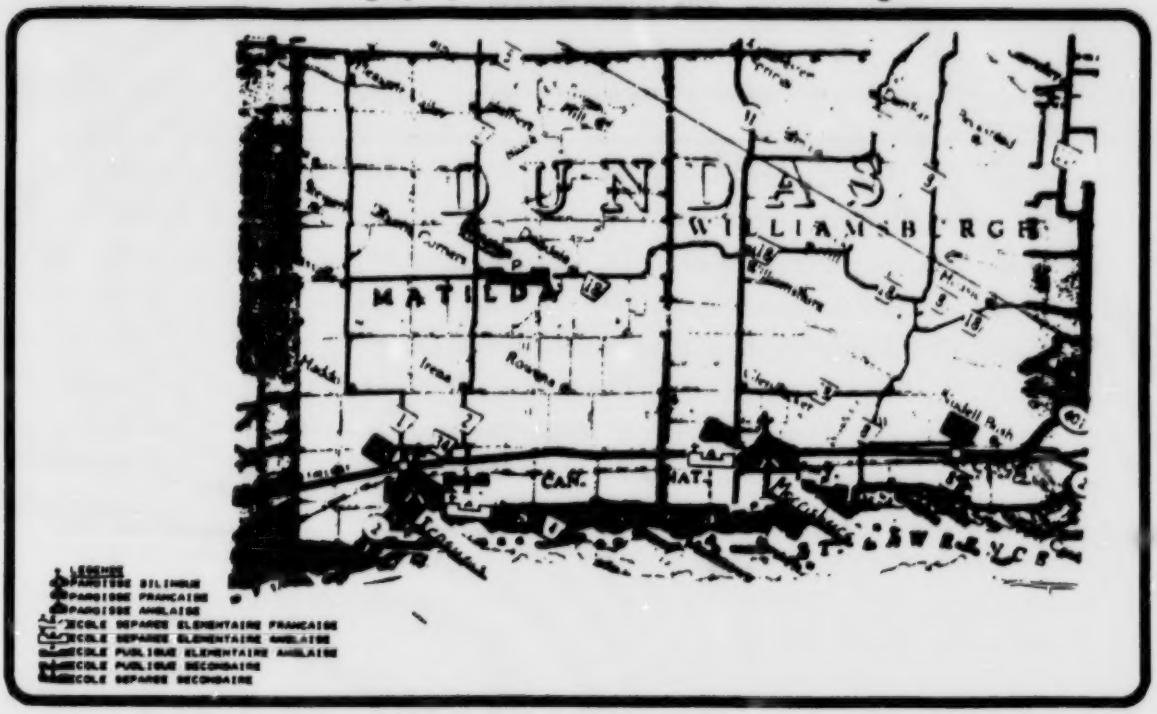

3.2.3.3 Projections

Tout comme dans les situations précédentes, la projection du taux historique de rétention des différentes cohortes d'élèves semble le meilleur moyen de prédire les inscriptions dans cette zone démographique. Le tableau 3.5 présente les projections les plus plausibles pour la zone Matilda/Williamsburgh.

Tableau 3.5

Inscription probable zone démographique scolaire Matilda/Williamsburgh
Programme de base

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	22	23	14	17	23	20	20
1	10	22	23	14	17	23	20
2	15	10	21	22	14	17	22
3	17	15	10	22	22	14	17
4	18	16	14	9	20	21	13
5	23	17	15	13	9	19	20
6	15	23	16	15	13	8	18
7	23	14	22	15	14	12	8
8	16	23	14	22	15	14	2
J-8	159	163	149	149	147	148	50
J-5	82	86	82	84	96	95	92
6-8	77	77	67	65	51	53	58

Nous avons réalisé des entrevues auprès de familles dont les enfants étaient inscrits dans une école élémentaire séparée ayant le programme de base. La majorité des familles étaient d'origine anglophone; il y avait une famille de langues mixtes (un parent francophone et un parent anglophone). Les parents n'étaient pas originaires de la localité, mais plutôt de la région générale (par exemple, de Cornwall) ou bien d'autres régions de la province. Les dates d'arrivée sont : 1964, 1977, 1984 et 1986. Ils employaient tous seulement l'anglais et avaient choisi l'école à cause de la proximité et de la religion. Le parent francophone aurait cependant préféré un programme plus français.

Nous avons également réalisé des entrevues chez des parents dont les enfants étaient inscrits dans une école secondaire publique (programme de base). Il s'agissait de trois familles anglophones, originaires de la région, d'Ottawa ou du Nouveau-Brunswick (dates d'arrivée : 1972, 1979, 1981) et d'une famille italophone/francophone, originaire de l'Italie et du Québec, arrivée en 1977. Dans toutes les familles, la langue employée le plus souvent est l'anglais. Elles ont choisi l'école à cause de la proximité ou bien puisque c'était la seule disponible.

3.2.4 La zone scolaire d'Osnabruck

3.2.4.1 Description de la zone

Tout comme dans la zone scolaire précédente, l'école Our Lady of Good Counsel d'Ingleside offre le programme d'immersion 50/50; l'école St. George's de Long Sault offre le programme d'immersion jusqu'à la sixième année puis le programme de base jusqu'en huitième. Les deux écoles constituent une seule entité scolaire. Bien qu'au cours des années le palier de transition (l'année où les élèves passent d'une école à l'autre) ait changé, les élèves commencent tous à l'école Our Lady of Good Counsel et finissent en huitième année à l'école St. George's. Ces deux écoles desservent la population catholique du canton d'Osnabruck, du village de Long-Sault et quelques familles catholiques de l'ouest du canton de Cornwall. Sur ce territoire, la population catholique est regroupée en une seule paroisse, Our Lady of Grace d'Ingleside. Du point de vue scolaire, les élèves de langue française vont à l'école Ste-Lucie dans le canton de Cornwall; il y a trois écoles élémentaires publiques : Newington Public, Rothwell-Osnabruck et Long Sault. Il y a aussi, à Long Sault, une école secondaire publique : l'école secondaire Rothwell-Osnabruck.

La carte présentée à la figure 3.9 permet de situer les principales institutions de cette zone démographique scolaire.

Figure 3.9

Zone démographique scolaire d'Osnabruck

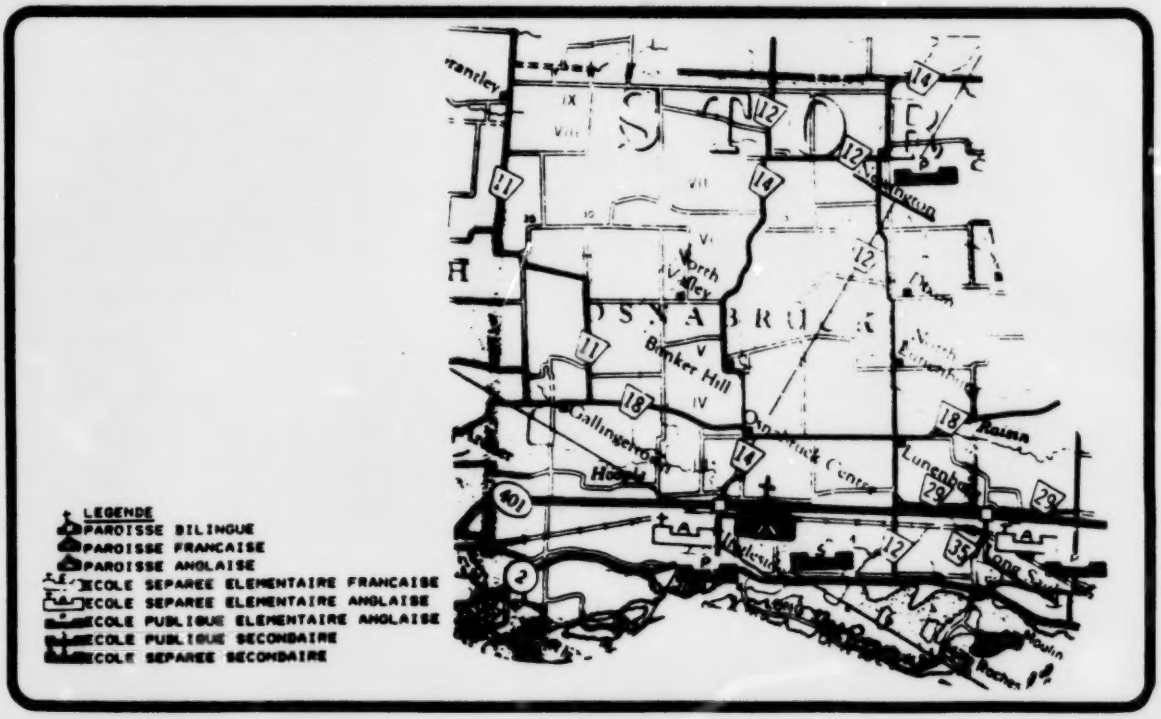

3.2.4.2 Données démographiques

Les indicateurs démographiques pour la zone d'Osnabruck ne semblent pas avoir fluctué de façon appréciable depuis 1970. Tous ces indicateurs évoluent d'une manière prévisible et constante. Les cadres scolaires ne semblent pas non plus entrevoir d'événements susceptibles d'influencer le cours des choses dans un proche avenir . Il y a, bien entendu, une cohorte plus faible au niveau de la cinquième année en 1987-88 mais tout semble indiquer qu'il s'agit d'une exception qui ne devrait pas se reproduire avant au moins cinq ans. Cependant, une telle situation peut avoir comme conséquence une augmentation indue de la variabilité des indicateurs démographiques.

3.2.4.3 Projections

Une simple projection fondée sur le taux historique d'évolution des effectifs semble le meilleur indicateur des inscriptions dans un avenir prochain. Cependant, pour réduire les variations dues à la cohorte d'élèves mentionnée ci-dessus, il fut décidé d'utiliser la moyenne des taux de rétention des trois dernières années plutôt que la moyenne historique. Une faible croissance de la population est prévue au cours des sept prochaines années dans la zone d'Osnabruck. C'est ce qu'indique le tableau 3.6 ci-dessous.

Tableau 3.6
Inscription probable zone démographique scolaire d'Osnabruck
Programmes d'immersion 50/50 et de base (7e et 8e)

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	22	17	23	22	17	20	20
1	22	21	16	22	21	16	19
2	29	28	27	21	28	27	21
3	17	30	29	28	21	29	28
4	10	12	21	20	19	15	20
5	16	11	12	21	21	20	5
6	3	16	10	11	20	20	19
7	10	3	14	9	10	19	18
8	12	10	3	14	9	10	19
j-8	141	148	155	168	166	176	179
j-5	90	96	95	93	87	92	88
6-8	51	52	60	75	79	84	91

3.2.5 Le canton de Cornwall

3.2.5.1 Description de la zone

Cette zone démographique correspond au canton de Cornwall à l'exception de la ville de Cornwall et du village de Long Sault. Dans cette zone il y a une seule école élémentaire catholique offrant le programme de base : l'école St. Andrew's. Sur ce territoire il y a aussi une école catholique élémentaire de langue française : l'école Ste-Lucie. Les élèves inscrits aux écoles publiques doivent se rendre à Cornwall. Sur ce territoire, il y a une église catholique : St. Andrew's à St. Andrew's West.

La carte de la figure 3.10 permet de visualiser cette zone démographique scolaire.

3.2.5.2 Données démographiques

Cette zone, en banlieue de la ville de Cornwall, peut être décrite comme étant en croissance modérée. D'une manière générale, la population et les naissances ont augmenté légèrement et régulièrement depuis 1970. Malgré cette légère augmentation de la population, les proportions francophones/anglophones et catholiques/non-catholiques demeurent constantes. Depuis 1970 les inscriptions nouvelles en maternelle oscillent entre 10 et 20 élèves, la médiane étant de 17.

3.2.5.3 Projections

Comme dans toutes les zones où les paramètres démographiques sont relativement stables, il semble que la projection des effectifs fondée sur le taux historique d'évolution des cohortes d'élèves des différents niveaux scolaires soit le meilleur moyen de prédire les effectifs à venir. Pour réduire la variabilité jugée un peu trop grande et pour assurer une plus grande stabilité, il fut décidé de retenir la moyenne des taux de rétention des trois dernières années de préférence à la moyenne générale. Le tableau 3.7 propose les projections qui semblent les plus appropriées pour cette zone scolaire.

Figure 3.10

Zone scolaire du canton de Cornwall

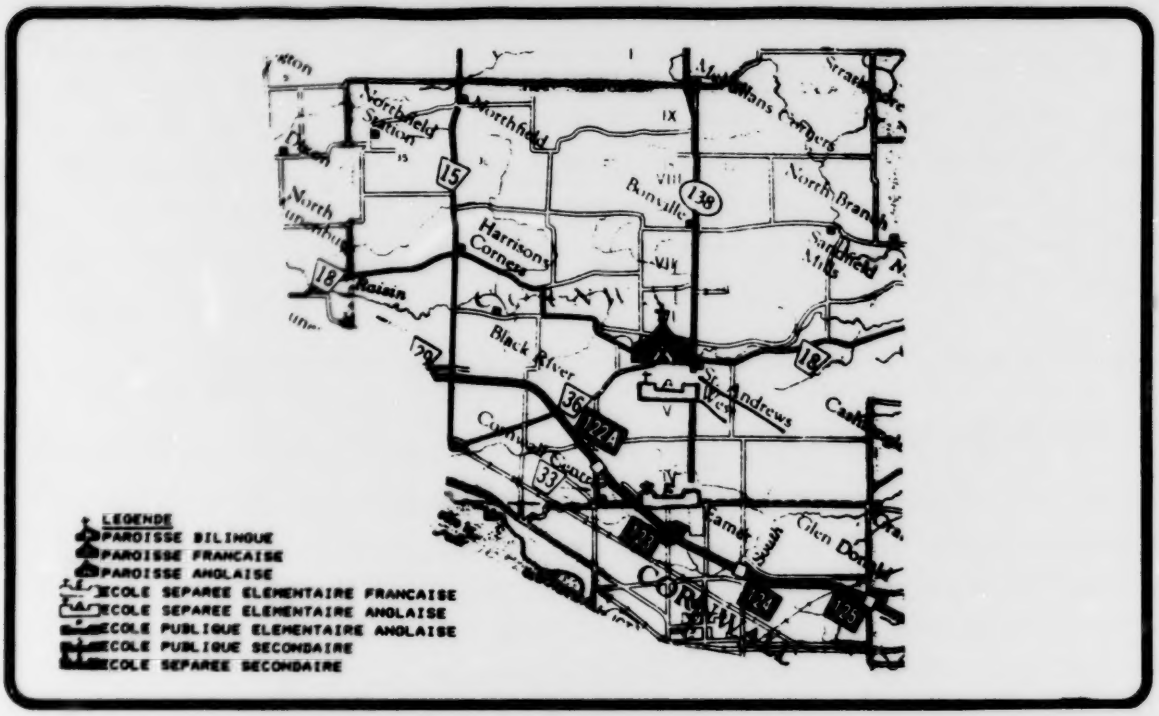

3.2.6 La zone démographique de Charlottenburgh/Lancaster

3.2.6.1 Description de la zone

Cette zone scolaire comprend les cantons de Charlottenburgh et de Lancaster du comté de Glengarry. Elle ne contient qu'une seule école élémentaire catholique de langue anglaise : l'école Iona Academy et celle-ci offre un programme d'immersion 50/50. Sur ce territoire, à la frontière du Québec, il y a quatre écoles élémentaires catholiques de langue française: St-Joseph de Lancaster et Précieux Sang de Glen Walter offrent un programme français régulier adapté; Ste-Thérèse de North Lancaster et Ste-Marie-de-l'Assomption de Green Valley offrent un programme régulier. Il y a aussi trois écoles élémentaires publiques de langue anglaise : Williamstown, Martintown et Lancaster et une école secondaire publique, l'école régionale Charlottenburgh et Lancaster de Williamstown.

Tableau 3.7

Inscription probable : zone démographique scolaire du canton de Cornwall
Programme de base

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	16	28	20	17	29	22	22
1	25	17	30	22	18	32	24
2	30	24	17	29	21	18	30
3	32	29	24	16	29	21	17
4	30	32	29	24	16	29	21
5	30	33	34	32	26	18	31
6	39	32	34	36	33	27	19
7	41	44	36	39	41	38	31
8	31	41	44	36	39	41	38
j-8	274	280	268	251	252	246	233
1-3	87	70	71	67	68	71	71
4-6	99	97	97	92	75	74	71
6-8	72	85	80	75	80	79	69

Le territoire compte deux paroisses catholiques de langue anglaise soit : St. Raphael à St. Raphael West et St. Anthony à Apple Hill; une de langue française : Ste-Marie-de-l'Assomption de Green Valley. Il y a six paroisses bilingues : St-Margaret à Glennevis, St. Mary à Williamstown, St-Laurent à Curry Hill, St. Joseph à Lancaster, St-Guillaume à Martintown et Précieux Sang à Glen Walter.

La carte présentée à la figure 3.11 permet de visualiser cette zone démographique scolaire.

Figure 3.11

Zone démographique scolaire de Charlottenburgh/ Lancaster

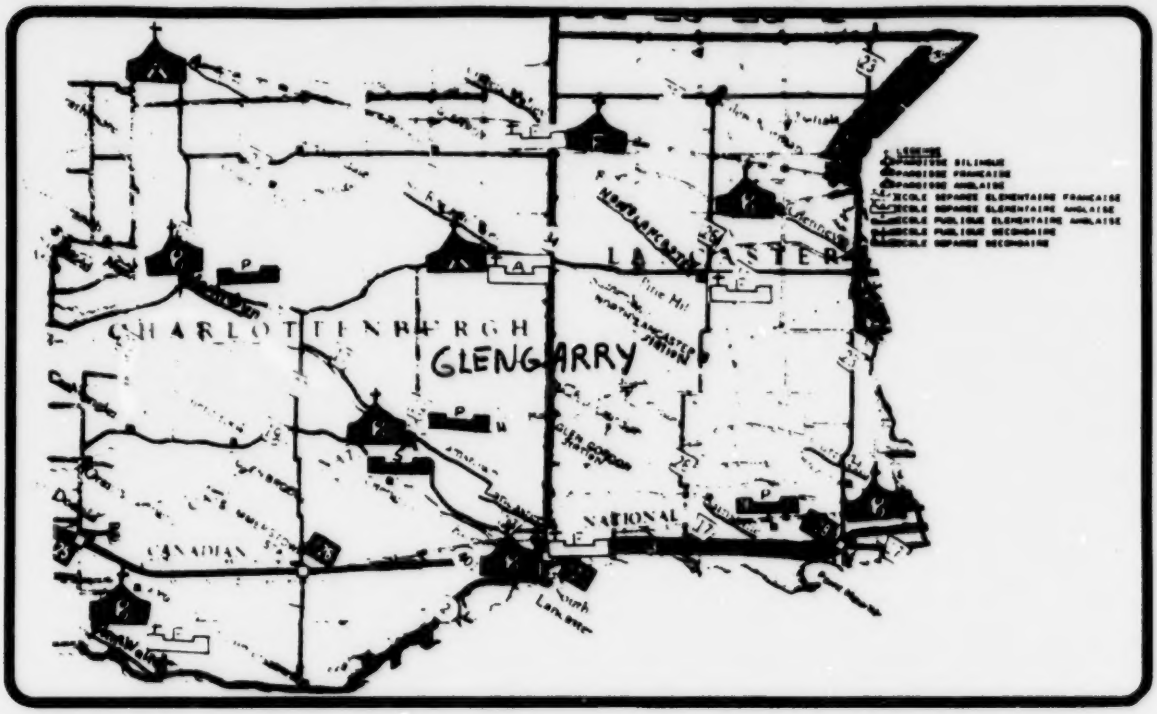

3.2.6.2 Données démographiques

Dans cette zone démographique, la majorité de la population est de langue française et, bien que les indicateurs démographiques soient stables, il est difficile de prédire quelle proportion de la population catholique s'inscrira aux programmes d'immersion 50/50, français régulier-adapté ou au programme français régulier (cependant, les données d'entrevues citées ci-bas nous permettent d'émettre l'hypothèse que les catholiques anglophones fréquenteront les programmes d'immersion). Durant plusieurs années, l'école Iona Academy a servi d'école intermédiaire pour la région du conseil ce qui rend encore plus difficile les projections d'effectifs.

3.2.6.3 Projections

Les différentes simulations mathématiques permettent de prédire, tout au moins à court terme, le maintien des effectifs scolaires à leur niveau actuel. Le tableau 3.8 donne les inscriptions jugées les plus probables compte tenu de ces différentes simulations.

Tableau 3.8

Inscription probable : zone démographique scolaire du canton de Cornwall
Programme d'immersion 50/50

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	28	23	23	26	27	25	25
1	26	28	23	23	26	27	25
2	31	25	27	22	22	25	26
3	22	29	24	26	21	21	24
4	30	22	30	25	26	22	22
5	34	32	23	31	26	28	23
6	31	34	31	23	31	25	27
7	30	31	34	31	23	31	25
8	25	29	29	33	30	22	30
J-8	257	253	244	240	232	226	227
1-3	79	82	74	71	69	73	75
4-6	95	88	84	79	83	75	72
7-8	55	60	63	64	53	53	55

Nous avons réalisé des entrevues dans une école élémentaire séparée ayant le programme d'immersion. Il s'agissait de familles anglophones qui employaient presque toujours l'anglais, sauf un parent qui employait parfois aussi le français. Ils étaient originaires de la région immédiate, de Cornwall et de Montréal (dates d'arrivée : 1970 et 1977). La religion et le programme ont motivé le choix de l'école.

3.2.7 La zone de Finch

3.2.7.1 Description de la zone

Dans cette zone qui dessert le canton de Finch et les villages de Finch, de Chesterville et les environs il y a une seule école élémentaire de langue française : l'école Notre-Dame-du-St-Rosaire de Crysler. Cette école offre le programme élémentaire français régulier. En 1987 elle recevait 172 élèves.

Cette zone scolaire est aussi desservie par une seule église catholique : l'église Notre-Dame-du-St-Rosaire de Crysler. Sur ce territoire scolaire, il y a deux écoles élémentaires catholiques de langue anglaise : St. Mary's de Chesterville et St. Bernard's de Finch. Il y a aussi une école secondaire publique : l'école secondaire de North Dundas et cinq écoles élémentaires publiques.

La figure 3.12 permet de voir où sont situés les villages, les écoles, les églises et les routes de cette zone.

Figure 3.12

Zone démographique de Finch

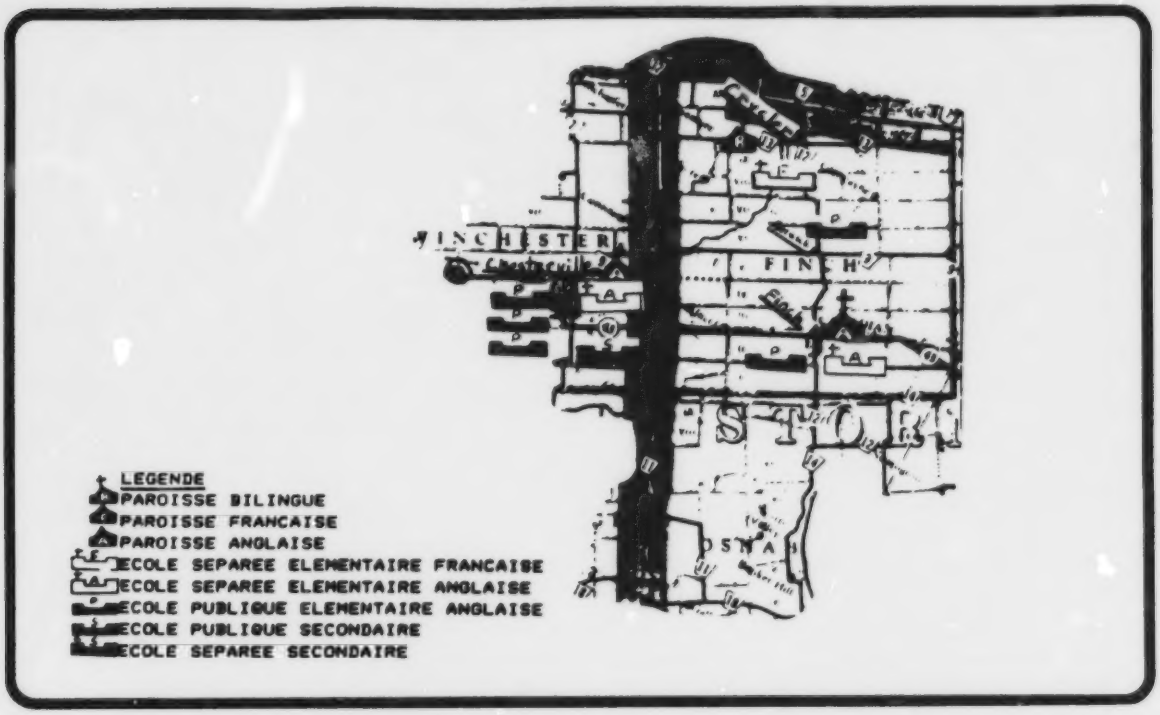

3.2.7.2 Données démographiques

Du point de vue démographique, la population de cette zone a très peu changé depuis 1970. Il en est de même des principaux paramètres démographiques pour la zone : proportion catholiques/non catholiques, francophones/anglophones, taux de natalité, etc., tous sont demeurés constants. Par exemple, depuis 1970, il y a eu entre 10 et 17 naissances par année à la paroisse Notre-Dame-du-St-Rosaire.

3.2.7.3 Projections

Compte tenu de la faible population catholique dans cette zone, il fut décidé de projeter l'évolution des effectifs de langue française en se basant sur la moyenne des trois dernières années plutôt que sur la moyenne historique. Le tableau 3.9 présente la projection la plus probable pour cette zone démographique scolaire, soit une faible diminution des effectifs scolaires de langue française.

Tableau 3.9
Inscription probable : zone démographique scolaire de Finch
Programme français régulier

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	14	13	13	11	18	14	14
1	15	15	14	14	12	20	15
2	13	15	15	14	14	11	19
3	25	14	15	15	14	14	2
4	13	25	14	15	15	14	14
5	22	13	26	14	16	16	14
6	19	22	13	25	14	15	15
7	8	17	20	11	22	12	14
8	16	8	17	20	12	23	13
J-8	145	142	147	139	137	39	130
1-3	53	44	44	43	40	45	46
4-6	54	60	53	54	45	45	43
7-8	24	25	37	31	34	35	27

Nous avons interviewé des parents dont les enfants étaient inscrits dans une école élémentaire séparée ayant le programme régulier : trois familles francophones, une famille francophone/anglophone et une famille néerlandaphone/anglophone. Deux parents seulement sont originaires de la localité; les autres proviennent de la région, d'ailleurs en Ontario, du Québec ou des Pays-Bas, et sont arrivés en 1971, 1975, 1978, 1979 et 1982. Deux familles francophones emploient surtout le français au foyer et ailleurs; les autres familles emploient le français et l'anglais. Le choix de l'école a été motivé par des raisons linguistiques (soit l'accès au français soit au français et à l'anglais) et religieuses et parce que c'est la seule école dans la localité. Notons ici deux phénomènes : la légère immigration et certaines tendances vers le transfert linguistique (vers l'anglais). Le transfert linguistique peut être relié à plusieurs facteurs qui encouragent ou forcent les gens à utiliser une nouvelle langue (mariages de langues mixtes, milieu de travail, quartier, etc.) et il peut avoir différents impacts sur le choix de l'école ou du programme selon ses caractéristiques.

3.2.8 La zone d'Alexandria

3.2.8.1 Description de la zone

Cette zone comprend la ville d'Alexandria et les environs, soit les deux tiers ouest du canton de Kenyon et le tiers est du canton de Lochiel. Dans cette zone il y a une église catholique de

langue française : l'église Sacré-Coeur d'Alexandria et deux églises bilingues : St-Alexandre de Lochiel et Ste-Catherine-de-Sienne de Greenfield.

Deux écoles élémentaires de langue française offrent le programme régulier dans cette zone : l'école Perpétuel-Secours offre les niveaux maternelle et primaire et l'école Elda-Rouleau, les cycles intermédiaire et moyen. Les élèves francophones de cette zone qui désirent suivre le programme régulier-adapté doivent se rendre à l'école St-Bernard de Maxville. Ces deux écoles d'Alexandria offrent aussi des programmes pour élèves en difficulté. Avant d'être d'abord fermée puis affectée aux programmes d'immersion, l'école St. Joseph's offrait aussi des programmes en français.

Sur ce territoire scolaire, il y a deux écoles élémentaires catholiques de langue anglaise : The Alexander et St. Joseph's. Enfin, il y a une école secondaire publique desservant, avec un secteur anglais et un secteur français, toute la population de la région.

La carte présentée en figure 3.13 permet de visualiser cette zone scolaire.

Figure 3.13

Zone démographique scolaire d'Alexandria

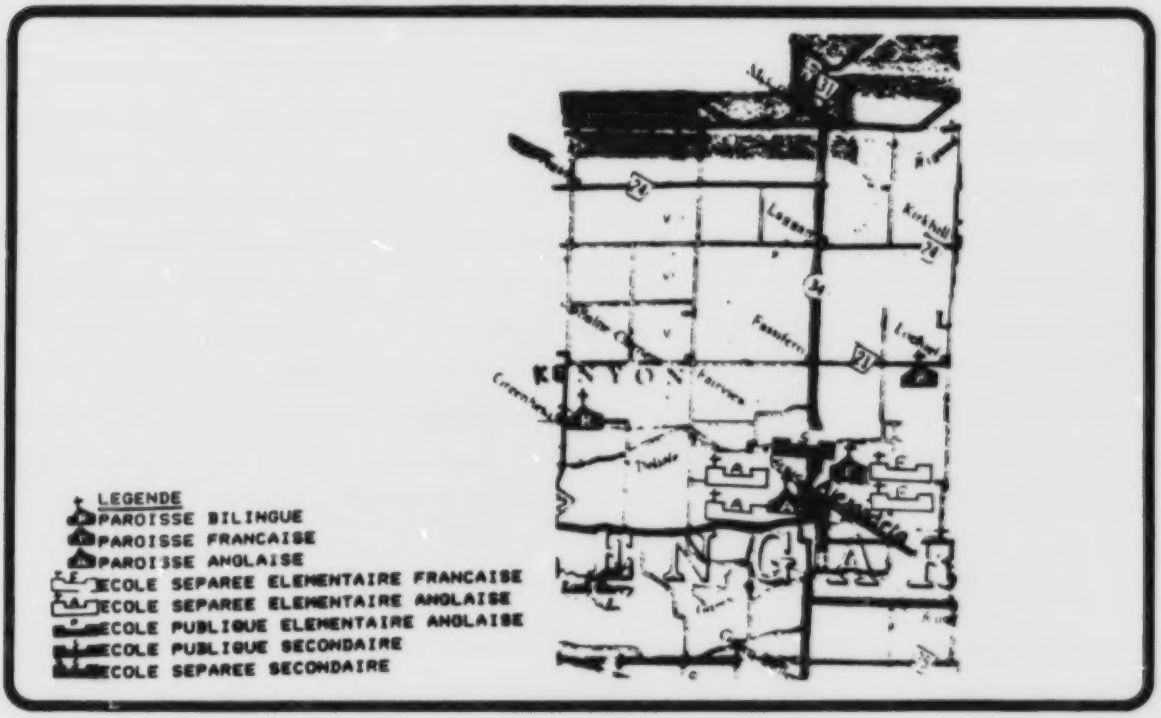

3.2.8.2 Données démographiques

Tel qu'il est expliqué dans le cas du secteur de langue anglaise, depuis 1966 la population de cette zone démographique a augmenté légèrement alors que le taux de natalité semble s'être

maintenu à peu près constant. L'histoire démographique scolaire permet de prévoir une légère diminution des effectifs de langue française des deux écoles élémentaires catholiques au cours des années à venir.

3.2.8.3 Projections

Suite à l'analyse de différents modèles mathématiques, il fut décidé qu'un modèle curvilinéaire de type décroissant correspondrait le mieux à la situation. Ces données sont présentées au tableau 3.10.

Tableau 3.10
Inscription probable : zone démographique scolaire d'Alexandria
Programme français régulier

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	28	27	26	25	25	25	25
1	35	33	32	31	30	30	30
2	34	31	30	29	28	28	28
3	33	30	29	28	28	28	28
4	45	43	41	40	39	38	38
5	48	46	44	43	42	42	41
6	58	57	57	56	55	55	54
7	61	62	63	63	64	65	65
8	58	60	61	62	64	65	66
J-8	373	359	357	352	350	371	361
1-3	103	94	91	88	86	86	86
4-6	151	143	142	139	136	135	133
7-8	119	122	124	125	128	130	131

Nous avons interviewé des parents dont les enfants étaient inscrits dans une école élémentaire séparée ayant le programme régulier. Tous étaient francophones et employaient le français au foyer et l'anglais et le français ailleurs. Trois familles étaient de la localité ou de la région immédiate; les autres provenaient des régions avoisinantes (dates d'arrivée : 1967 et 1976). Le choix de l'école était motivé par le manque d'autres options et par des raisons linguistiques et religieuses.

3.2.9 La zone de Maxville

3.2.9.1 Description de la zone

L'école élémentaire St-Bernard de Maxville offre le programme régulier-adapté à toute la population de langue française du nord des comtés de Stormont, Dundas et Glengarry. Elle

dessert donc les cantons de Kenyon, Finch, Roxborough et Lochiel et les villages de Maxville, Chesterville, Finch et Alexandria. L'école de Maxville est la seule école dans tout le secteur nord du conseil qui offre un programme régulier-adapté. Les élèves de Maxville qui veulent suivre le programme français régulier doivent se rendre à l'école La Source de Moose Creek.

Dans cette zone scolaire, on compte une église catholique de langue française : l'église Sacré-Coeur d'Alexandria, et sept églises catholiques bilingues : St-Jacques de Maxville, Ste-Catherine-de-Sienne de Greenfield, Notre-Dame-du-St-Rosaire de Crysler, Notre-Dame-des-Anges de Moose-Creek, St-Martin-de-Tour de Glen Robertson, St-Paul de Dalkeith et St. Alexander de Lochiel.

Compte tenu de l'étendue du territoire, il ne semble pas pertinent de faire la liste de toutes les écoles publiques sur ce territoire. Il convient cependant de mentionner qu'à Maxville l'école publique offre un programme d'immersion et il est possible que ce programme soit en compétition avec le programme régulier-adapté qui est offert dans la même municipalité (voir la présence d'une famille francophone dans le programme d'immersion, indiqué dans la description de la zone 2).

Pour décrire cette zone démographique scolaire, une carte de la section nord des comtés de Stormont, Dundas et Glengarry est présentée à la figure 3.14.

Figure 3.14
Zone de Maxville

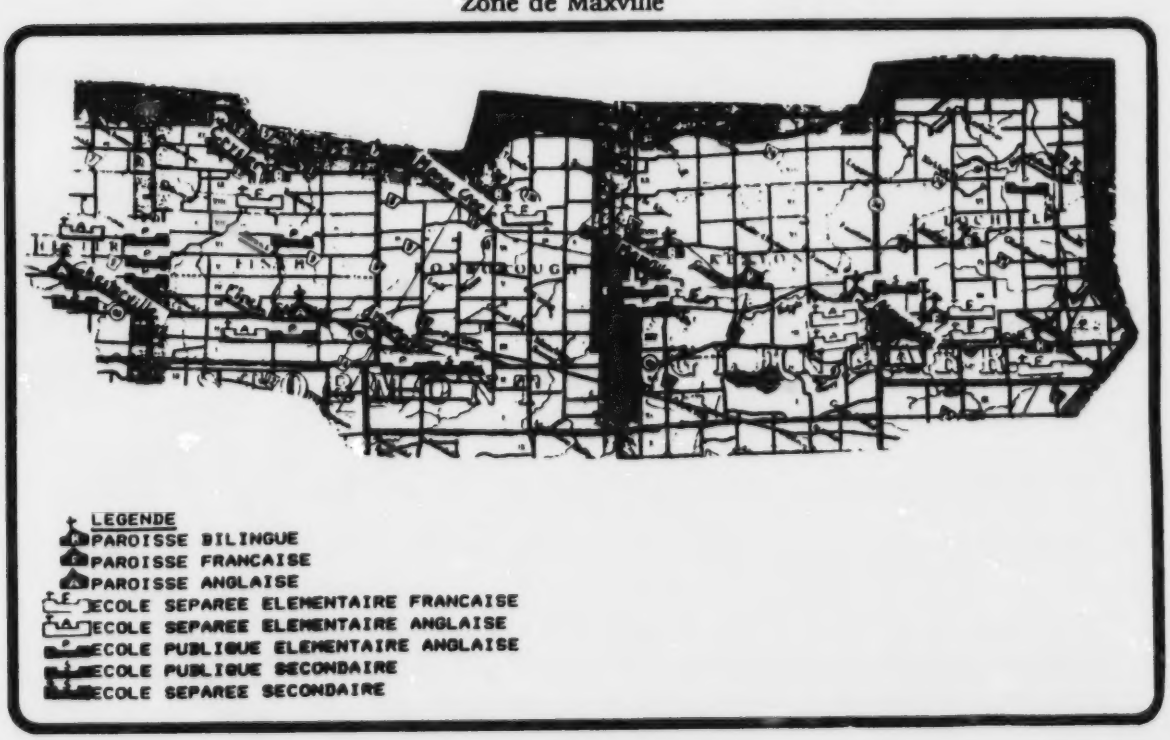

3.2.9.2 Données démographiques

Depuis 1966, dans certaines municipalités de cette zone scolaire, la population a augmenté, dans d'autres, elle a diminué. Les proportions : catholiques/non catholiques et francophones/anglophones semblent s'être maintenues durant cette même période de temps. Cependant, compte tenu du grand nombre de paroisses qui alimentent le programme régulier-adapté et du nombre très faible d'élèves à chaque palier scolaire, toute projection des effectifs est difficile.

3.2.9.3 Projections

Tous les modèles mathématiques exploités semblent prédire, dans un avenir rapproché, le maintien des effectifs à leur niveau actuel. Nous optons donc pour un modèle simple de suivi de l'évolution de cohortes d'élèves tel que présenté au tableau 3.11.

Tableau 3.11

Inscription probable : zone démographique scolaire de Maxville
Programme français régulier-adapté

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	11	8	8	10	9	9	9
1	12	11	8	8	10	9	9
2	12	11	10	7	7	9	10
3	10	13	11	10	7	7	9
4	5	9	11	0	9	7	7
5	12	5	8	10	9	8	6
6	7	12	5	8	10	9	8
7	7	7	12	5	8	10	9
8	5	7	7	11	5	8	10
J-8	81	83	80	79	74	76	75
1-3	34	35	29	25	24	25	26
4-6	24	26	24	28	28	24	21
7-8	12	14	19	16	13	18	19

3.2.10 La zone démographique scolaire de Lochiel

3.2.10.1 Description de la zone

L'école élémentaire catholique Laurier-Carrière (anciennement l'école Notre-Dame-de-l'Assomption) offre le programme français régulier à la population du canton de Lochiel. Les élèves de cette région qui désirent suivre le programme français régulier-adapté doivent se rendre à l'école St-Bernard de Maxville.

On retrouve deux églises catholiques bilingues sur ce territoire : St-Martin-de-Tour de Glen Robertson et St-Paul de Dalkeith. Il y a une école publique de langue anglaise à Dalkeith.

La carte présentée en figure 3.15 permet d'apprécier la géographie de cette zone démographique scolaire.

Figure 3.15
Zone démographique scolaire de Lochiel

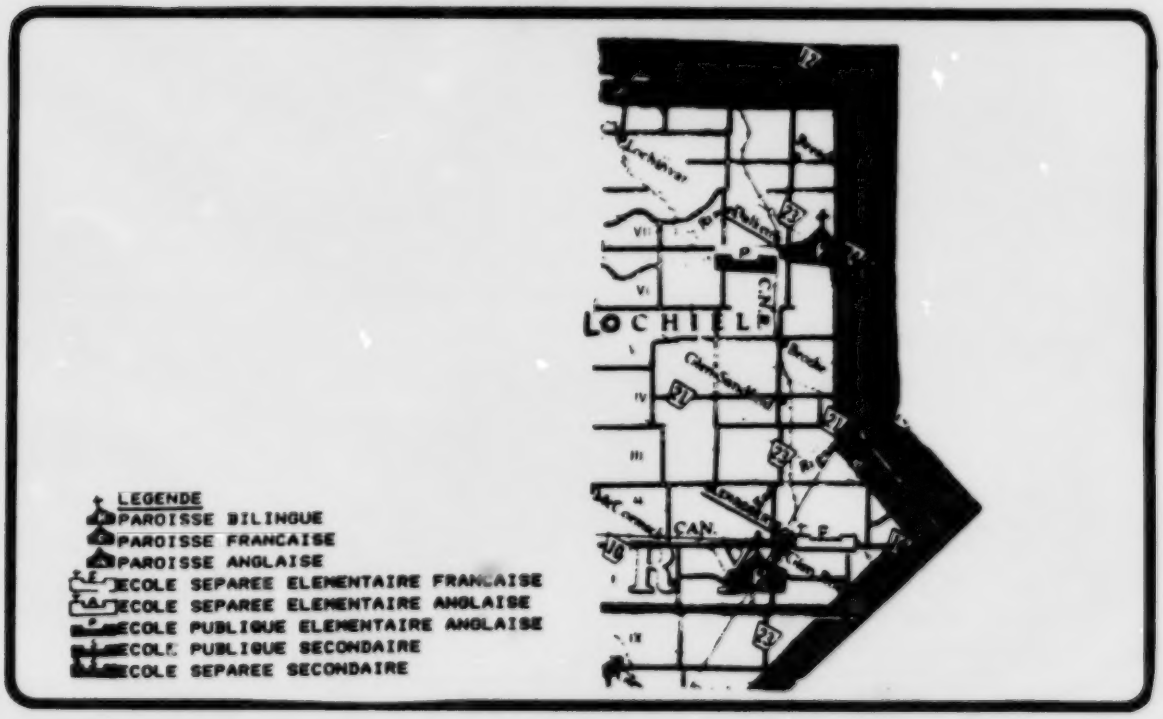

3.2.10.2 Données démographiques

La majorité de la population du canton de Lochiel est de langue française et catholique. La population est en légère régression depuis 1970. Le taux de natalité semble se maintenir entre 15 et 25 enfants depuis 1965. Malgré ce phénomène, les inscriptions à l'école de langue française ont diminué d'environ 20 % depuis 1980. Cependant une augmentation des in-

scriptions en maternelle et dans les classes du premier cycle de l'élémentaire permet de prévoir une faible augmentation au cours des années à venir.

3.2.10.3 Projections

Compte tenu de ces constats, nous optons pour une projection de l'évolution de cohortes d'élèves fondée sur le taux moyen de rétention des trois dernières années, d'où le tableau 3.12.

Tableau 3.12
Inscription probable : zone démographique scolaire de Lochiel
Programme français régulier

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	18	22	20	21	16	19	19
1	16	20	24	22	23	18	21
2	20	17	20	25	23	24	18
3	12	19	16	19	24	21	23
4	9	12	18	16	19	23	21
5	18	8	11	16	14	17	20
6	15	16	7	10	15	13	15
7	7	15	16	7	10	15	13
8	12	7	14	16	7	9	14
J-8	127	136	146	152	151	159	164
1-3	48	56	60	66	70	63	62
4-6	42	36	36	42	48	53	56
7-8	19	22	30	23	17	24	27

3.2.11 La zone de Cornwall/Osnabruck

3.2.11.1 Description de la zone

L'école Ste-Lucie offre le programme régulier-adapté aux francophones des cantons de Cornwall et d'Osnabruck. Cette école a récupéré les élèves de l'école Sacré-Coeur, fermée en 1978. Les élèves du nord et du nord-ouest du canton d'Osnabruck qui désirent suivre le programme régulier se rendent à l'école Notre-Dame-du-St-Rosaire à Crysler, ceux du reste de la zone se rendent à l'école St-Gabriel de Cornwall. Tous les élèves de septième et huitième années s'inscrivent à l'école Notre-Dame de Cornwall.

En bordure de ce territoire, il y a deux églises catholiques bilingues : St-Guillaume de Martintown et Christ-Roi sises dans le secteur nord de la ville de Cornwall et deux églises catholiques de langue anglaise St. Andrew et Our Lady of Good Counsel à Ingleside. Les écoles catholiques de langue anglaise qui desservent le même territoire sont St. Andrew's de St. Andrews West, Our Lady of Good Counsel d'Ingleside et St. George de Long Sault. Il y a aussi des écoles publiques élémentaires à Ingleside, Long Sault et Newington. Enfin, il y a l'école secondaire Rothwell-Osnabruck d'Ingleside.

La carte présentée à la figure 3.16 permet de mieux représenter cette zone scolaire.

3.2.11.2 Données démographiques

Bien que la population des deux cantons semble avoir augmenté d'une manière constante depuis 1966, la population de langue française semble s'être simplement maintenue à un même niveau. Dans les deux paroisses bilingues, le taux des naissances semble avoir augmenté légèrement, surtout au début des années 1980. Malgré cela, les inscriptions au programme régulier-adapté semblent être en régression dans cette zone démographique. Que font ces élèves? S'inscrivent-ils ailleurs aux programmes régulier ou d'immersion? Les classes semblent de plus en plus petites.

Figure 3.16
Zone démographique scolaire de Cornwall/Osnabruck

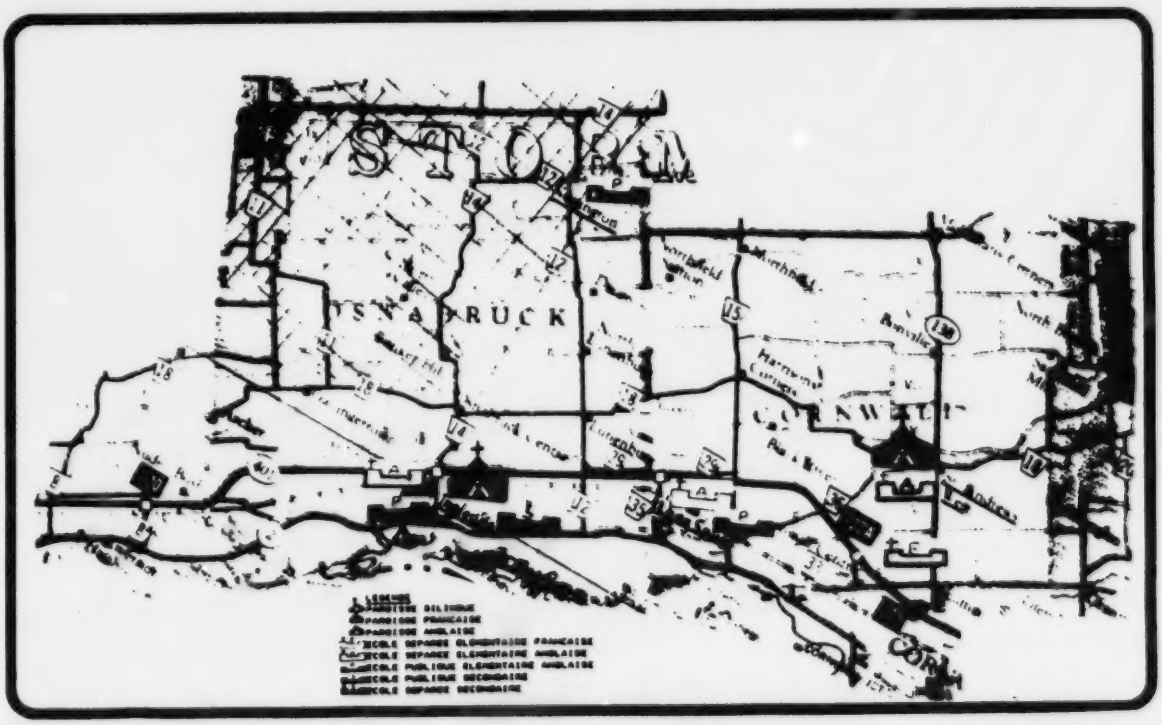

3.2.11.3 Projections

Après l'étude de différents modèles mathématiques, un modèle de décroissance non linéaire fut retenu comme le plus plausible. Celui-ci est présenté au tableau 3.13

Tableau 3.13
Inscription probable : zone démographique scolaire
de Cornwall/Osnabruck
Programme français "régulier-adapté"

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	14	13	13	12	12	11	11
1	16	17	17	18	18	18	19
2	11	10	9	9	8	8	8
3	7	6	6	6	6	6	6
4	14	13	12	12	11	11	10
5	15	15	15	15	15	15	15
6	9	8	7	7	6	6	6
1-3	34	33	32	33	32	32	33
4-6	38	36	34	34	32	32	31
J-6	86	87	79	79	76	75	75

3.2.12 La zone de Roxborough

3.2.12.1 Description de la zone

Cette zone comprend le canton de Roxborough du comté de Stormont et aussi la moitié est du canton de Kenyon du comté de Glengarry. Dans cette zone il y a deux églises catholiques bilingues, soit Notre-Dame-des-Anges de Moose Creek et St-Jacques de Maxville.

En plus de l'école élémentaire de langue française, La Source de Moose Creek, il y a aussi sur ce territoire trois écoles élémentaires publiques de langue anglaises : Roxmore Public, Maxville Jr. et Maxville Sr. et l'école secondaire Tagwi.

La carte présentée à la figure 3.17 permet de mieux représenter cette zone scolaire.

Figure 3.17

Zone démographique scolaire de Roxborough

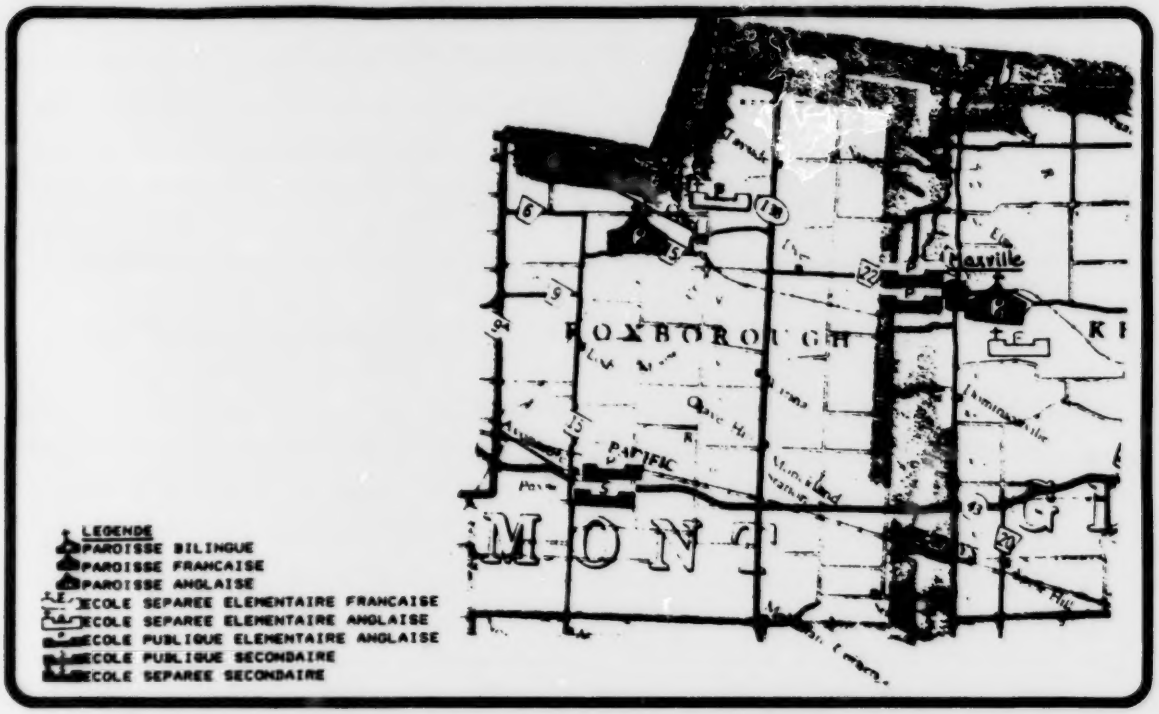

3.2.12.2 Données démographiques

Sur ce territoire, la population totale n'a augmenté que très légèrement au cours des vingt dernières années. Durant cette même période, la population catholique s'est maintenue à peu près au même niveau. Par contre la population de langue française a diminué légèrement. On remarque aussi beaucoup de fluctuations dans le nombre des baptêmes dans les deux paroisses de la zone au cours des années. Certaines années il y a trois fois plus de baptêmes que d'autres. Par contre les inscriptions annuelles à l'école La Source ne semblent pas fluctuer autant. Les cadres scolaires n'ont pas exprimé de préoccupations spécifiques par rapport à cette zone.

3.2.12.3 Projections

Le tableau 3.14 est constitué des projections jugées les plus réalistes pour la zone démographique scolaire de Roxborough.

Tableau 3.14
Inscription probable : zone démographique scolaire de Roxborough
Programme français régulier-adapté

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	16	15	15	19	13	16	16
1	15	17	16	16	21	14	17
2	11	14	16	15	15	19	13
3	16	11	14	16	15	15	19
4	14	17	12	15	17	16	16
5	17	15	18	13	16	18	17
6	9	15	12	16	11	14	16
7	6	9	14	12	16	11	14
8	12	6	9	13	11	15	10
J-8	116	119	126	135	135	138	138
1-3	42	42	46	47	51	48	49
4-6	40	47	42	44	44	48	49
7-8	18	15	23	25	27	26	24

3.2.13 La zone de Marionville

3.2.13.1 Description de la zone

L'école Ste-Thérèse-d'Avila de Marionville n'est pas située sur le territoire du Conseil des écoles séparées catholiques de Stormont, Dundas et Glengarry. En effet, elle relève du Conseil des écoles séparées catholiques de Carleton. L'école dessert une région rurale en banlieue d'Ottawa (la grande banlieue) et accepte aussi des élèves en provenance du Conseil des écoles catholiques séparées de Prescott-Russell. L'école est sise à la frontière des trois conseils. Les élèves francophones du comté de Dundas la fréquentent depuis que la loi a permis leur transport par autobus scolaire. Avant ils devaient fréquenter les écoles anglaises de leur voisinage. Ce sont les francophones des cantons de Mountain et de Winchester qui se prévalent de ce droit. Les quelques francophones des cantons de Matilda et de Williamsburgh utilisent plutôt les écoles d'immersion pour apprendre le français. À l'école Ste-Thérèse-d'Avila on ne se souvient que d'une seule famille francophone du canton de Matilda ayant exigé le transport de ses deux enfants à l'école française de Marionville au cours des dix dernières années.

La carte présentée à la figure 3.19 permet de voir comment se situe l'école de Marionville par rapport aux trois conseils scolaires qui lui envoient des élèves.

3.2.13.2 Données démographiques

Certains soupçonnent la région de Marionville de devenir une banlieue de la zone de la capitale nationale. En ce sens plusieurs familles de langue française qui travaillent à Ottawa y éliraient domicile. Ce soupçon n'est certes pas confirmé par l'étude des données relatives aux cantons de Mountain et de Winchester entre 1966 et 1981. La population globale de cette zone n'a augmenté que très peu durant cette période et la population de langue française s'est maintenue au même niveau.

Figure 3.18
Zone démographique scolaire de Marionville (CECRC)

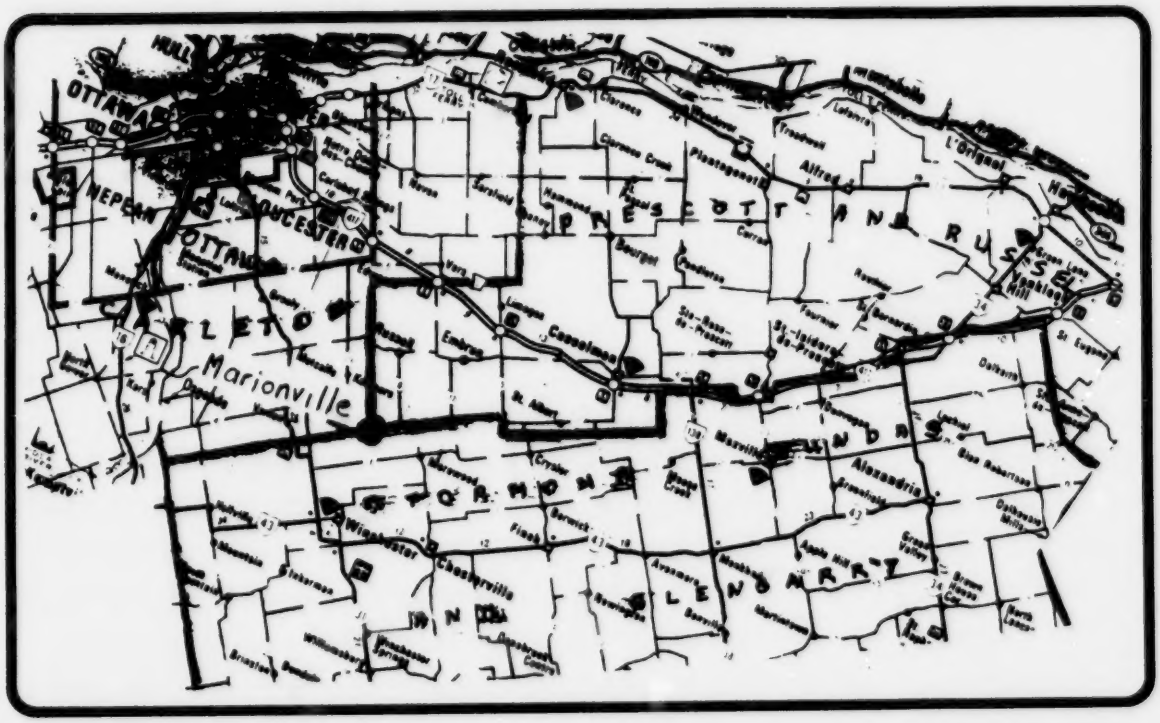

3.2.13.3 Projections

Il est difficile de faire des projections d'effectifs se fondant sur des nombres aussi faibles si ce n'est le constat que les inscriptions d'élèves francophones ont légèrement augmenté entre 1977 (48) à 1986 (75) . Réparties entre la maternelle et la huitième année, cela signifie une moyenne de sept à huit élèves par classe. L'inscription globale à l'école de Marionville semble aussi se maintenir à un niveau relativement stable.

Dans une perspective d'administration de l'éducation, l'école de Marionville permet de regrouper un nombre suffisant d'élèves pour créer une entité pédagogique viable. Pour cette raison, à moins de contraintes administratives ou politiques, l'expérience devrait être maintenue, tout au moins jusqu'à la mise en place d'un conseil scolaire de langue française dans la région d'Ottawa-Carleton.

3.2.14 La zone de Charlottenburgh/Lancaster

3.2.14.1 Description de la zone

Cette zone scolaire comprend la partie sud du comté de Glengarry, c'est-à-dire les cantons de Charlottenburgh et de Lancaster. Dans cette zone deux programmes sont offerts en français: le programme régulier aux écoles Ste-Thérèse de North Lancaster et Ste-Marie-de-l'Assomption de Green Valley et le programme régulier-adapté aux écoles St-Joseph de Lancaster et Précieux Sang de Glen Walter.

Sur ce territoire on retrouve une église catholique de langue française : Ste-Marie-de-l'Assomption de Green Valley et six églises catholiques bilingues : St-Joseph de Lancaster, St-Laurent de Curry Hill, Précieux Sang de Glen Walter, St-Guillaume de Martintown, St. Margaret de Glennevis, St. Mary Parish de Williamstown et une église catholiqe de langue anglaise à St. Raphael West.

Le territoire compte une seule école élémentaire catholique anglaise, Iona Academy, offrant le programme d'immersion 50/50 et trois écoles élémentaires publiques : Williamstown, Martintown et Lancaster. Il y a aussi une école secondaire publique, l'école régionale de Charlottenburgh et Lancaster, dans la zone.

La carte présentée à la figure 3.19 permet de voir l'emplacement relatif de toutes ces institutions.

Figure 3.19

Zone démographique scolaire de Charlottenburgh/Lancaster

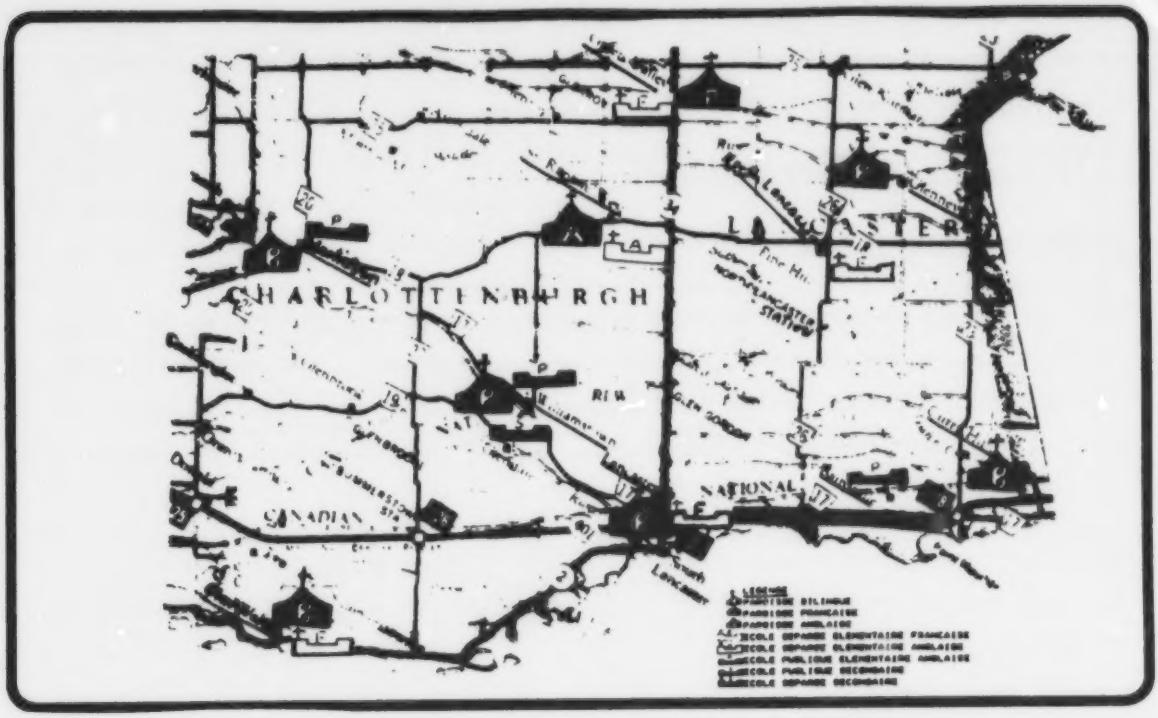

3.2.14.2 Données démographiques

Depuis 1966 cette région, à l'exception du canton de Charlottenburgh, connaît de légères pertes de population. Les proportions francophones/anglophones et catholiques/non catholiques semblent être demeurées les mêmes durant cette période de temps. La somme des naissances des différentes paroisses catholiques de la zone semble être, en moyenne, aussi élevée qu'il y a vingt ans, bien que d'année en année on observe beaucoup de variabilité de ce paramètre.

3.2.14.3 Projections

Les inscriptions au programme régulier-adapté semblent avoir augmenté légèrement depuis 1980. Il semble qu'à l'avenir elles seront plus stables compte tenu du fait que maintenant les programmes d'immersion sont bien implantés. Par ailleurs, les inscriptions au programme régulier semblent avoir très peu varié depuis plusieurs années dans cette zone démographique. Dans les deux cas il semble qu'une simple projection empruntant le taux historique de rétention produise l'estimation la plus précise possible des effectifs pour les sept années à venir. Ces données sont présentées aux tableaux 3.15 et 3.16

Tableau 3.15

Inscription probable : zone démographique scolaire de Charlottenburgh/Lancaster
Programme français régulier-adapté

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	30	25	26	32	32	29	29
1	31	30	25	26	32	32	29
2	32	30	29	24	25	30	30
3	26	32	30	29	24	25	31
4	20	25	31	28	28	23	24
5	26	19	24	30	27	26	22
6	27	24	18	22	28	26	25
7	19	24	21	16	20	24	22
8	16	21	25	23	17	21	26
J-8	227	230	229	230	233	236	238
1-3	89	92	84	79	81	87	90
4-6	73	68	73	80	83	75	71
7-8	35	45	46	39	37	45	48

Tableau 3.16

Inscription probable : zone démographique scolaire de
Charlottenburgh-Lancaster Programme français régulier

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	34	29	29	37	36	33	33
1	30	31	26	26	33	32	30
2	28	32	32	28	28	35	34
3	43	30	34	35	30	30	38
4	26	42	29	33	34	29	29
5	38	27	43	29	34	35	30
6	37	38	27	43	30	34	35
7	38	36	38	27	43	30	34
8	30	32	39	36	38	27	43
J-8	306	304	294	296	295	301	293
1-3	101	93	92	89	91	97	102
4-6	101	107	99	105	98	98	94
7-8	70	75	74	65	70	73	64

Nous avons réalisé des entrevues auprès de cinq familles dont les enfants étaient inscrits dans une école élémentaire séparée ayant le programme régulier-adapté. Quatre de ces familles étaient de langues mixtes (francophone/anglophone) et l'autre francophone; les mariages mixtes peuvent donc avoir un impact majeur sur le taux de transfert linguistique du français vers l'anglais dans cette zone et donc sur le choix du programme régulier-adapté. Les parents employaient tous l'anglais plus souvent que le français. Ils étaient originaires de la région, d'autres endroits en Ontario ou du Québec (dates d'arrivée : 1963, 1974 et 1975; un parent originaire de la région l'avait quittée pour revenir en 1983). Ils ont choisi l'école parce que c'était la seule disponible, parce que les enfants ne parlaient pas assez bien le français pour fréquenter le programme régulier, pour la qualité de l'enseignement, pour la proximité, pour la religion et pour le français.

3.2.15 Cornwall-Ouest

3.2.15.1 Description de la zone

Toutes les zones urbaines du Conseil des écoles séparées catholiques de Stormont, Dundas et Glengarry se situent à l'intérieur de la ville de Cornwall. Il s'agit d'une ville industrielle d'environ 46 000 habitants sise sur la voie maritime du St-Laurent à 110 km en aval de Montréal. L'économie de Cornwall dépend de l'industrie de fabrication surtout celle du bois, des textiles et des produits chimiques. Cornwall est aussi un centre pour certains services fédéraux et est le quartier général de la Voie maritime du St-Laurent.

Cornwall est le siège social du canton de Stormont et aussi le centre des trois comtés réunis de Stormont, Dundas et Glengarry qui comptent une population d'environ 100 000 âmes. La ville célébrait son bicentenaire en 1984.

La ville de Cornwall peut être décrite comme une des villes bilingues de l'Ontario. Environ 35 pour cent de la population est d'origine française. Cornwall est subdivisée en cinq quartiers municipaux : Riverdale dans l'ouest de la ville; Basse-ville au sud de la voie ferrée; Centre-ville au nord de la voie ferrée; Est-ville à l'est de la rue Malborough; Eamer's Corners au nord de l'autoroute MacDonald-Cartier. Comme dans bien des municipalités de cette taille, ni les zones scolaires, ni les zones municipales, pas plus que les zones postales ou de recensement national ne correspondent. Il fut donc nécessaire de redéfinir des zones fonctionnelles pour les fins de cette étude. Cette division de la ville de Cornwall en zones scolaires fonctionnelles a aussi permis, en plus des analyses réalisées pour les zones scolaires rurales, d'identifier la provenance des élèves. En effet, il fut possible d'identifier les élèves provenant de chacun des quartiers de la ville inscrits à chaque palier scolaire soit en

français soit en anglais grâce aux codes postaux retrouvés dans les fichiers scolaires des élèves. Il est donc possible pour les années scolaires 1986-1987 et 1987-1988 de s'interroger quant à l'affectation des édifices scolaires dans la ville de Cornwall.

Pour le secteur de langue anglaise, il fut donc décidé de diviser la ville en trois zones démographiques scolaires en tenant compte de l'emplacement des écoles et des frontières des quartiers municipaux: la zone Cornwall-Ouest correspond au quartier Riverdale, la zone Cornwall Basse-ville correspond aux quartiers Basse-ville et Est-ville et la zone Cornwall Centre-ville correspond aux quartiers Centre-ville et Eamer's Corners. Bien que certaines écoles soient sises aux frontières des quartiers municipaux, il semble que toute autre partition du territoire scolaire aurait prêté à confusion compte tenu de leur notoriété.

Toutes les écoles élémentaires du secteur anglais offrent les cycles primaire et moyen. Il n'y a qu'une seule école catholique de palier intermédiaire dans la ville : Bishop Macdonell.

La carte présentée à la figure 3.4 permet de voir comment les zones scolaires de langue anglaise et les quartiers municipaux se recoupent.

La zone scolaire Cornwall-Ouest est située à l'ouest du pont international, elle correspond au quartier municipal Riverdale. C'est un quartier résidentiel. Dans cette zone il n'y a qu'une seule école : l'école St. Anne's. Elle offre le programme d'immersion. Jusqu'en1985 le conseil des écoles séparées catholiques offrait aussi des programmes en langue française dans le secteur ouest de Cornwall. En 1985 il y avait 46 élèves francophones et 81 anglophones de palier élémentaire inscrits au programme d'immersion 50/50 provenant de ce secteur de la ville. Voilà pourquoi il fut décidé de fermer le programme français. En 1986 la redéfinition des zones scolaires a permis d'attirer au total 106 élèves au programme d'immersion et d'inscrire les élèves francophones de cette zone à l'école St-François-de-Sales.

Dans cette zone il y a une seule école publique élémentaire : l'école Viscount Alexander qui offre le programme d'immersion Voix et Images de France (V.I.F.).

La municipalité de Cornwall prévoit une légère augmentation de la construction résidentielle dans le secteur Riverdale au cours des années à venir.

3.2.15.2 Les données démographiques

Depuis 1980 jusqu'à 1985, le nombre d'élèves inscrits à chaque palier scolaire fut relativement stable. Le déplacement des frontières de la zone en 1985 a occasionné une augmentation d'environ 25 pour cent des inscriptions au programme d'immersion 50/50. Compte

tenu du court laps de temps depuis la réorganisation, nous ne pouvons que postuler que cette tendance se maintiendra dans les années à venir.

Cependant l'analyse du lieu de provenance des élèves dans les programmes soit de base ou d'immersion 50/50 soit dans les programmes réguliers ou réguliers-adaptés a révélé qu'il y a plus d'élèves francophones catholiques que d'élèves anglophones catholiques au palier élémentaire en provenance de la zone scolaire ouest de Cornwall. Cette analyse fut réalisée à l'informatique en scrutant le fichier des adresses des élèves. Le tableau 3.17 donne les résultats de cette analyse.

Tableau 3.17

Répartition des élèves du secteur ouest de Cornwall
par palier scolaire et par programme

Palier / Année	1986-87		1987-88	
	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones
M (4 ans)	1	6	2	4
J (5 ans)	3	3	0	10
1	1	12	10	5
2	4	11	1	13
3	5	10	5	13
4	9	11	5	11
5	4	6	7	11
6	6	7	2	6
7	11	11	15	7
8	10	8	13	8
Total	58	86	52	87

Cette première analyse démographique de la zone ouest n'est pas sans susciter de nombreuses questions : Où sont inscrits les élèves de langue française? Sont-ils également répartis entre les programmes réguliers et réguliers-adaptés?

Il est vrai que, historiquement, les élèves de langue française de cette zone ont eu le choix de s'inscrire aux écoles Jean XXIII et Notre-Dame et qu'un certain nombre d'entre eux préfère s'inscrire à l'école St-François-de-Sales.

3.2.15.3 Projections

Pour faire les projections démographiques de cette zone nous devons postuler que la politique de placement du conseil demeurera la même que par le passé pour les années à venir et

que le taux d'inscription se maintiendra sensiblement à son niveau actuel. Nous prévoyons tout de même un léger taux de croissance pour cette zone. D'où la projection au tableau 3.18.

Tableau 3.18

Inscription probable : zone démographique scolaire de Cornwall-Ouest
Programme anglais de base

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	18	18	18	18	18	18	18
1	27	19	19	19	19	19	19
2	12	27	20	20	20	20	20
3	17	13	30	22	22	22	22
4	10	15	12	18	20	20	20
5	16	9	14	12	26	19	19
6	11	17	10	15	13	28	20
J-6	111	118	123	134	138	146	138
1-3	74	77	87	79	79	79	79
4-6	37	41	36	55	59	67	59

3.2.16 Cornwall Centre-ville

3.2.16.1 Description de la zone

La zone Centre-ville comprend l'école Sacred Heart du quartier centre-ville et deux écoles, St. John Bosco et St. Paul's, qui sont à la frontière nord du quartier Basse-ville. Les élèves du quartier Eamer's Corners fréquentent aussi ces écoles. L'école Sacred Heart offre le programme de base alors que les deux autres écoles offrent le programme d'immersion 50/50. Dans la zone il y a aussi trois écoles élémentaires de langue française : Ste-Thérèse, St-Gabriel et Notre-Dame et trois écoles publiques : Eamer's Corners, Vincent Massey et Sydney Street. De plus il y a trois écoles secondaires : une catholique, St. Joseph et deux publiques, Général Vanier et Cornwall Collegiate and Vocational School.

Il y a trois paroisses catholiques dans cette zone scolaire : Blessed Sacrament, Christ-Roi et St. John Bosco.

3.2.16.2 Données démographiques

Dans cette zone scolaire les programmes d'immersion sont très populaires : environ 75 pour cent des élèves de la maternelle et du jardin d'enfants s'inscrivent au programme

d'immersion et près de 40 pour cent y demeurent jusqu'en sixième année. D'année en année un nombre d'élèves transfèrent au programme de base. Le tableau 3.19 décrit comment les élèves de cette zone sont répartis entre ces deux programmes depuis 1980-81.

Tableau 3.19

Pourcentage des élèves de Cornwall-Centreville

par palier et par programme 1981-82 /1986-87

Année	Prog.	M	J	1	2	3	4	5	6
1981	B	30	34	33	30	45	59	66	69
	I	70	66	67	70	55	41	34	31
1982	B	21	25	32	34	36	46	64	72
	I	79	75	68	66	64	54	36	28
1983	B	31	19	28	30	39	38	59	69
	I	69	81	72	70	61	62	41	31
1984	B	22	30	23	42	40	37	60	36
	I	78	70	77	67	58	60	63	40
1985	B	18	18	26	20	32	40	43	42
	I	82	82	74	80	68	60	57	58
1986	B	25	22	19	30	33	42	47	52
	I	75	78	81	70	67	58	53	48

Les tableaux 3.20 et 3.21 furent réalisés à la suite de l'analyse des fichiers des élèves; ils permettent de voir comment les élèves catholiques des quartiers Centre-ville et Eamer's Corners sont répartis dans les différents programmes offerts par le conseil.

Le lecteur remarquera que les francophones sont un peu plus nombreux dans le secteur municipal Centre-ville et qu'il y a équilibre entre les deux groupes dans le secteur Eamer's Corners.

Tableau 3.20

Répartition des élèves du secteur quartier Centre-ville de Cornwall par palier scolaire et par programme

Palier / Année	1986-87		1987-88	
	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones
M (4 ans)	59	57	43	64
J (5 ans)	46	52	45	61
1	55	67	59	54
2	52	72	56	67
3	44	58	61	67
4	49	61	46	56
5	49	70	48	56
6	47	72	47	65
7	50	60	55	63
8	46	50	45	58
Total	510	637	507	626

Tableau 3.21

Répartition des élèves du secteur Eamer's Corners par palier scolaire et par programme

Palier / Année	1986-87		1987-88	
	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones
M (4 ans)	13	14	11	14
J(5 ans)	19	12	15	18
1	13	12	13	21
2	13	13	12	13
3	13	13	13	15
4	17	9	16	12
5	16	10	9	17
6	10	19	7	18
7	18	31	18	13
8	10	20	21	17
Total	142	148	138	58

3.2.16.3 Projections

Compte tenu de toutes ces données, nous croyons que les effectifs du programmes de base seront stables au cours des années à venir alors que ceux du programme d'immersion devraient augmenter légèrement avant de se stabiliser vers 1990. C'est ce qu'indiquent les tableaux 3.22 et 3.23.

Nous avons interviewé cinq familles dont les enfants étaient inscrits dans une école secondaire publique ayant le programme d'immersion. Il y avait trois familles anglophones, et deux foyers mixtes (francophone/anglophone); cependant, la langue employée le plus souvent au foyer et ailleurs était l'anglais dans toutes les familles. Les parents étaient pour la

Tableau 3.22

Inscription probable : zone démographique scolaire de Cornwall Centre-ville
Programme de base

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	24	27	25	21	23	24	24
1	27	26	29	27	23	25	26
2	18	27	26	29	27	23	25
3	36	23	35	34	38	35	29
4	27	37	24	36	34	38	36
5	44	33	44	28	42	41	46
6	49	49	37	49	32	48	46
j-6	225	222	220	224	219	234	232
j-1	51	53	54	48	46	49	50
2-3	54	50	61	63	65	58	54
4-6	120	119	105	113	108	127	120

Tableau 3.23
Inscription probable : zone démographique scolaire de Cornwall Centre-ville
Programme anglais immersion 50/50

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	76	86	81	67	72	76	76
1	89	78	88	83	69	74	78
2	76	87	76	86	81	67	72
3	58	69	79	69	78	73	61
4	50	53	63	72	63	71	67
5	50	48	51	60	69	60	68
6	45	44	43	45	53	61	53
j-6	444	465	481	482	485	482	475
j-1	165	164	169	150	141	150	154
2-3	134	156	155	155	159	140	133
4-6	145	145	157	177	185	192	188

plupart de Cornwall ou de la région; certains provenaient d'autres régions de la province (dates d'arrivée : 1957, 1964, 1967 et 1985). Une famille originaire de Cornwall était revenue dans cette ville en 1985 après un séjour ailleurs en Ontario. Les raisons avancées pour le choix de l'école : la proximité, la tradition, le programme et parce que c'était la seule disponible.

3.2.17 Cornwall Basse-ville

3.2.17.1 Description de la zone

Cette zone contient toutes les écoles élémentaires catholiques de langue anglaise des quartiers Basse-ville et Est-ville, soit les écoles St. Columban's East et St. Peter's qui offrent le programme de base et les écoles St. Columban's West et Immaculate Conception qui offrent le programme d'immersion 50/50. Dans cette section de la ville, le programme d'immersion a sensiblement la même popularité que dans le Centre-ville au niveau de la maternelle. Cependant ce programme semble retenir environ 5 pour cent plus d'élèves jusqu'en sixième année soit 45 pour cent comme l'indique le tableau 3.26.

Dans cette zone, il y a six écoles élémentaires catholiques de langue française soit : St-François-de-Sales, la Nativité, Jean XXIII, Marie-Tanguay, Sts-Martyrs-Canadiens et Ste-

Croix et cinq écoles publiques élémentaires de langue anglaise : Central Public, Memorial Park, Gladstone, East Front et Sir John Johnson.

Tableau 3.24

Pourcentage des élèves de Cornwall Basse-ville par palier et par programme 1981-82 /1986-87

Année	Prog.	M	J	1	2	3	4	35	6	
1981	B	45	61	64		54	63	73	75	75
	I	55	39	36		46	37	27	25	25
1982	B	53	40	63		57	54	66	76	75
	I	47	60	37		43	46	34	24	25
1983	B	35	46	46		62	59	55	67	75
	I	65	54	54		38	41	45	33	25
1984	B	31	38	49		44	62	58	62	65
	I	69	62	51		56	38	42	38	35
1985	B	36	36	38		49	46	63	62	64
	I	64	64	62		51	54	37	38	36
1986	B	38	36	48		36	56	56	66	67
	I	62	64	52		64	44	44	64	34

3.2.17.2 Données démographiques

Il y a quatre églises catholiques anglaise dans ce secteur de la ville : Ste-Croix (avant 1978), St. Peter's (depuis 1978), St-François-de-Sales et St. Columban. Depuis 1980, il semble y avoir une légère augmentation des baptêmes dans ces paroisses. Globalement, les inscriptions dans ces quatre écoles ont aussi légèrement augmenté durant la même période, celles au programme de base ayant diminué un peu et celles au programme d'immersion, ayant augmenté. Il semble cependant que celles-ci vont se stabiliser et les deux programmes pourraient maintenir leurs effectifs ou même les augmenter légèrement au cours des années à venir.

Enfin dans la Basse-ville, il convient aussi de s'interroger quant aux programmes suivis par les élèves des différents quartiers de la ville. C'est ce que révèlent les tableaux 3.27 et 3.28

Tableau 3.25

Répartition des élèves du quartier Basse-ville de Cornwall par palier scolaire et par programme

Palier/Année	1986-87		1987-88	
	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones
M (4 ans)	63	41	57	24
J (5 ans)	67	34	70	42
1	53	48	71	30
2	65	31	62	41
3	45	32	63	27
4	40	36	43	29
5	45	35	41	36
6	51	33	45	30
7	54	32	47	34
8	48	30	55	29
Total	559	360	583	331

Comme l'indiquent ces deux tableaux les anglophones sont plus nombreux dans le quartier municipal Basse-ville où ils constituent près de 60 pour cent des inscriptions aux écoles catholiques alors que les francophones sont plus nombreux dans le quartier est de la ville de Cornwall. Cette fois ce sont les francophones qui constituent un peu plus de 60 pour cent de la population.

3.2.17.3 Projections

À la suite de l'analyse de tous les indicateurs démographiques, nous prévoyons une légère augmentation des effectifs aux programmes de base et d'immersion 50/50. Les tableaux 3.29 et 3.30 constituent une simple projection des inscriptions par cohorte d'élèves et semblent être le meilleur indicateur disponible des inscriptions qui s'ensuivront dans la zone Cornwall / Basse-ville.

Tableau 3.26

Répartition des élèves du secteur Est de Cornwall par palier scolaire et par programme

Palier / Année	1986-87		1987-88	
	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones
M (4 ans)	31	12	47	93
J (5 ans)	37	99	73	110
1	53	108	64	93
2	20	97	68	104
3	29	96	54	103
4	42	105	53	89
5	46	115	61	98
6	41	14	63	115
7	64	99	61	114
8	80	114	66	95
Total	443	1090	653	1044

Tableau 3.27

Inscription probable : zone démographique scolaire de Cornwall-Basse-ville
Programme anglais de base

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	69	52	65	70	68	65	65
1	62	82	62	77	83	81	77
2	60	54	71	54	67	72	70
3	48	61	55	73	55	69	74
4	58	61	66	59	78	59	73
5	71	59	53	67	60	80	60
6	69	70	60	53	68	61	80
j-6	436	429	432	453	479	487	499
1-3	170	197	188	204	205	222	221
4-6	197	180	179	179	106	200	213

Tableau 3.28

Inscription probable :zone démographique scolaire de Cornwall-Basse-ville
Programme d'immersion 50/50

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	95	71	89	96	93	89	89
1	88	91	68	85	92	89	85
2	68	81	83	62	78	84	83
3	78	63	75	77	58	72	78
4	39	71	57	68	70	53	66
5	47	34	62	50	60	62	46
6	34	44	32	58	47	56	5
j-6	449	455	466	496	498	505	504
j-1	234	235	226	224	228	245	245
2-3	120	149	151	176	177	171	170

Nous avons realisé des entrevues dans une école élémentaire publique ayant un programme d'immersion. Il s'agissait de deux familles francophones, deux familles francophone/ anglophone et une famille anglophone. Les familles emploient souvent le français (surtout deux des parents francophones) mais aussi l'anglais au foyer et ailleurs. Ils sont presque tous de Cornwall, sauf deux Québécois (arrivés en 1970 et 1976 et mariés avec un époux de Cornwall). Leurs choix sont motivés par le programme, la langue (français ou bilingue), la proximité, la qualité et la tradition.

Nous avons également réalisé des entrevues dans deux écoles élémentaires séparées ayant le programme d'immersion. Dans une des écoles il s'agissait de deux familles anglophones, deux familles francophone/anglophone et une famille francophone/allophone. Tous sont originaires de Cornwall, et emploient presque toujours l'anglais. Leurs choix sont motivés par la proximité, le programme, la religion et des liens personnels avec l'école. Dans l'autre école il s'agit de quatre familles francophone/anglophone et une famille anglophone. Trois familles proviennent de la région; dans une famille un Torontois anglophone a épousé une francophone de Cornwall (date d'arrivée : 1975) et dans l'autre un Québécois francophone a épousé une américaine anglophone (date d'arrivée : 1975). Les choix sont motivés par la religion et le programme; dans un cas, un parent francophone affirme que ses enfants ne parlent pas assez bien le français pour fréquenter une école de langue française.

3.2.18 Cornwall-sud

Il fut décidé de diviser le territoire de la ville de Cornwall en deux zones démographiques scolaires de langue française. La zone Cornwall-sud comprend les quartiers Est-ville, Basse-ville et Riverdale et la zone Cornwall-nord, les quartiers Centre-ville et Eamer's Corners.

La carte de la figure 3.5 au début du chapitre a permis de visualiser les deux zones démographiques urbaines de langue française et où sont situées les écoles de langue française dans la ville de Cornwall.

3.2.18.1 Description de la zone

Cette zone compte six écoles : l'école Ste-Croix offre les programmes régulier et régulier-adapté, l'école Sts-Martyrs-Canadiens, anciennement l'école St. Joseph, offre le programme régulier-adapté; l'école la Nativité offre le programme régulier-adapté; l'école St-François-de-Sales offre le programme régulier-adapté; l'école Marie-Tanguay offre le programme régulier de même que l'école Jean XXIII. Jusqu'en1985 l'école Jean XXIII était une école de niveau intermédiaire (septième et huitième années) et les autres écoles de niveaux primaire et moyen. En 1985, les élèves de septième année sont demeurés dans les écoles primaires les plus proches de chez eux et les élèves de sixième année demeurant près de l'école sont allés à Jean XXIII. Cette tendance s'est continuée depuis lors. Il y a également une école secondaire publique de langue française, La Citadelle.

3.2.18.2 Données démographiques

Depuis 1970, les naissances dans les paroisses, tout comme les inscriptions aux écoles de langue française de cette zone, ont diminué de plus de la moitié; la diminution est cependant beaucoup plus faible depuis 1980, à peine 5 pour cent. Tout semble indiquer une stabilisation des effectifs dans les programmes de langue française.

Le tableau 3.31 indique comment les élèves de la zone sud sont répartis entre les programmes régulier et régulier-adapté.

Il semble donc y avoir une constante : entre 45 et 50 pour cent des élèves optent pour le programme régulier-adapté au cycle primaire.

3.2.18.3 Projections

Les différents modèles mathématiques qui ont permis des simulations semblent indiquer une tendance à la stabilisation des effectifs globaux de langue française. Tout spécialement

les modèles de régression linéaire et curvilinéaire semblent indiquer une faible décroissance des effectifs. Un modèle de régression linéaire semble le plus vraisemblable et c'est celui qui est proposé au tableau 3.32.

Tableau 3.29

Répartition des élèves de maternelle à troisième année
Programmes régulier et régulier-adapté
Zone scolaire Cornwall-sud

Année		M	J	1ère	2e	3e
1983	Total	182	175	207	180	205
	Reg.-a	80/44%	81/46%	93/45%	66/37%	52/25%
	Régulier	102/56%	94/54%	114/55%	14/63%	153/75%
1984	Total	200	185	176	199	188
	Rég.-a.	84/42%	81/44%	74/42%	81/41%	49/26%
	Régulier	116/58%	104/56%	102/58%	118/59%	139/74%
1985	Total	180	229	174	175	188
	Rég.-a.	83/46%	96/42%	76/44%	72/41%	60/32%
	Régulier	97/56%	133/58%	98/56%	103/59%	128/68%
1986	Total	180	177	218	176	175
	Rég.-a.	90/50%	86/49%	90/41%	8/44%	55/31%
	Régulier	90/50%	91/51%	128/59%	98/56%	120/69%

Si les tendances actuelles se poursuivent, les élèves seront partagés entre les programmes régulier et régulier-adapté comme ils l'ont été par le passé : entre 45 pour cent et 50 pour cent des élèves se prévaudront des programmes réguliers-adaptés.

Tableau 3.30

Inscription probable, secteur Cornwall-sud
Programme français régulier et régulier-adapté

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	130	162	151	142	136	144	144
1	177	130	162	151	142	136	144
2	218	177	130	162	151	142	136
3	176	218	177	130	162	151	142
4	175	176	218	177	130	162	151
5	193	175	176	218	177	130	162
6	186	193	175	176	218	177	130
7	194	186	193	175	175	218	177
8	178	194	186	193	175	176	218
J-8	1627	1611	1568	1524	1467	1436	1404
1-3	571	525	469	443	455	429	422
4-6	554	544	569	571	525	469	443
7-8	372	380	379	368	351	394	395

Nous avons réalisé des entrevues dans trois écoles élémentaires séparées de cette zone, dont deux offraient le programme régulier-adapté et un le programme régulier. Dans la dernière (à programme régulier) toutes les familles étaient francophones, mais certaines employaient presque toujours le français au foyer et ailleurs, tandis que d'autres employaient aussi l'anglais assez souvent. La plupart des parents étaient de Cornwall ou de la région; un Québécois est arrivé en 1969, et un couple québécois est arrivé en 1986. Le choix de l'école est motivé par la proximité, la langue et la religion. Dans la deuxième école, quatre familles étaient francophones et une famille était francophone/anglophone. Tout comme la première école, certaines familles emploient rarement l'anglais; d'autres l'emploient plus souvent. La plupart des parents sont originaires de Cornwall; seulement deux proviennent de l'extérieur (d'ailleurs en Ontario; nous ne possédons pas les dates d'arrivée). Le choix est motivé par la proximité, la religion et la langue (bilingue ou français). Dans la troisième école, toutes les familles sont francophones et tous les parents sauf un (de Sudbury) sont originaires de Cornwall. L'on emploie presque toujours le français ou l'anglais et le français au foyer comme ailleurs. Le choix est motivé par le manque d'options, la proximité, la

religion et la langue (français ou bilingue), quoique certains auraient préféré une autre école.

Nous avons aussi réalisé trois entrevues chez des parents dont les enfants étaient inscrits à l'école secondaire (programme régulier). Il s'agissait de deux familles francophones et une famille mixte (francophone/anglophone); tous les parents étaient de Cornwall ou de la région, sauf un parent québécois arrivé en 1983. L'emploi des langues variait de «presque toujours le français» à «parfois français et parfois anglais». Les parents ont choisi l'école parce que c'était la seule disponible ou bien à cause de la proximité.

3.2.19 La zone Cornwall-nord

3.2.19.1 Description de la zone

Cette zone reçoit les élèves des quartiers municipaux Centre-ville et Eamer's Corners. Elle compte deux écoles offrant les cycles primaire et moyen : l'école Ste-Thérèse reçoit les élèves de la maternelle à la cinquième année; l'école St-Gabriel, de la maternelle à la sixième et une école de cycle moyen, l'école Notre-Dame, de la sixième à la huitième. L'école Notre-Dame reçoit aussi les élèves des deux premières écoles et ceux de l'école Ste-Lucie. À l'école Ste-Thérèse on offre les programmes régulier et régulier-adapté; à St-Gabriel, le programme régulier et à Ste-Lucie (zone rurale Cornwall-Osnabruck) on offre le programme régulier-adapté.

3.2.19.3 Données démographiques

Le tableau 3.33 indique comment les élèves francophones de cette zone scolaire se partagent entre les programmes régulier et régulier-adapté.

Tableau 3.31

Répartition des élèves de la maternelle à la troisième année
Programmes régulier et régulier-adapté - Zone scolaire Cornwall-nord

Année		M	J	1re	2e	3e
1984	total	83	75	95	71	90
	Rég.-a.	27/33%	25/33%	37/39%	25/35%	27/30%
	Régulier	56/67%	50/66%	58/61%	46/65%	63/70%
1985	total	56	89	80	89	78
	Rég.-a.	19/34%	25/28%	27/34%	29/33%	26/33%
	Régulier	37/66%	64/72%	53/66%	60/67%	52/67%
1986	total	70	63	84	83	79
	Rég.-a.	25/36%	19/30%	20/24%	27/33%	20/25%
	Régulier	45/64%	44/70%	64/76%	56/67%	59/75%

Dans cette zone de la ville les inscriptions moyennes totales aux trois écoles de langue française sont relativement constantes depuis une vingtaine d'années. Il en est de même du nombre de baptêmes dans les paroisses Ste-Thérèse et Christ-Roi. Cependant il y a une grande variabilité d'année en année tant au niveau des baptêmes que des inscriptions. Les différents modèles mathématiques exploités mènent tous à une prédiction d'un maintien du nombre actuel moyen d'inscriptions. Cependant il est possible d'y avoir des fluctuations d'année en année comme par le passé.

3.2.19.4 Projections

Pour tenir compte de cette variabilité, il fut décidé de simplement projeter le maintien absolu des effectifs d'année en année et du rapport historique des baptêmes aux inscriptions. Le tout donne le tableau 3.34.

Tableau 3.32
Inscription probable : secteur Cornwall-sud
Programme français régulier et régulier-adapté

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	112	116	90	71	76	93	93
1	63	112	116	90	71	76	93
2	84	63	112	116	90	71	76
3	84	84	63	112	116	90	71
4	79	83	84	63	112	116	90
5	69	79	83	84	63	112	116
6	86	69	79	83	84	63	112
7	89	66	69	79	83	84	63
8	109	89	86	69	79	83	84
J-8	774	781	782	767	774	788	798
1-6	579	606	627	619	612	621	651
7-8	198	175	155	148	162	167	147

3.3 Résumé et synthèse des constats

Cette longue analyse permettant de faire la projection des effectifs pour chacune des dix-neuf zones démographiques scolaires du Conseil des écoles séparées catholiques de Stormont, Dundas et Glengarry peut produire des résultats qui sont souvent trop détaillés pour être fonctionnels lorsque vient le temps de prendre une décision politique importante. Voilà pourquoi il fut décidé de produire une synthèse de ces résultats en les regroupant suivant les quatre grands secteurs du conseil, à savoir le secteur rural de langue anglaise, le secteur rural de langue française, le secteur urbain de langue anglaise et le secteur urbain de langue française.

3.3.1 Le secteur rural de langue anglaise

Dans cette section, on tente de faire une synthèse de l'évolution des effectifs des programmes de base et des programmes d'immersion 50/50 pour le secteur rural du conseil. Les tableaux 3.35 et 3.36 donnent les prévisions globales pour les effectifs ruraux inscrits à chacun de ces programmes d'ici sept ans. Le tableau 3.35 prévoit un quasi maintien au niveau actuel des

inscriptions au programme de base pour les années à venir. Par contre, sur l'ensemble du territoire rural, nous croyons que les programmes d'immersion inscriront environ 20 % plus d'élèves au cours des années à venir. C'est ce qu'indique le tableau 3.36.

Tableau 3.33

Inscription probable : secteur rural de langue anglaise
Programme de base

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	97	90	89	97	100	95	95
1	76	102	95	94	102	106	100
2	89	76	103	96	95	103	106
3	102	90	77	104	97	96	104
4	97	104	91	79	106	99	98
5	96	102	109	96	83	111	103
6	101	97	102	110	96	83	112
7	139	117	112	118	127	111	96
8	101	136	115	110	116	125	109
j-8	898	914	893	904	922	929	923
1-3	267	268	275	294	294	305	310
4-6	294	303	302	285	285	298	313
7-8	240	253	227	228	243	236	205

Tableau 3.34
Inscription probable : secteur rural de langue anglaise
Programme d'immersion 50/50

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	73	67	67	72	75	71	71
1	74	77	71	71	76	79	75
2	82	76	79	73	73	78	81
3	57	85	78	82	75	75	81
4	60	57	85	78	82	75	75
5	65	58	55	82	76	79	73
6	32	61	55	52	77	72	75
7	28	22	42	38	35	53	49
8	25	28	21	41	37	35	52
j-8	496	531	553	589	606	617	632
1-3	213	238	228	226	224	232	237
4-6	157	176	195	212	235	226	223
7-8	53	50	63	79	72	88	101

3.3.2 Le secteur rural de langue française

Dans cette section, on projette tout simplement les inscriptions totales les plus probables pour l'ensemble du secteur rural de langue française. Le tableau 3.37 donne les effectifs probables pour les programmes réguliers et les effectifs probables pour les programmes réguliers-adaptés offerts au secteur rural.

Globalement, le secteur rural de langue française devrait subir une légère diminution de population d'ici 1993-1994

Tableau 3.35

Inscription probable, secteur rural de langue française
Programme français régulier et régulier-adapté

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	191	154	159	192	181	175	175
1	166	190	153	158	191	180	174
2	195	165	189	152	157	190	179
3	185	192	163	186	150	155	187
4	123	180	186	158	180	145	150
5	208	122	178	185	156	179	144
6	177	202	118	173	179	151	173
7	133	153	174	102	149	155	131
8	146	128	147	167	98	143	149
j-8	1524	1486	1467	1473	1441	1473	1462
1-3	546	547	505	496	498	525	540
4-6	504	504	482	516	515	475	467
7-8	279	281	321	269	247	298	280

3.3.3 Le secteur urbain de langue anglaise

Dans cette section nous ferons dans un premier temps, un résumé des constats reliés aux paliers primaire et moyen (maternelle à la sixième année) puis, dans un deuxième temps, nous tenterons de faire une projection valide à ce palier puisque tous les élèves, qu'ils proviennent des zones Cornwall-Ouest, Cornwall Centre-ville ou Cornwall Basse-ville, se dirigent vers l'école intermédiaire Bishop Macdonnell.

Le tableau 3.38 sert à prédire les inscriptions globales pour le programme de base dans le secteur urbain du conseil scolaire.

Tableau 3.36

Inscription probable : secteur urbain de langue anglaise
Programme de base

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	92	82	90	89	90	89	89
1	89	106	95	104	103	104	103
2	79	81	96	86	94	93	94
3	82	86	88	105	94	103	102
4	85	86	91	93	111	99	108
5	113	91	93	97	99	119	106
6	118	118	95	97	102	104	124
j-6	658	650	648	671	693	711	726
1-3	250	273	279	265	291	300	299
4-6	316	295	279	287	312	322	338

Le tableau 3.39 indique une légère augmentation des inscriptions au programme d'immersion 50/50.

Tableau 3.37

Inscription probable : secteur urbain de langue anglaise
Programme d'immersion 50/50

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	190	169	187	184	186	183	183
1	201	188	168	185	182	184	181
2	155	191	177	158	175	172	174
3	150	142	176	164	146	161	158
4	100	137	130	160	149	133	147
5	115	98	129	122	151	140	125
6	92	111	90	124	117	144	135
j-6	1004	1031	1057	1097	1106	1117	1103
1-3	507	521	521	507	503	517	513
4-6	307	341	349	406	417	417	407

En guise de synthèse nous avons aussi projeté les inscriptions du cycle moyen (quatrième, cinquième et sixième années) et du cycle intermédiaire (septième et huitième années). Ces données sont applicables à l'ensemble du secteur urbain de langue anglaise puisque tous les élèves de langue anglaise de Cornwall sont inscrits à l'école Bishop Macdonnell à ce palier.

Tableau 3.38
Inscription probable : secteur urbain de langue anglaise
Programme d'immersion 50/50

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
7-8	425	436	445	452	458	462	465

3.3.4 Le secteur urbain de langue française

La distinction entre les programmes réguliers et régulier-adaptés n'est pas aussi marquée que celle entre les programmes de base et d'immersion en anglais. Tel qu'il est expliqué précédemment, en français, les élèves passent du programme régulier-adapté au programme régulier quand ils sont prêts. Voila pourquoi en guise de synthèse de l'évolution des effectifs, nous ne proposons qu'un seul tableau.

Le tout constitue une légère diminution des effectifs des programmes de langue française offerts en milieu urbain par le Conseil des écoles séparées catholiques de Stormont, Dundas et Glengarry.

Tableau 3.39

Inscription probable : secteur urbain de langue anglaise

Niveau/ Année	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-92	93-94
J	229	264	232	206	205	227	227
1	240	229	264	232	206	205	227
2	302	240	229	264	232	206	205
3	259	302	240	229	264	232	206
4	254	259	302	240	229	264	232
5	262	254	259	302	240	229	264
6	272	262	254	259	302	240	229
7	283	272	262	254	259	302	240
8	287	283	272	262	254	259	302
J-8	2388	2365	2314	2248	2191	2164	2132
1-3	801	771	733	725	702	643	638
4-6	788	775	815	801	771	733	725
7-8	570	555	534	516	513	561	542

3.4 Résumé

En somme au Conseil des écoles séparées catholiques de Stormont, Dundas et Glengarry, les prochaines années peuvent permettre de prévoir une certaine stabilité des effectifs scolaires. Il semble que la planification familiale ait eu son impact et que les nouveaux programmes d'étude ont eu l'attrait qu'ils devaient avoir. Dans ce conseil scolaire comme dans la majorité des conseils scolaires de la province d'Ontario, à moins de circonstances imprévues, on ne peut plus s'attendre à une hausse ou à une baisse brutale des effectifs scolaires.

Nous aimerions toutefois signaler certaines tendances qui découlent des entrevues. Premièrement, nous avons noté que le taux d'immigration le plus élevé s'est manifesté chez la clientèle des programmes 50/50 et de base des régions rurales. Ceci inclut des familles arrivées depuis le recensement de 1981. Cependant, il faut aussi noter que les entrevues ne peuvent pas tenir compte du taux d'émigration, et donc ce fait doit être comparé avec les données quantitatives portant sur la population totale. Néanmoins, nous estimons qu'il s'agit d'un fait intéressant et que l'on pourrait examiner davantage.

Deuxièmement, la distribution de types linguistiques de familles (francophone, anglophone, allophone, mixte) par type de programme et par région s'est révélée intéressante. L'on constate que le taux de mariages mixtes le plus élevé se trouve à l'intérieur de la clientèle des programmes 50/50 à Cornwall et de celle du programme régulier-adapté à Lancaster. Autrement, la clientèle des programmes réguliers à Cornwall et dans les régions rurales, aussi bien que celle des programmes réguliers-adaptés à Cornwall, est plutôt francophone. Le taux d'emploi du français au foyer et ailleurs n'est que légèrement plus élevé chez la clientèle des programmes réguliers. La clientèle des programmes d'immersion et de base dans les régions rurales est plutôt anglophone. Dans les cas de mariages mixtes qui y existent, la langue employée est normalement l'anglais. Les quelques allophones que nous avons repérés se trouvent parmi les clients des programmes d'immersion et de base en région rurale, aussi bien que d'un programme régulier, toujours en région rurale. Notons, finalement, la présence de deux familles francophones dans des programmes d'immersion dans des écoles publiques, à Cornwall et dans une région rurale. À l'exception de ces familles, il y a très peu de transfert de population d'un système à l'autre, c'est-à-dire, très peu de francophones dans le système anglais (de base ou 50/50) et très peu d'anglophones ou d'allophones dans le système français (régulier ou régulier adapté) SAUF pour ce qui est des mariages mixtes.

Troisièmement, mentionnons encore une fois le phénomène du transfert linguistique vers l'anglais chez les francophones, aussi bien chez ceux des programmes réguliers que chez ceux des programmes réguliers-adaptés.

Finalement, certains aspects des raisons explicites offertes par les parents pour expliquer leur choix de programme ou d'école sont intéressants. Premièrement, la religion joue un rôle central pour les catholiques. Ce facteur mis à part, la plupart des parents indiquent qu'en fait ils ont très peu de choix. Les parents dont les enfants sont inscrits aux programmes 50/50 et régulier-adapté mentionnent, cependant, l'importance du bilinguisme; ceux du programme régulier parlent plutôt de l'importance du français.

Les données portant sur la scolarisation des parents nous indiquent que la majorité des parents de Cornwall ont au moins terminé des études de douzième année. Dans une école ayant le programme régulier une bonne proportion a même fait ou terminé des études collégiales ou universitaires. Cependant, dans une école ayant le programme régulier-adapté, les parents n'ont fait que des études se terminant entre la huitième et la onzième année. Dans les régions rurales, dans les écoles ayant le programme 50/50, régulier ou régulier-adapté, le taux de scolarisation des parents varie beaucoup à l'intérieur de chaque école. Ainsi, les parents ont indiqué qu'ils ont terminé leurs études à différents niveaux, soit de la huitième année jusqu'à la fin du premier cycle universitaire (cependant, la plupart ont au moins fait

des études de dixième année). Par contre, au programme de base, la majorité des parents a terminé des études de douzième année et dans une école en particulier, beaucoup de parents ont fait ou terminé des études collégiales ou universitaires. Pour bien comprendre la signification de ces données, il aurait fallu sonder des écoles ayant le programme de base à Cornwall; nous pouvons néanmoins émettre l'hypothèse que la langue française représente une valeur plus importante pour les familles plus scolarisées (francophones, mixtes ou anglophones) à Cornwall qu'en milieu rural (surtout chez les anglophones). Nous pouvons également nous demander s'il y a un lien entre la scolarisation, le taux de mariages mixtes et le choix de l'école.

Les entrevues nous brossent les grandes lignes du portrait suivant : la clientèle des écoles rurales subit de plus importants changements démographiques que celle des écoles de Cornwall; ceci est surtout vrai des écoles de langue anglaise dans les régions rurales (immersion ou de base). Le transfert linguistique et les mariages mixtes peuvent avoir un impact sur les choix de programmes, mais cet impact peut se manifester de façon différente selon le contexte local. Finalement, la religion et la langue sont les facteurs les plus importants pour motiver les choix des programmes, mais les aspirations précises dans ces deux domaines varient selon la position et les caractéristiques sociales des parents.

Afin de compléter le volet de l'analyse qualitative portant sur les facteurs économiques et sociaux, nous avons choisi, tel que présenté auparavant dans ce texte, d'utiliser la méthode des entrevues structurées pour recueillir les données. Une dizaine d'employeurs et une dizaine de représentants du secteur public furent interviewés. Nous avons tenté de rencontrer les personnes clés, les intervenants principaux des secteurs privé et public de la région. Étant donné les contraintes de cette étude et l'abondance des documents déjà produits au sujet du développement économique de la région étudiée, nous n'avons pas pu procéder à l'analyse détaillée ou même fournir un résumé technique du développement économique de la région. À ce niveau, le but de ce volet de l'étude qualitative était de rencontrer les personnes clés de cette région qui pourraient nous esquisser un portrait global des entreprises et des services de cette même région.

Les intervenants clés de plusieurs secteurs publics furent rencontrés. Ils travaillent dans la région de Cornwall et de Stormont, Dundas et Glengarry aux services publics suivants : le département du développement économique de la ville de Cornwall, la Chambre de commerce de la ville de Cornwall, le centre d'emploi du Canada, le centre d'emploi des étudiants, le département du développement économique du collège St-Laurent, le centre de counselling familial de Cornwall et des comtés unis, le centre de l'aide à l'enfance de Stormont, Dundas et Glengarry, le conseil régional de santé de l'est de l'Ontario, le conseil d'administration des clubs de services et le département des services sociaux de la ville de Cornwall.

À part quelques exceptions, la très grande majorité des personnes rencontrées et interrogées au niveau du développement économique pour la région de Stormont, Dundas et Glengarry, nous ont dit que les projections de développement économique étaient positives. Somme toute, ils ont affirmé que la ville de Cornwall et les environs étaient très alléchants pour bien des entreprises grâce à l'emplacement de cette ville : près de Montréal, Ottawa et Toronto, et près de la voie maritime du Saint-Laurent et des États-Unis. Il va sans dire que pour certaines entreprises, le caractère bilingue de la ville de Cornwall était un atout certain.

C'est le caractère bilingue de cette région et les problèmes qui s'y rattachent qui nous ont apporté les commentaires les plus importants et les plus intéressants au niveau de l'analyse qualitative. En ce qui a trait aux activités récréatives, on nous a fait part qu'il n'y avait presque pas d'activités récréatives françaises dans cette région, pas de centre culturel français, très peu d'activités sportives françaises et pas de clubs sociaux entièrement francophones, et ceci malgré le haut pourcentage (34 pour cent de la population de Cornwall) de francophones qui y vivent. Aussi, presque tous les employés des différents services récréatifs sont anglophones. Une directrice d'un de ces services a exprimé ce problème de la façon suivante : «Il y a 35 à 40 pour cent de la population qui est francophone et seulement 10 pour cent des services sont français.»

Il y aurait aussi peu de francophones au sein des différents conseils d'administration de ces services. Les francophones seraient toujours représentés de façon très minoritaire. Le problème exprimé par ces différentes personnes ne reflétait pas de conflit entre les deux groupes linguistiques. Le problème se situait surtout au niveau de la difficulté d'avoir des francophones comme personnes ressource au sein des différents services. Le manque de personnes ressource francophones compétentes a été exprimé par la majorité des intervenants rencontrés, et ceci, par les deux groupes linguistiques. Un directeur d'un service qui dessert les 100 000 personnes de son comté nous a fait part du fait que, lorsqu'il embauchait de nouveaux employés de niveau professionnel, il devait régulièrement aller trouver ses candidats au Québec. Plusieurs employeurs et dirigeants de certains services publics ont exprimé qu'ils avaient de la difficulté à trouver des candidats compétents francophones en Ontario. Ce problème est encore plus sérieux au niveau des postes qui requièrent une formation collégiale ou universitaire. Il va sans dire que le manque de services récréatifs francophones peut avoir un impact direct sur le mouvement migratoire de plusieurs francophones qui pourraient décider de se chercher un emploi dans cette région. Le manque de personnes ressource et de francophones ayant une formation collégiale ou universitaire peut certainement expliquer en partie des lacunes au niveau des services et des emplois pour les francophones. À titre d'exemple, il est difficile d'embaucher un diplômé en travail social avec une formation universitaire lorsqu'en Ontario, il n'existe aucun programme

complet dans ce domaine en français, sauf à l'Université Laurentienne de Sudbury. Plusieurs programmes dans ce domaine existent en Ontario, mais ils sont tous offerts en anglais.

En ce qui a trait au système scolaire connu par les intervenants que nous avons rencontré, ils ont tous sans exception exprimé une satisfaction générale à l'endroit des services existants. Par contre, encore une fois, on a mentionné que la qualité du français écrit et parlé des diplômés des écoles françaises laissait beaucoup à désirer. Néanmoins, on considère que les services préscolaires offerts aux francophones par les conseils scolaires étaient des plus adéquats. Les commentaires exprimés à l'égard de ces services concernaient plutôt la qualité des services auprès des francophones que la quantité de ces services.

CHAPITRE IV

CONCLUSION

En guise de conclusion, nous aimerions dans un premier temps, revenir sur l'utilité de la méthode adoptée et, dans un deuxième temps, fournir quelques suggestions qui peuvent faciliter la tâche aux conseils scolaires qui souhaitent implanter un tel système de cueillette de données et d'analyse démographique.

Les constats d'ordre méthodologique

Cette approche à la démographie scolaire qui s'inspire à la fois des méthodes quantitatives et qualitatives a plus de flexibilité que les approches traditionnelles qui consistent habituellement en de simples projections des effectifs. Les différentes techniques de projections exploitées et les différents scénarios proposés peuvent correspondre aux multiples besoins des conseils scolaires disposant déjà de différents types de données et ayant souvent des problématiques de planification fort différentes. L'approche permet de tenir compte de la multiplicité des clientèles desservies et des besoins particuliers des différents groupes peu importe leur langue, leur religion ou leur lieu de résidence. Elle permet aux conseils scolaires, grâce aux techniques qualitatives, de valider et de nuancer les données quantitatives en scrutant en plus ou moins de détail les facteurs explicatifs et contextuels. Elle permet aussi de viser des régions ou zones plus ou moins grandes. Les questionnaires fournis ici à titre d'exemple peuvent servir de base aux conseils scolaires qui peuvent s'en servir tels quels ou les adapter aux caractéristiques spécifiques de leur localité ou région. Cette méthodologie est appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans une province où on se veut respectueux des besoins et aspirations des différents groupes ethniques.

Au cours du projet, il a été possible de constater d'une part, le rôle important que peuvent jouer les codes postaux comme moyen d'identification des lieux de résidence des élèves et d'autre part, la disponibilité de fichiers informatisés où ces codes sont souvent consignés. Il deviendrait donc important que les conseils qui désirent exploiter cette méthodologie prévoient d'inclure les données pertinentes à leur fichiers informatisés. Afin de faciliter la tâche aux conseils scolaires désirant se servir de ces méthodes, nous suggérons quelques procédés :

1. Inclure dans tout fichier d'élève le code postal de celui-ci. Ceci permet de mieux saisir les déplacements de population et surtout les transferts d'élèves d'une zone à une autre. Ceci est d'autant plus important dans les conseils scolaires ayant plusieurs programmes.

2. Inclure le programme dans lequel l'élève est inscrit. Dans le cas du conseil que nous avons étudié, nous ne pouvions distinguer entre programmes régulier et régulier-adapté ou entre les programmes de base et d'immersion sans passer par l'école de l'élève.

3. Inclure dans le fichier de l'élève d'autres renseignements qui peuvent avoir un impact sur la planification scolaire, tels les langues premières des enfants et de leurs parents ou tuteurs, ou le type d'école et sa localité dans le cas des transferts. Il faut, évidemment, s'assurer que le genre de renseignements demandés soit conforme aux lois et principes éthiques.

4. Voir à synchroniser ou à coordonner les délimitations ou les zones territoriales des municipalités, du recensement du Canada et de Poste Canada. À l'heure actuelle, un peu partout au pays, il semble que les différents organismes partagent le territoire selon leur gré et ainsi leur données sont rarement compatibles. Des problèmes comme ceux de la répartition des écoles entre les différents groupes (ethniques, religieux, etc.) sur un territoire, seraient d'autant moins onéreux si les données pour répondre aux questions de recherche étaient facilement disponibles. Il en serait de même dans le cas de l'étude de la relation entre les caractéristiques de la population d'une zone scolaire et celle des écoles de cette zone.

En somme, il y aurait peut-être lieu que le ministère de l'Éducation émette certaines suggestions aux conseils scolaires relativement au type de données que ces derniers devraient colliger dans les fichiers des élèves afin de faciliter les analyses démographiques.

L'étude a aussi mis en évidence que, lorsque l'on étudie l'évolution des effectifs de zones démographiques scolaires aussi restreintes que celles qui ont fait l'objet de cette étude, la marge d'erreur de projections statistiques formulées à partir d'une base de données aussi faible se doit d'être validée et nuancée par des analyses de type qualitatives. Il devient donc important non seulement d'établir des tendances, mais aussi de comprendre les besoins et les motivations religieuses, culturelles et éducatives des clients du système scolaire local.

<u>Les constats spécifiques au Conseil des écoles séparées catholiques de Stormont, Dundas et Glengary</u>

L'objectif de cette étude n'était pas de faire des recommandations au Conseil des écoles séparées catholiques de Stormont, Dundas et Glengarry quant au placement des élèves ou à l'allocation des écoles aux différents programmes offerts. L'étude visait simplement à fournir les données aux conseillers scolaires pour qu'ils puissent arriver à prendre de telles décisions. Voilà pourquoi les constats qui suivent demeurent d'ordre très général.

Il semble bien que le premier constat de cette étude soit que dans les comtés de Stormont, Dundas et Glengarry, comme un peu partout ailleurs en Ontario, la période des grandes diminutions des effectifs scolaires est révolue. Dans presque tous les programmes et dans presque toutes les zones scolaires du conseil la croissance des effectifs scolaire semble s'être stabilisée. Dans chaque zone, on doit parler de croissance modérée ou nulle.

Il en est de même quant à la popularité des différents programmes offerts : après un début soit modeste soit flamboyant, les programmes d'immersion et réguliers-adaptés attirent maintenant une proportion relativement constante de la population.

Il y a peu de transferts linguistiques comme l'ont montré les études qualitatives.

Enfin s'il est un domaine où le conseil aurait peut-être avantage à regarder sa politique de placement des élèves, c'est à l'intérieur des écoles de la ville de Cornwall. L'affectation des écoles aux différents programmes doit, en plus de considérations démographiques, tenir compte de considérations historiques et sociales. Cependant dans les secteurs Riverdale, Basse-ville et Est de Cornwall le partage des écoles entre les différents programmes pose certaines questions qui dépassent sans doute le mandat de cette étude.

Bibliographie

ACFO. *Les francophones tels qu'ils sont.* Ottawa, ACFO, 1985.

Atkinson, T. H., S. Sussman et H. Monk. *Alternative Futures for Ontario Schools and some implications for Performance Appraisal Systems.* Toronto, ministère de l'Education, 1986.

Beaudette, Percy et Bernard Warner. *Proposals from English Section on Programs for French as a Second Language.* Cornwall, Ontario, Conseil des écoles séparées catholiques des comtés de Stormont, Dundas et Glengarry, 1978.

———. *Proposed French Immersion Programs for English Schools.* Cornwall, Ontario, Conseil des écoles séparées catholiques des comtés de Stormont, Dundas et Glengarry, 1978.

Churchill, S., N. Frenette et S. Quazi. *Services et besoins éducatifs des Franco-Ontariens.* Toronto, Conseil de l'éducation franco-ontarienne, 1985.

Compusearch Market and Social Research Limited. *Tradarea.* Cornwall (Ontario), 21 octobre 1985.

Conseil des écoles séparées catholiques des comtés de Stormont, Dundas et Glengarry. Report Re: *French-Language Schools.* Cornwall, Ontario, 1978.

Conseil des écoles séparées catholiques des comtés de Stormont, Dundas et Glengarry. *Description des programmes offerts aux écoles de langue française et de langue anglaise.* Cornwall, Ontario, 1978.

———. *Politique du conseil pour ses écoles de langue française.* Cornwall, Ontario, 1978.

———. *Réorganisation des écoles 1980-1985.* Cornwall, Ontario, 1986.

———. *Réunion spéciale des conseillers scolaires, le mercredi 10 avril 1981.* Ministère de l'Éducation, Ontario, 1981.

Conseil régional de santé de l'Est de l'Ontario. *Une étude sur les besoins en matière de lits de soins de longue durée : Rapport final.* Cornwall (Ontario), Peat Marwick and Partners, octobre 1986.

_____. *Examen des besoins en services de santé mentale et de traitement de l'abus de certaines substances*. Cornwall (Ontario), 1986, Doherty Social Planning Consultants Ltd.

Conseil scolaire des comtés de Stormont, Dundas et Glengarry, Conseil de l'enseignement en langue française. *Procès-verbaux, correspondance, conférences, rapports, etc.*, Cornwall, Ontario, 1975-1988.

_____. *Statistiques sur l'éducation 1986-1987*. Cornwall (Ontario), 1987.

Cornwall, Planning Department. *Cornwall Data Book 1986*. Cornwall (Ontario), 1986.

_____. Department of Economic Development. *Community Profile: 1986, 1987*. Cornwall (Ontario), novembre 1986.

_____. *Official Plan*. Cornwall (Ontario), 1985.

Corrigan, P. et S. Shamai. *Ethnic demographic projections and their implication on educational policies in Canada*. Rapport soumis à l'Étude de l'évolution démographique, ministère de la Santé et du Bien-être social, Gouvernement du Canada, 1986.

Diocèse d'Alexandria, Cornwall. *Annuaire*. Cornwall, Ontario, 1987.

Hanson, Shirley M. H. et Michael J. Sporakowski. Single Parent Families. *Family Relations*, 1986, 35, 3-8.

Harrison, Brian R. et Réjean Lachapelle. Language Maintenance and Language Shift in Canada. *Migration Today*,Vol. XIII, No. 4.

Lawton, Steven B. French Language Programs in Anglophone Elementary Schools. *Education Canada*, Vol. 21, No. 21, pp. 31-34, 1981.

Morin, C. et F. Morin. *Stormont, Dundas and Glengarry, 1954-1978*. Belleville (Ontario), Miko Publishing Co., 1982.

Ontario. *Lois de l'Ontario*. 1986. c. 21. (Projet de loi 30).

Ontario. *Lois de l'Ontario*. 1986. c. 29. (Projet de loi 75).

Ontario. Ministère de l'Éducation. *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur*. Ontario, le ministère, 1984.

Ontario. Ministère du Trésor et de l'Économie. *Demographic Bulletin*. Ontario, le ministère, juin 1987.

———. *Ontario Statistics 1986*. Ontario, le ministère.

Romaniuc, A. *La Conjoncture démographique*. Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1984.

Villeneuve, Rudolph. *Éducation catholique à Cornwall, Ontario*. Cornwall (Ontario), Conseil des écoles séparées catholiques des comtés de Stormont, Dundas et Glengarry, 1971.

Walzer, Arthur E. Logic and Rhetoric in Malthus's Essay on the Principle of Population, 1978. *The Quarterly Journal of Speech*, Vol. 13, No. 1, février 1987.

Warner, Bernard et Georges Cuerrier. *Report on Senior Schools - June 1976*. Cornwall (Ontario), Conseil des écoles séparées catholiques des comtés de Stormont, Dundas et Glengarry, 1976.

Watson, C. et S. Quazi. *Ontario Elementary Schools and Roman Projections for Northern Board of Education by Grades*. Toronto: The Government of Ontario Publications Services, 1980.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE

BUT: Analyse qualitative

MÉTHODOLOGIE: Entrevue structurée

SECTEUR: Planification économique et sociale

SUJETS: Agents, intervenants, personnes d'affaires

NOTE: Vous trouvez ci-dessous une série de questions qui permettront de compléter des entrevues auprès d'agents ou d'intervenants de planification économique et sociale. Les données recueillies à partir de ces questions peuvent contribuer à l'analyse qualitative de ces secteurs d'activité et leurs liens possibles avec le domaine scolaire. Les questions suggérées doivent servir de guide à l'enquêteur et l'interviewer. Le choix des questions et les données correspondantes que l'on désire recueillir dépendra nécessairement des agents, des intervenants ou des personnes d'affaires rencontrées.

1. IDENTIFICATION

1.1 Nom de la compagnie ou du service:

_____

_____

1.2 Titre / poste / profession: (Agents, Intervenants, Personnes d'affaires)

_____

_____

1.3 Type d'entreprise / service:

_____

_____

1.4 Buts / objectifs:

1.5 Clientèle cible:

2. QUESTIONS FINANCIÈRES

2.1 Grosseur de l'entreprise / service:

2.2 Nombre de localités:
(desservent toute la région ou seulement la ville?)

2.3 Est-ce une entreprise à buts lucratifs ou non lucratifs?

2.4 Est-ce que le chiffre d'affaires est d'ordre public?

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 Nombre d'employés:

3.2 Âge moyen des employés:

3.3 Employés à terme ou permanents?

3.4 Roulement du personnel (emplois saisonniers):

3.5 Embauchez-vous des jeunes employés?

3.6 À quel temps de l'année embauchez-vous vos employés?

3.7 Des antécédants scolaires sont-ils exigés? (diplôme du secondaire, collégial, universitaire)

4. PROJECTIONS ET OBJECTIFS

4.1 Avez-vous établi des projections au sujet de l'expansion de votre entreprise / service?

- pour répondre à des besoins grandissants
- pour créer des besoins

4.2 Existe-t-il un document public au sujet des projections, lieu et temps?

4.3 Est-ce que les autorités municipales, provinciales ou fédérales jouent ou pourront jouer un rôle pour faciliter cette expansion?

4.4 Quelle sorte d'entourage faciliterait l'expansion? (quartier idéal)

4.5 Quels facteurs vous empêcheraient d'atteindre vos objectifs?

4.6 **Prévoyez-vous au contraire une diminution de votre chiffre d'affaires? (mises à pied)**

4.7 **Dépendez-vous d'une clientèle familiale?**

4.8 **Est-ce que vous voyez un lien plus ou moins étroit entre votre entreprise / service et le domaine scolaire?**

- éducation coopérative
- projets conjoints [écoles, employeurs]

QUESTIONNAIRE

OBJECTIVE: Qualitative analysis

METHOD: Structured interviews

AREA OF WORK: Social and economic planning

SUBJECTS: Agents, Employers, Business people

NOTE: Following, you will find a series of questions useful in completing interviews with economic and social planning agents. The data collected from these questions can contribute to a qualitative analysis of these areas of activity and show the possible link with a school system. The proposed questions should serve as a guide for the interviewer. The choice of questions will necessarily depend on the agents, employers, and business people interviewed.

1. IDENTIFICATION

1.1 Name of Company or Service:

_____

_____

1.2 Job title, profession: (Agent, Businessman)

_____

_____

1.3 Type of service / company:

_____

_____

1.4 Company / service objectives:

1.5 Type of client / customers:

2. FINANCIAL SITUATION

2.1 Size of firm / company / service:

2.2 How many districts served:
(whole region or just the city?)

2.3 Is it a profit or non-profit-making association/entreprise?

2.4 Is a financial statement publicly available?

3. HUMAN RESOURCES

3.1 How many employees?

3.2 Average age of employees:

3.3 Short term or long term employment (permanent)?

3.4 Seasonal employment? (turnover)

3.5 Do you hire young employees?

3.6 **What time of the year do you hire most of your employees?**

3.7 **What level of education do you require in general of your new employees? (secondary school, college or university diploma)**

4. PROJECTIONS AND OBJECTIVES

4.1 Have you established any projections for the expansion of the entreprise / service?

- to comply with a growing demand
- to create the needs

4.2 Is there a public document concerning the projections, where and when they will occur?

4.3 Do the municipal, provincial, or federal authorities play or could they play an important role in influencing these projections?

4.4 What type of milieu would enhance the expansion of this service/company? (ideal area)

4.5 What factors would enable you to pursue your objectives?

4.6 Do you foresee a reduction of your services / business? (lay-offs, etc.)

4.7 Is your entreprise / service family dependent or oriented?

4.8 Do you see any direct links between your business and the school system?

- cooperative education
- joint projects (school, employers)

Ayant pris connaissance des objectifs du projet "La démographie et les inscriptions scolaires : une étude de cas", j'accepte de participer à une entrevue avec un membre du Centre de recherche en éducation franco-ontarienne (CREFO) de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (IEPO/OISE).

Je comprend que les données seront confidentielles, que le projet conservera l'anonymat des interviewés et que je peux me retirer du projet en tout temps.

Signature :

Date :

QUESTIONNAIRE

1. Composition du foyer:

père:

mère

enfant(s)

autre(s)

2. Lieux de naissance:

père:

mère:

enfant(s):

autre(s)

3. Lieux de résidence actuels:

père:

mère:

enfant(s):

autre(s):

4. Lieux de résidence précédents et nombre d'années de résidence:

	Lieu	Nombre d'années
père:		
mère:		
enfants:		
autre(s):		

5. Date d'arrivée dans cette localité

père:

mère:

enfant(s):

autre(s):

6. Dans cette localité avez-vous?: (langue utilisée avec ces personnes):

- des collègues
- des amis
- de la parenté

Si non, où?:

7. Comment/Pourquoi avez-vous choisi ce lieu de résidence?

8. Pensez-vous demeurer dans cette localité?

Sinon, où irez-vous?

9. Les langues apprises, où et comment ont-elles été apprises?

père:

mère:

enfant(s):

autre(s):

10. Y a-t-il des membres de la famille qui ne comprennent plus une ou plusieurs des langues apprises?

père:

mère:

enfant(s):

autre(s):

11. Qui la/les comprend mais ne la/les emploie plus?

père:

mère:

enfant(s):

autre(s):

12. Les langues employées dans ces différentes situations:

	père	mère	enfant(s)	autres
- foyer				
- famille (élargie)				
- communauté				
- sports et loisirs				
- religion				
- éducation				
- travail				
- quartier				
- amis				

13. Religion

père:

mère:

enfant(s):

autre(s):

14. Occupation:

père:

mère:

enfant(s):

autre(s):

15. Comment avez-vous choisi votre occupation?

père:

mère:

enfant(s):

autre(s):

16. Niveau de scolarité:

père:

mère:

enfant(s):

autre(s):

17. Quels types d'école les membres de la famille ont-ils fréquentés ou fréquentent-ils encore, et où?

	Lieu	Confessionnel (hors Ontario)	Public	Séparé	privé
père					
élémentaire:					
secondaire:					
post-secondaire:					
mère					
élémentaire:					
secondaire:					
post-secondaire:					
enfant(s)					
élémentaire:					
secondaire:					
post-secondaire:					
autre(s)					
élémentaire:					
secondaire:					
post-secondaire:					

18. Dans quelles années vos enfants sont-ils inscrits actuellement?

19. Comment avez-vous connu l'existence de cette école?

20. Pourquoi avez-vous inscrit votre enfant dans cette école? (langue, religion)

21. Quelles sont vos attentes en matière d'éducation? (langue, religion)

22. Est-ce que vos attentes ont été réalisées, si oui de quelle manière?

    Si non, pourquoi?

23. Est-ce important que votre enfant fréquente cette école?

    Pourquoi?

24. Votre enfant restera-t-il à la même école jusqu'en 8e, 13e?

    Sinon, où ira-t-il/elle?

25. Après avoir fini ce cycle, où ira-t-il/elle?

26. Etes-vous membre ou participez-vous aux activités d'associations?
Si oui, lesquelles et où sont-elles situées?

	Nom	Lieu
père:		
mère:		
enfant(s):		
autre(s):		

27. Pourquoi avez-vous décidé de devenir membre de ces associations? (organisme, club, etc...)

père:

mère:

enfant(s):

autre(s):

28. Comment avez-vous connu l'existence de ces associations?

père:

mère:

enfant(s):

autre(s):

29. Si vous aviez épousé un-e francophone pensez-vous que cela aurait changé le type d'éducation de vos enfants (type d'école, langue d'enseignement, religion, etc,..)?

30. Si vous aviez épousé un-e catholique/non catholique, pensez-vous que cela aurait changé le type d'éducation de vos enfants?

Having been informed of the goals of the project "Demography and enrolment in schools", I agree to participate in an interview with a member of the Center for Franco-Ontarian Studies of OISE. I understand that the data will be confidential, that the project will guarantee the anonymity of the persons interviewed, and that I may withdraw from the project at any time.

Signature :

Date :

QUESTIONNAIRE

1. Composition of household:

father:

mother:

children:

others:

2. Place of birth:

father:

mother:

children:

others:

3. Current place of residence:

father:

mother:

children:

others:

4. Previous places of residence and years of residence:

	Place	Years
father:		
mother:		
children:		
others:		

5. Date of arrival in this community

father:

mother:

children:

others:

6. In this community/area do you have any?: (language used with them)

- colleagues
- friends
-family

If not, where?

7. How/why did you decide to live in this community?

8. Do you think you'll stay in this community?

If not, where will/would you go?

9. Languages learned: where and how did family members learn them?

father:

mother:

children:

others:

10. Do any family members no longer understand any of the languages they once learned?

father:

mother:

children:

others:

11. Language(s) still understood but not used

father:

mother:

children:

others:

14. Occupation

father:

mother:

children:

others:

15. How did you choose your occupation?

father:

mother:

children:

others:

16. Education

father:

mother:

children:

others:

17. What kinds of schools have family members been enrolled in or are still enrolled in?

	place	confessional	public	separate	private
		outside Ontario			
father					
elementary					
secondary					
post-secondary					
mother					
elementary					
secondary					
post-secondary					
children					
elementary					
secondary					
post-secondary					
others					
elementary					
secondary					
post-secondary					

18. In what grades are your children currently enrolled?

19. How did you first find out about this school?

20. Why did you enroll your children in this school? (language, religion, etc...)

21. What kind of expectations do you have about education in general? (language, religion, etc...)

22. Are your expectations being (and have they in the past been) met?

If yes, how?

If not, why?

23. Is it important to you that your children be enrolled in this particular school?

Why?

24. Is it likely that your children will stay in the same school through Grade 8/Grade 13?

If not, where will they go?

25. After grade 8/13, where will they go?

26. Are you a member of, or do you participate in the activities of any associations, clubs, etc...?

If yes, which ones and where are they located?

	Names	Places
father:		
mother:		
children:		
others:		

27. How did you decide to join the different clubs, organization, etc., to which you belong?

father:

mother:

children:

others:

28. How did you find out about these organizations?

father:

mother:

children:

others:

29. If you had not married a francophone do you think that it would have changed the type of education you chose for your children (school, language used at school, religion etc,..?)

30. If you had married a Catholic/non Catholic do you think that it would have changed the type of education you chose for your children?